

L... ERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. 47— ST-BONIFACE, MANITOBA, VENDREDI 14 OCTOBRE 1960 PRIX: 10c





Chers cousins et cousines,

Votre ami, Cousin José, avait fait toutes sortes de plans pour votre coin cette semaine. Il a fait composer par les imprimeurs plus de trois colonnes de lettres.

Mais d'un jour à l'autre une bataille s'est livrée pour l'espace dans ce numéro du journal. Des hommes d'affaires et des politiciens voulaient publier des annonces à tout prix et cette semaine. Et il faut être poli envers eux, parce que sans les annonceurs il n'y aurait pas de journal, et pas de coin des jeunes du tout.

Nous avons fait un compromis avec Cousin José, en publiant les chroniques des jeunes moins jeunes, c'est-à-dire les rapports de nos grandes écoles. La semaine prochaine, les jeunes jeunes auront plus de place. Nous ne céderons pas souvent aux annonceurs, car sans les jeunes lecteurs aujourd'hui il n'y aura pas d'abonnés demain.

LE REDACTEUR.

Un Franco-Manitobain à la Conférence de l'Enfance

Du 2 au 6 octobre avait lieu, à Ste-Adèle, Québec, la première Conférence Canadienne de l'Enfance. Cette conférence réunissait quelque 300 spécialistes de l'enfance: médecins, pédiatres, psychologues, orientateurs, infirmières, éducateurs, etc., tous conscients du fait qu'à cause des transformations sociales et des progrès scientifiques rapides de la société moderne; il devient impossible au spécialiste isolé dans son domaine de tenir compte de tous les facteurs influençant le développement et la vie de l'enfant. Le but de la conférence était donc de mettre les expériences et les observations de tous à contribution dans un travail d'équipe. On espérait ainsi accentuer le recours aux services visant au bien-être des enfants, encourager le développement d'une meilleure coordination des services déjà existants, attirer l'attention sur le dédoublement là où il existe et sur les lacunes dont ils sont susceptibles de souffrir.

Enquêtes

Une enquête sérieuse conduite sous l'instigation de comités nationaux et provinciaux scruta l'état de l'enfance canadienne dans tous ses domaines: éducation préconjugale des futurs parents, programmes de préparation prénatale, services d'éducation pour les enfants exceptionnels, troublés émotivement et handicapés, besoins spirituels de l'enfant, action culturelle sur l'enfance, délinquance juvénile, etc. Le résultat de ces recherches (1,200 pages) démontré de sérieuses lacunes dans bien des domaines de la société canadienne quant au traitement qu'elle accorde à ses enfants.

Séances de groupes

Pour mieux étudier ces rapports les membres de la conférence se sont divisés en trois groupes principaux, comprenant chacun trois sous-groupes. Ces équipes étudièrent respectivement les problèmes de la "petite enfance", de l'"enfance" et de l'"adolescence" au foyer, à l'école et dans la société.

1—La petite enfance (âge préscolaire): Les recherches ont démontré que la mortalité infantile est encore beaucoup trop élevée au Canada. Des sommes fabuleuses sont consacrées chaque année aux enfants d'âge scolaire, alors que presque rien n'est affecté à la petite enfance dont on ignore pourtant presque tout . . . mystère de la croissance, influences du milieu, etc. Les délégués furent unanimes à reconnaître que la famille est la cellule de base de la société, et que, en ce qui concerne l'éducation de l'enfant, l'Eglise et l'école doivent renforcer et appuyer la famille, mais jamais la supplanter. On souligna l'urgence de faire disparaître certains taudis des villes où les enfants croissent dans une atmosphère conduisant à la délinquance juvénile.

2—L'enfance (âge scolaire): Tout comme pour la petite enfance, on s'accorda à reconnaître que cette période est négligée et demande plus de recherches.

a) L'enfance au foyer: Bien que les enfants de ce groupe soient d'âge scolaire, la famille n'en reste pas moins responsable de l'éducation de ceux-ci . . . aidée de l'école, évidemment. C'est dans la famille que l'enfant doit faire l'apprentissage de la liberté . . . liberté qui implique le sens des responsabilités et du devoir à accomplir. La famille doit donner à l'enfant un sentiment de sécurité et de continuité. Sans vouloir le transplanter avec des méthodes inconsistantes et même contradictoires, elle ne doit pas craindre de suivre des voies nouvelles.

b) L'enfance à l'école: L'école doit se rendre responsable de l'enfant TOTAL en pourvoyant à son développement physique, émotif et social. Il est évident qu'elle a besoin des services d'un plus grand nombre de professionnels spécialistes, mais puisque ceux-ci ne seront jamais en assez grand nombre pour suffire à la tâche, il est urgent que le corps professoral reçoive une formation plus adéquate qui lui permette de faire face à toute éventualité.

c) L'enfance et le milieu social: A l'âge qui nous occupe ici, l'enfant s'incorpore à la société . . . puisqu'il est une personne humaine distincte et personnelle, il doit être reconnu comme tel. La société doit aussi prendre garde de ne pas exposer les jeunes aux contradictions de la vie des adultes.

3—Adolescence: Les délégués furent unanimes à reconnaître que le premier devoir du foyer, de l'école et de la société à l'égard des jeunes adolescents est de leur donner un code d'éthique, de valeurs réelles de la vie . . . valeurs vers lesquelles ils doivent fixer leur idéal et diriger leurs énergies. On fit grand cas de la "génération molle" que l'on trouve chez ces jeunes issus de familles bourgeoises à l'aise, qui, à cause de l'oisiveté dans laquelle ils grandissent, se sentent inutiles à la société et lui deviennent hostiles. A ces jeunes il faut donner le sentiment qu'ils sont utiles et désirés en leur donnant des responsabilités bien à eux (même s'il faut parfois leur faire violence), et en exploitant ces trésors de talents et d'énergies avant qu'ils ne soient mis au service du mal.

Conclusions

Bien qu'aux yeux du public, cette conférence ne porta pas de fruits immédiats et frappants, elle n'en restera pas moins une étape importante de la vie canadienne. Cette "retraite fermée" que viennent de faire nos spécialistes qui, durant cinq jours, se sont penchés sur l'enfance canadienne, aura ses répercussions . . . répercussions qui se traduiront, il faut l'espérer, par un retour à l'idéal suprême qui doit être celui de tout enfant qui grandit: celui de servir Dieu et son prochain et de mériter ainsi la récompense du juste. C'est là ce qui ressort de la conférence . . . cette unanimité chez tous les délégués que, en plus d'améliorer nos systèmes d'éducation et nos services spéciaux à l'enfance, il faut par tous les moyens redonner à nos jeunes cette appréciation des valeurs réelles qui doivent animer la vie de tout chrétien.

René PREFONTAINE,
secrétaire-gérant de l'AECFM.



Le colonel Joseph Mobutu, 29 ans, que l'on voit ci-dessus, est un membre de la tribu des Bangwadi et un catholique qui reçut son éducation chez les Pères de Scheut. Il fut journaliste au quotidien "L'Avenir" de Léopoldville et le représentant de la presse du Congo lors de l'Exposition universelle à Bruxelles en 1958. Il essaie actuellement de mettre un peu d'ordre dans le gouvernement de son pays. (Photo NC)

M. R. O. MacFarlane explique les recommandations de la Commission par rapport aux écoles privées

A l'occasion du programme "Viewpoint" que la CBC a diffusé au mois de septembre, le Professeur R. O. MacFarlane a expliqué le raisonnement de la Commission Manitobaine d'enquête sur l'éducation autour du problème de l'aide aux écoles confessionnelles. M. MacFarlane, ancien sous ministre de l'instruction publique au Manitoba et actuel directeur de l'école du service publique à l'Université Carleton, avait présidé cette Commission royale. Le texte de son commentaire a été publié récemment par le service des nouvelles de la Conférence Catholique Canadienne. Ce texte paraît ci-dessous de façon à être facilement découpé, conservé et, au besoin, circulé. Chaque partie est précédée de réflexions en français de nature à en faire ressortir les points principaux. Les paragraphes du texte ont été numérotés par la rédaction dans le but de faciliter les références.

* * *

OTTAWA (CCC) — According to the chairman of the royal commission which wrote it, the MacFarlane Commission plan for aid to minority schools in Manitoba "was designed to provide some relief for large minorities who could provide schools large enough to be efficient without injuring the public school system."

Prof. R. O. MacFarlane, head of the Carleton University school of public administration, spoke about the commission and its report in the CBC's commentary program, "Viewpoint," last month. The full text of his remarks follows:

* * *

Dans la première partie de ses remarques, M. MacFarlane rappelle une période mouvementée dans l'histoire des systèmes scolaires. En effet, vers la fin du dix-neuvième siècle les gouvernements populaires ont substitué aux écoles confessionnelles des écoles de l'état, ouvertes à tous et seules bénéficiaires des deniers publics. Les champions de ce système se divisèrent en deux groupes, ceux qui étaient hostiles à toute influence religieuse dans les écoles et ceux qui croyaient pouvoir garder dans l'éducation populaire un fonds religieux commun. Ce système a triomphé un peu partout et les écoles confessionnelles ont persisté sans aide financière aux Etats-Unis, avec un peu d'aide publique dans huit provinces canadiennes, sans appui au Manitoba et en Colombie-Britannique.

— 1 —

"The development of public educational systems in the countries of the Western world has raised problems with respect to the nature of religious teaching in these schools. The introduction of compulsory attendance requirements enhanced these problems. In the United States the private and parochial schools have received no public funds and the charge has rested on the parents, a church, or other private support. In the United Kingdom denominational schools receive state support, if they meet the required standards. In Canada, Newfoundland has a system of denominational schools, six of the provinces have separate schools for Protestants or Catholics in a minority. New Brunswick achieves substantially the same end; and Manitoba and British Columbia provide no public support for either private or parochial schools and operate a system of non-denominational public schools.

* * *

Dans la deuxième partie, il souligne le débat qui eut lieu au Manitoba, où un système d'écoles confessionnelles, à deux sections, Catholiques et Protestantes, fut en vigueur pendant vingt ans. M. MacFarlane indique bien clairement que le fond de la discussion résulte d'une conception divergente au sujet du rapport entre religion et éducation. D'un côté l'on conçoit l'influence religieuse comme centrale dans l'enseignement, de l'autre l'on veut en éliminer totalement la présence ou la reléguer à un rôle secondaire et accidentel, comme si l'état avait un droit absolu sur l'instruction et comme si l'état devait ignorer la religion.

— 2 —

"The present system in Manitoba was established by the Public Schools Act of 1890 in the face of strong opposition from, and litigation by, the Roman Catholic minority. The basic issue is founded on religious belief. The defenders of denominational schools believe that religion and education cannot be separated. They also believe that parents have the right to send their children to a school where they will receive the type of education in which the parent believes. The supporters of non-denominational schools maintain that the state should not support any religious denomination through its schools or otherwise.

"They also maintain that a public school system cannot meet the religious requirements of all denominations, and therefore should not attempt denominational religious teaching at all. In so far as such teaching is provided it should be the responsibility of the particular church concerned and should be at a time of day when other parents can withdraw their children without disrupting the remainder of the school program. They contend that secular education is the responsibility of the state and religious education the responsibility of the church. If they have no church affiliation they may not believe in religious education at all.

* * *

Dans la troisième section, M. MacFarlane, parlant d'expérience, décrit les effets de la nouvelle loi scolaire dans la province, selon les circonstances. Là où un groupe religieux contrôle les commissions scolaires, il y a moyen d'orienter l'école publique vers un format acceptable aux catholiques, sans enfreindre l'Acte scolaire; mais ailleurs dans les grands centres, la minorité catholique doit, ou bien maintenir ses propres écoles, ou bien envoyer ses enfants aux écoles non-confessionnelles.

— 3 —

"The Manitoba system was reasonably acceptable to Roman Catholics in those school districts in which they, the Roman Catholics, were in a majority. Many Roman Catholics lived in such districts. Here they were able to elect a school board that was sympathetic to their views, and which would operate a school in a manner compatible with their religious beliefs. This was quite possible under the terms of the School Act. Members of teaching orders who held certificates could teach therein, religious ornamentation in the classroom could be provided, and five half-hour periods a week could be used for denominational religious instruction. However, in some school districts, notably Winnipeg and several of its suburbs, there was a substantial Catholic minority. Here Catholic parents had either to send their children to public non-denominational schools in which they did not believe, or to a private or parochial school at their own expense or that of their parish. They argued that they were being required through regular school taxation to pay for schools which their religious conviction prevented them from using.

"The Public school supporters replied that the schools being operated by the elected board were not Protestant but non-denominational and therefore should be acceptable to all. The Roman Catholics maintain that non-denominational schools were just as objectionable, if not more so, than Protestant schools.

* * *

Dans la quatrième partie, M. MacFarlane indique le premier principe d'une solution au problème: il faut que les écoles minoritaires aient un nombre suffisant d'élèves. Autrement, elles ne pourront pas travailler efficacement et aussi elles seraient multipliées d'une façon à nuire à l'enseignement provincial. Il est à remarquer que M. MacFarlane éclaire ici la recommandation 17 du chapitre XI. Selon lui il faudra 110 élèves pour une école élémentaire de quatre salles et de huit grades et une maîtresse par grade au secondaire.

— 4 —

"The Royal Commission on Education sought some means to recommend to the government to meet this situation. The solution had to be one which would relieve the real or alleged grievances and at the same time not much could be done in districts where the minority was very small, say one family. Most people on each side of the argument agreed on this point. More difficult was the decision as to the point where efficient work was impossible. The recommendation was that a private school should not qualify for any public support unless it had a minimum of four classrooms (110 pupils) in Grades 1 to 8 inclusive. This meant a minimum of one teacher for each two grades. For Grades 9 to 12 there was to be a minimum of one teacher per grade.

* * *

Dans la cinquième partie, M. MacFarlane révèle comment la Commission a décidé le degré d'aide à octroyer aux écoles minoritaires. Elle a éliminé d'abord un système d'écoles séparées qui aurait exigé deux systèmes d'impôts scolaires dans la province. Elle a ensuite fixé, comme plafond à l'aide, les octrois provinciaux et l'impôt scolaire général. (En un mot, les écoles minoritaires ne bénéficieraient pas de l'impôt scolaire local.) Elle a enfin conclu que l'aide aux écoles privées serait à peu près la somme qu'il aurait fallu verser aux écoles publiques pour l'instruction des élèves des écoles privées. De fait, pour l'année 1958, quand chaque élève des écoles publiques coûtait environ $265, l'octroi aux écoles privées aurait été de $155, par élève.

— 5 —

"The nature of the support that might be provided to private schools was also an important issue. Had a system of separate schools on denominational basis been recommended great injury would have been done to the Public School system and many problems that have arisen in Provinces which have Separate School systems would likely have followed. The recommendation made, therefore, was that no change be made in the uniform tax rate within a school district for education. But it was recommended that grants be paid by the province to private schools operating four or more classrooms in a district when these classrooms had been approved by a provincial inspector. The amount of the grant was to be determined by a grants commission, but was not to exceed what would have been paid to a public school classroom in the same district. The total amount available for grants to private schools was to be arrived at by taking the number of private school pupils over all pupils, as a fraction of all provincial grants and the general municipal levy. In the last year for which figures were available this would have produced about $155 grant per year for each private school pupil, while the cost for each public school pupil was about $265.

"The suggested plan was designed to provide some relief for large minorities who could provide schools large enough to be efficient without injuring the public school system. No system of separate schools was recommended. Private schools could be established by any group religious or otherwise within the recommended rules. The amount of the grant was to be equivalent to what the public saved in the public school system, through having pupils in private schools."

* * *

Il est à remarquer que l'argument a trait seulement aux difficultés des écoles catholiques. Si la Commission recommande des octrois à toutes les écoles privées qui les méritent, c'est en vertu du principe de la responsabilité gouvernementale à l'égard des groupements minoritaires dans une véritable démocratie. M. MacFarlane cependant traite du problème sur le terrain pratique et justifie ainsi la solution pratique, proposée à l'unanimité par la Commission dont il était président.

Ces remarques ont montré que M. MacFarlane était prêt à défendre sa prise de position avec une logique inexorable, ce qui fait croire que tout citoyen de bonne volonté pourrait arriver à la même conclusion.

Félicitations aux marchands de St-Pierre-Jolys

Nous publions dans ce numéro du journal deux pages de publicité (pages 8 et 9), commanditées par les hommes d'affaires de St-Pierre-Jolys. Ces compatriotes ont décidé en effet d'affirmer leur rôle dans la vie économique Franco-Manitobaine, à l'avantage de leur village et de la région commerciale qui l'entoure. C'est un des moyens modernes et utiles pour s'entraider efficacement.



Cette photo illustre le R. P. Martial Charest, O.M.I., professeur de cours spéciaux de français au Collège de Gravelbourg en compagnie de quatre de ses élèves. Ils sont ici arrêtés devant les chutes Niagara, au retour d'un pèlerinage de français au pays de Québec. De gauche à droite: Allan Blomme, Leslie Ell, Wayne Savard, le Père Charest et Paul Heppelle.

De Gravelbourg à Québec

Il y a dix mois ils ne savaient pas comment dire "bonjour" en français

par le R. P. M. Charest, O.M.I.
Collège Mathieu

Le 22 septembre 1959, à leur première entrée au collège, quelques-uns de nos élèves ne savaient pas dire bonjour en français. Cependant, au cours de leur première année académique ici, ils se sont montrés particulièrement intéressés à l'étude du français et en plus ils ont manifesté sérieusement le désir de poursuivre leurs études dans notre institution. D'autre part, nous pouvions discerner chez eux en plus de leur évidente bonne volonté la capacité intellectuelle nécessaire qui leur permettrait de poursuivre facilement jusqu'au bout leurs études classiques.

Ayant eu toute l'année à m'occuper spécialement de ces élèves, je m'étais rendu compte de ces dispositions excellentes et je crus qu'après avoir pleinement bénéficié au collège des cours spéciaux de français qu'on leur avait donnés ils profiteraient beaucoup au cours des vacances d'un séjour dans la province de Québec. L'espoir était de les faire progresser suffisamment en français pour qu'ils puissent suivre à leur retour, avec les élèves canadiens-français de leur grade, les cours réguliers de français et les autres classes qui se donnent aussi en français.

L'entreprise était considérable, mais ne valait-elle pas la peine . . . Appuyé par l'autorisation et la coopération bienveillantes du T. R. P. Recteur, par l'encouragement de tout le personnel et par quelques bienfaiteurs dont le Conseil de la Vie Française en Amérique, le voyage s'organise.

Il manquait encore quelque chose, et quelque chose de très important, une automobile. Après avoir tout considéré, l'automobile — à supposer qu'on en trouve une — était le moyen le plus économique et de combien le plus pratique, devant permettre un voyage des plus intéressants et des plus enrichissants. La même Providence qui devait nous guider et nous protéger visiblement tout le long du voyage me fit rencontrer juste à temps le bienfaiteur qui nous a généreusement prêté sa spacieuse automobile. Merci pour sa généreuse collaboration et son désintéressement à un des meilleurs amis du collège, et à un grand bienfaiteur, M. Aristide Fournier, de Ferland.

En route

Le 24 juin au matin, en la fête de saint Jean-Baptiste donc, nous laissons Gravelbourg. Un seul des 4 jeunes qui devaient faire le voyage m'accompagne à ce moment. Il est de Shaunavon. Nous prenons les autres en cours de route chacun chez lui: un à Moose Jaw, un autre à Regina —celui-ci est de Richardson mais il préfère que l'on dise de Regina —et le dernier à Kenora, Ont.

Il va sans dire que durant tout le voyage on a dû parler français même pour s'exclamer à la vue des paysages variés, des lacs, des rivières, des arbres de toutes essences qui surprennent tellement l'oeil asséché par les vents et la poussière du sud de la Saskatchewan.

Ça ne coûte pas cher

Afin de voir le pays tout en voyageant nous allions prendre six jours à descendre et autant pour revenir. Où étions-nous pour loger à cinq sans que ça coûte trop cher? Les Oblats sont nombreux au Canada . . . En allant, sauf pour un soir où nous avons été généreusement hébergés au petit séminaire de Hearst nous avons toujours dormi chez nous, chez des Oblats: Winnipeg, Fort William, Ville-Marie et Ottawa.

Une fois au Québec, c'est dans ma famille au Cap-de-la-Madeleine que nous étions attendus. Nous devons beaucoup de reconnaissance à ma mère qui a tout prévu et organisé ainsi qu'aux parents et amis de Ste-Anne de la Pérade, St-Casimir (Portneuf), Ste-Marguerite (Trois-Rivières) et St-Anaclet (Rimouski), qui ont bénévolement accepté de s'occuper de l'un ou l'autre des jeunes du 1er juillet au 15 août. Je devais moi-même suivre des cours d'été durant cette période.

Afin d'atteindre notre but il était pratiquement nécessaire qu'il n'y eut personne dans ces charitables familles avec qui ils auraient pu facilement converser en anglais. Ceci afin de leur enlever toute tentation de revenir au naturel. D'autre part il était aussi très important de leur faire entendre beaucoup de francais. Par conséquent, il fallait à chaque endroit une maman ou des grandes soeurs adoptives usant le plus largement possible d'un certain avantage que leur a départi le Créateur depuis le jour où il donna une compagne au premier homme . . .

Il fallait bien aussi, en plus du contact quotidien avec le savoureux français parlé des gens de nos campagnes, qu'ils gardent contact avec le français écrit et qu'ils étudient quelque peu. C'est ce qu'ils firent avec beaucoup de bonne volonté puisqu'ils en comprenaient la nécessité. Ceci demandait une bonne dose de renoncement puisque c'était en définitive de l'étude bien sérieuse pour un temps de vacances.

Dans la mesure où ils ont bien étudié ils ont manifesté la force de leur caractère et leur détermination à bien vouloir profiter du grand avantage qui leur était fourni. Je ne demandais en effet aucune autre preuve de leur reconnaissance que ce travail et le désir de s'exprimer constamment en français durant les deux mois que devait prendre tout le voyage.

Consolants progrès

Dans l'ensemble, ils ont été magnifiques, ils ont bien profité de tout. Si bien que j'ose dès maintenant affirmer que ce voyage aura valu à mes jeunes amis en plus de la plus belle aventure de leur vie et d'une expérience des plus enrichissantes, l'assurance de leur succès dans les classes régulières qu'ils ont commencé de suivre avec ceux dont la scolarité en français avait été normale jusqu'ici.

Ils ne peuvent encore lire Corneille et Racine sans explications, ni composer sans fautes de longues dissertations, mais leurs professeurs m'assurent qu'ils réussissent déjà très bien et qu'avec un peu d'attention spéciale de leur part durant quelques mois encore, ils auront définitivement pris le dessus.

Félicitations à ces jeunes. Ils ont si bien étudié au cours de leur première année de français que bon nombre de Québécois les entendant parler pour la première fois s'exclamaient: "Mais, ces enfants ont toujours parlé français." Félicitations aussi pour leur travail des vacances. Leur facilité à s'exprimer est devenue telle durant ces deux mois que l'un d'eux pouvait par exemple en revenant me raconter en détail les aventures d'Arsène Lupin dont il avait suivi le programme à chaque semaine à la télévision.

Remaniement important du cabinet Diefenbaker

OTTAWA — Le premier ministre John Diefenbaker a annoncé mardi de nouvelles nominations et d'importants remaniements dans le cabinet fédéral.

C'est ainsi que quatre nouveaux ministres ont été nommés: les hon. Walter Dinsdale, 44 ans, député de Brandon-Souris, ministre des Affaires du Nord et des Ressources nationales; Noël Dorion, 56 ans, de Québec, secrétaire d'Etat; Ernest Halpenny, 57 ans, de London, Ont., ministre sans portefeuille, et Hugh John Flemming, 61 ans, ancien premier ministre du Nouveau-Brunswick, ministre des Forêts (il est candidat conservateur dans l'élection partielle du 31 octobre).

L'hon. Pearkes, ministre de la Défense, devient lieutenant-gouverneur de la Colombie-Britannique; l'hon. Douglas Harkness, qui remplace l'hon. Pearkes comme ministre de la Défense, laisse son ministère de l'Agriculture à l'hon. Alvin Hamilton, de Saskatchewan, qui était ministre des Affaires du Nord depuis 1957.

M. Warner Jorgenson, député de Provencher, est nommé secrétaire parlementaire du ministère de l'Agriculture.

L'hon. George Hees est transféré du ministère des Transports à celui du Commerce. C'est l'hon. Léon Balcer qui s'occupera des Transports, après avoir été depuis trois ans procureur général et aussi depuis janvier dernier secrétaire d'Etat à la place de l'hon. Henri Courtemanche devenu sénateur.

L'hon. Gordon Churchill reçoit le portefeuille des Affaires des vétérans, mais il est aussi chef parlementaire aux Communes et président du comité des ministres s'occupant des recherches scientifiques et industrielles.

Le cabinet compte donc désormais 24 ministres, recevant chacun $27,000 par année; le premier ministre reçoit $37,000.

A l'A.E.C.F.M.

Le Club des 200

Un de nos hommes d'affaires versait sa contribution à titre personnel, il y a quelques semaines. Maintenant il ajoute une deuxième contribution **comme hommes d'affaires.** Qu'il nous soit permis de citer quelques paragraphes de la lettre qui accompagne ce deuxième don:

"Vous trouverez ci-inclus mon chèque au montant de $50.00 comme contribution au Club des 200 de la part de l'Agence Georges-J. Forest . . . Je suis fier de faire cette contribution au nom de la maison d'affaires, en reconnaissance à la population canadienne-française de notre province. Je crois sincèrement que la majorité de mes clients canadiens-français ne donnent pas fortement à l'Association d'Education. Ce chèque est en quelque sorte une contribution pour eux, car si ces braves gens tiennent à faire affaire avec mon bureau, c'est en grande mesure parce que nous tenons la cause des Canadiens français au premier plan ici.

"Si mon geste peut être répété par toutes les maisons d'affaires canadiennes-françaises, l'Association connaîtra l'essor qui lui est dû, car si nous voulons suffisamment quelque chose, il nous en faut payer le prix."

Où sont les imitateurs? Et combien sont-ils?

CINQUIEME LISTE

Contribution de $50.00

Agence Georges Forest, Précieux-Sang

Contribution de $30.00

M. Joseph Pelletier, St-Boniface

Contributions de $25.00

Pâtisserie Pelland, St-Boniface
M. J.-E. Jamault, Précieux-Sang
M. le Dr Paul L'Heureux, Ste-Famille
M. le Dr F. P. Doyle, Ste-Anne-des-Chênes
St. Boniface Hardware, St-Boniface
Rév. Pères Oblats, Eastgate, Winnipeg
M. F.-B. Vrignon, Woodridge
M. Denis Belair, Précieux-Sang
Congrégation des Filles de la Croix, St-Boniface
M. Georges Hébert, St-Boniface
M. le Dr J.-H. Boucher, St-Jean-Baptiste
M. Lucien Daoust, St-Boniface
M. A.-J. Turenne, St-Pierre-Jolys

MEMBRES INSCRITS A DATE: 98

Chronique de CBWFT

Papa a raison

Lauren Chapin (Kathy), Eleanor Donahue (Betty), Robert Young (Jim), Jane Wyatt (Margaret) et Billy Gray (Bud) forment la sympathique famille Anderson, qui prendra la route pour de nouvelles aventures télévisées à l'émission "Papa a raison", tous les dimanches soirs à 7 h. à compter du 16 octobre.

Edition spéciale

La deuxième émission de la série "Edition spéciale" pour la présente saison sera diffusée à 7 h. 30 p.m. chaque dimanche, à l'écran de CBWFT.

Animée par Henri Bergeron, "Edition spéciale" nous revient dans la même formule que l'an dernier. Chaque semaine, Marthe Carrier, Fernand Denis, Marcel Gagnon et Nolin Trudeau sont invités à identifier un sujet de l'actualité d'hier ou d'aujourd'hui.

En haut de la pente douce

Le populaire téléroman de Roger Lemelin, "En haut de la pente douce", entreprend une deuxième saison au réseau français de télévision de Radio-Canada. Il est diffusé le mercredi soir à 9 h.

Cette année, outre les Chevallier, quelques membres de la famille Plouffe nous reviennent. Signalons en particulier le retour de Ti-Mé, ce personnage haut en couleur.

Au cours de l'émission du 19 octobre nous retrouverons un père Gédéon abattu par le manque de sommeil. Les visions de sa femme disparue en sont la cause. Son fils, le père Alexandre, lui conseillera de consulter un psychiatre. Nous verrons que les recommandations du spécialiste enchanteront le Père Gédéon.

Les interprètes seront Charlotte Boisjoli, Roland Chenail, Denis Lussier, Guy Provost, Jean Coutu et Bertrand Gagnon.

Longs métrages

Le samedi 15 octobre, à 10 h., le long métrage mettra à l'affiche "Nous sommes tous des assassins". Drame social d'André Cayatte, avec Mouloudji et Louis Seigner. Quatre hommes sont promis à l'échafaud; l'un après l'autre, ils sont conduits à la mort.

Le mercredi 19 octobre, à 10 h. 30, le long métrage mettra à l'affiche "La peur". Drame psychologique de Roberto Rossellini, avec Ingrid Bergman et Mathias Wiemann. Un mari très épris de sa femme la terrorise néanmoins et l'accule à une impasse qu'il ne prévoyait pas, dans le but de lui faire avouer une faute passée.

Le jeudi 20 octobre, à 9 h. 30, "On ne badine pas avec l'amour"; à 11 h., le long métrage mettra à l'affiche "L'invité de la 11e heure". Drame de Cloche avec Jean Tissier, Roger Pigault et Blanchette Brunoy. Un jeune savant découvre un rayon mystérieux qui dévoile les pensées et peut amener la mort.

Le vendredi 21 octobre, à 9 h., "Par ordre du Tzar". La vie de Franz Liszt, par André Haguet, avec Jacques François, Michel Simon et Colette Marchand. A 11 h.: "Dansez maintenant", film musical d'Harold French avec Dennis Price et Gisèle Préville. Une histoire d'amour entre un compositeur et une célèbre chanteuse.

Cri sans écho

Nous n'annonçons pas une nouvelle série . . . nous réitérons, tout simplement, l'invitation lancée déjà sous cette rubrique et reprise maintes fois par l'annonceur entre deux émissions, en faveur de lettres et d'appels téléphoniques plus nombreux à CBWFT.

Nous ne pouvons trop insister sur l'importance que revêtent chaque appel, chaque lettre (ne serait-ce que deux lignes sur une carte postale) qui nous sont adressés. Trois éléments principaux motivent ces appels répétés en faveur des opinions de nos téléspectateurs.

Conscients de leurs responsabilités vis-à-vis du public, les responsables de la radiodiffusion et de la télédiffusion d'Etat se doivent de prêter une oreille attentive et sympathique à tous les appels de l'extérieur. Ils ne font que leur devoir.

De plus, une opinion ne constitue pas une loi, mais toute opinion énoncée de bonne foi a sa valeur, particulièrement si elle est constructive. Réunies ensemble, ce sont ces opinions d'un fort groupe de personnes (en l'occurence les téléspectateurs) qui permettent aux responsables d'évaluer à sa juste mesure l'opinion publique.

Enfin, compte tenu de ses ressources et du matériel dont elle dispose, la Société Radio-Canada ne cesse jamais de travailler à l'amélioration des programmes existants, en même temps qu'à l'élargissement de ses cadres. Avant tout cependant, elle vise à la qualité, qui n'est pas nécessairement synonyme de popularité.

Si c'est la responsabilité des réalisateurs et des exécutants de fournir au public des émissions de bon goût, le choix final des émissions reste à la portée des téléspectateurs qui n'ont, pour se libérer d'un horaire qui ne leur plait pas, qu'à tourner un bouton. Mais leur choix ne s'arrête pas là, et ils doivent considérer comme un devoir de protester quand ils ne sont pas satisfaits, mais aussi de féliciter lorsqu'il y a lieu! Peu d'émissions sont toujours parfaites ou toujours mauvaises. Mais c'est en distinguant le mal du bon et le bon du meilleur qu'un réalisateur finit par arriver à un niveau uniforme élevé, toujours pour le plus grand bénéfice du téléspectateur.

Il peut y arriver plus facilement s'il connait les réactions de son public. Et ces réactions, c'est vous qui devez les fournir.

Les téléspectateurs de CBWFT jouissent, depuis l'ouverture du poste, des services d'un personnel canadien-français assez nombreux, dans presque tous les domaines se rattachant à la programmation. Il serait dommage qu'ils n'en tiennent pas compte, car dans une situation semblable, il est beaucoup plus facile de perdre que de gagner.

Guy PARISEAU.

Au poste CBWFT

Des circonstances imprévisibles peuvent entrainer des changements après la publication de cet horaire.

Du samedi au vendredi

5.00—Mire et musique

Samedi 15 octobre

6.00—Le roman de la science
6.30—Nouvelles
6.45—Vacances d'une caméra
7.00—Walt Disney
8.00—Cinéfeuilleton (Le grand cirque)
8.15—Passe-partout (L'ambassadeur reçoit)
8.45—Folklore
9.00—Connaissance du monde (Lettre de Sibérie)
10.00—Long métrage (Nous sommes tous des assassins)

Dimanche 16 octobre

4.15—Ouverture et horaire
4.30—Les travaux et les jours
5.00—L'heure des quilles
6.00—Contes du dimanche (La princesse et le porcher)
7.00—Papa a raison
7.30—Edition spéciale
8.00—Des pays et des hommes
8.30—Au pays de Neufve-France
9.00—Du coq à l'âne
9.30—Une étoile m'a dit
10.00—L'art et son secret (Ce que l'art révèle des individus)
10.30—Premier plan

Lundi 17 octobre

6.00—Film
6.30—Nouvelles
6.45—Collégiens Troubadours
7.00—Tribune libre
7.30—Cinéfeuilleton (Le grand cirque)
7.45—Je vois tout
8.00—Les belles histoires des pays d'en haut
8.30—La poule aux oeufs d'or
9.00—Gendarmérie royale (Le cadeau de mariage)
9.30—Petit théâtre (Les deux cambrioleurs)
10.00—Histoire d'amour (Julietta)
10.30—Long métrage (Quai des illusions)

Mardi 18 octobre

6.00—Furie
6.30—Nouvelles
6.45—Collégiens Troubadours
7.00—Caméra '60
7.30—Cinéfeuilleton (Le grand cirque)
7.45—Par le trou de la serrure (Au théâtre Marjolaine)
8.00—Sur demande (Jean Coutu)
8.30—Joie de vivre
9.00—C'est la vie
10.00—Défi au danger
9.00—En haut de la pente douce
9.30—J'ai fait un beau voyage
10.00—Interpol
9.30—Pays et merveilles (Le géant qui sommeille)
10.30—Récital (Glenn Gould, pianiste)
11.00—Reportage (Esquimaud du Nord du Québec)

Mercredi 19 octobre

6.00—Le moulin aux images
6.30—Nouvelles
6.45—Collégiens Troubadours
7.00—Le siffleur
7.30—Cinéfeuilleton (Le grand cirque)
7.45—Du côté de chez Lise (Jean-Paul Filion)
8.00—Le point d'interrogation
8.30—Théâtre des vedettes (Le palais des glaces) (A valeur de feu)
10.30—Long métrage (La peur)

Jeudi 20 octobre

6.00—Charlot
6.30—Nouvelles
6.45—Collégiens Troubadours
7.00—Guillaume Tell
7.30—Cinéfeuilleton (Le grand cirque)
7.45—Coup de vent
8.00—Clef de sol
8.30—Filles d'Eve
9.00—Rendez-vous avec Michelle
9.30—Grands spectacles (On ne badine pas avec l'amour)
11.00—Long métrage (L'invité de la 11e heure)

Vendredi 21 octobre

6.00—Les aventures de Jackie
6.30—Nouvelles
6.45—Collégiens Troubadours
7.00—Le roi de la jungle
7.30—Cinéfeuilleton (Le grand cirque)
7.45—Pour elle (Suzanne Avon)
8.00—Découvertes (Une expédition dans l'Antarctique)
8.30—Théâtre Ford (Une fille modèle)
9.00—Cinéma international (Par ordre du Tzar)
10.45—Abat de rigueur (Quilles)
11.00—Long métrage (Dansez maintenant)



La Liberté et Le Patriote

Membre de la "Canadian Weekly Newspaper Association" et de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada

Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619, de l'avenue McDermot, à Winnipeg

Directeur: RAYMOND DUROCHER, O.M.I.

Les chroniques, articles ou nouvelles doivent être adressés à:

LA REDACTION, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man.

Téléphones — Rédaction: SP 5-8443; Administration: SP 4-3414

ABONNEMENTS — **Canada:** 6 mois, $2.00; 1 an, $3.50; 2 ans, $6.00
Etranger: 6 mois, $2.50; 1 an, $4.00; 2 ans, $7.00

Adressez vos abonnements à: **La Liberté et le Patriote**, 619, ave McDermot, Winnipeg 2, Man.

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa

La tâche du missionnaire... sauver les âmes et les corps

On ne peut douter que ce soit aussi sa tâche. Il suffit de regarder le Christ: personne plus que Lui n'a prêché le but primordial à tout autre: sauver son âme: "Que sert à l'homme de gagner l'univers, s'il vient à perdre son âme?" Lui, dont ce fut le but même de son Incarnation, nous sauver (nos âmes), ne fut pas cependant sans s'émouvoir devant les multiples nécessités matérielles des hommes. Aussi Le voyons-nous tout au long de sa vie user de son pouvoir divin pour soulager des besoins ou détresses matériels, guérissant toutes sortes de malades, tirant d'embarras un maître d'hôtel imprévoyant à qui le vin venait de manquer au cours d'une noce, nourrissant à deux reprises une foule de plusieurs milliers de personnes affamées, se laissant émouvoir par la douleur d'une veuve, d'un père, ou de ses amis (jusqu'à en pleurer lui-même) et reprenant à la mort pour les rendre à chacun d'eux, un fils, une fille, leur frère, Lazare . . . Pas de doute à avoir à ce sujet; le divin exemple est bien clair.

Tout cela n'était-il pas d'ailleurs une illustration par les actes du Grand Précepte nouveau de l'Amour du prochain qu'Il nous apportait: "Si quelqu'un voit son frère dans le besoin et s'il lui ferme son coeur, comment l'amour de Dieu sera-t-il en lui?" (I Jean, III, 17) "Cherchez le Royaume de Dieu et sa Justice" nous dit-Il encore . . . (Matt. VI, 33). Qu'est-ce que ce Royaume, sinon cette cité terrestre à l'édification de laquelle les chrétiens sont invités à collaborer et au milieu de laquelle ils ont à réaliser "comme un commencement de Ciel" par le "plus d'amour et de justice" qu'ils y mettront.

Il s'agit bien de cette doctrine sociale de l'Eglise qu'il faut réaliser, laquelle dérive en droite ligne des principes évangéliques rappelés ci-dessus.

Doctrine sociale de l'Eglise! . . . Sans doute la tâche propre de l'Eglise serait-elle idéalement de se borner à prêcher cette doctrine. A chacun des gouvernements intéressés, de la réaliser . . . idéalement. Mais en fait, en terres de missions, qui s'identifient presque toujours aux pays sous-développés, la tâche est tellement grande, tellement au-dessus des possibilités effectives des gouvernements (quand ceux-ci existent et prennent en fait conscience de leurs responsabilités), les besoins sont si immédiats et si urgents que bien souvent — disons toujours — le missionnaire, qu'il s'agisse du prêtre, de la religieuse missionnaire ou de l'apôtre laïc, devra entreprendre personnellement toute une série de tâches de bienfaisance, réalisant à son échelle peu ou davantage du programme social de l'Eglise, suivant les besoins les plus pressants et suivant ses possibilités. A côté des oeuvres de "miséricorde spirituelle", celles de "miséricorde corporelle"; pour reprendre les mots de nos petits catéchismes.

Il s'agira de construire un dispensaire et d'y exercer peut-être, ensuite, les fonctions d'infirmier; d'organiser une coopérative de consommation. En Bolivie, les Oblats canadiens sont actuellement occupés à installer une station radiophonique pour aider à l'alphabétisation des gens (80 pour cent d'entre eux en effet sont complètement illettrés). Autre exemple de Bolivie: (inattendu peut-être, mais vécu; tout arrive en pays de missions) nous fûmes envoyés, le R. P. Jacques Lehay, O.M.I., et moi-même, dans une paroisse perdue dans la région semi-désertique des Carangas — un assez gros village de terre . . . Pas de lumière le soir: une chandelle pour nous éclairer et faire nos réunions, plus tard une lampe à gaz. On envisage l'achat d'un petit groupe électrogène pour éclairer le presbytère et le local qui sert pour les réunions . . . mais, difficulté majeure, on n'a pas un sou . . . Et on a d'ailleurs bien d'autres besoins (une jeep par exemple, ce qui serait tout de même mieux que l'unique bicyclette qu'on a pour deux, pour un territoire de 80 milles sur 40 . . .!) A écarter donc. Mais on découvre, couvert de poussière, dans un local de la "Municipalité" un gros générateur de courant, un cadeau qu'ils ont reçu il y a 10 ans d'un candidat aux élections législatives, et qu'on a fait fonctionner pour éclairer la place publique les jours de "fiesta" . . . On l'essaie, ça tourne, quoique mal. Il faudrait des soupapes et des "rings". Le Père Lehay était mécano avant d'être prêtre. Bon. Pas le choix. On propose un contrat à ladite municipalité: on vous loue votre moteur pour un an. Notre loyer, les fils que nous achèterons et qui resteront propriété de la Commune une fois placés . . . Alors on s'engage pour un an (après, on verra) à fournir trois heures de courant chaque soir (de 7 h. à 10 h.) à toutes les maisons qui en voudront — une lampe de 50 watts par maison moyennant une légère redevance mensuelle, de quoi payer huile et gazoline. Accord, contrat, signatures . . . et nous voilà tous les deux en "bleu" à planter des poteaux, à poser des fils et isolateurs, à "raccorder" des maisons (plus de 60). Ça dure des semaines. Pendant qu'on "s'esquinte" les gens dancent sur la place (une fête qui s'était prolongée pendant trois semaines!), admiratifs, presque encourageants, mais sans plus . . . On aura par la suite des discours vraiment éloquents de la part des autorités pour nous féliciter et nous remercier . . . et ce sera sincère. Résultat: les gens filent, tissent, cousent, etc.; trois heures de plus. Avant, ils se couchaient pratiquement avec le soleil. Quelques-uns ont acheté une petite radio . . . un peu de musique . . . quelque chose de plus humain déjà en cette solitude, et une distraction plus saine en tous cas que l'alcool ou la "chicha".

Prêtres, bien d'autres tâches d'un autre ordre et tout aussi urgentes nous réclamaient, et cependant la situation nous accula. D'autre part, le manque de Frères Coadjuteurs (5 seulement pour la Bolivie), ce travail leur aurait incombé s'ils avaient été plus nombreux, ou à des apôtres laïcs, qu'on attend, et bien d'autres travaux du même genre, car ce n'était qu'un exemple . . .

Il reste, qu'alors que nous étions perchés sur nos poteaux, nous ne croyions pas accomplir une besogne qui fut hors du cadre de notre mission. Bien au contraire, nous avions le sentiment de faire, quoique bien modestement, oeuvre sociale et donc évangélique. Il y avait d'abord l'exemple donné du travail. Il y avait le bienfait matériel lui-même qui s'inscrivait, du moins nous le crûmes, au nombre des oeuvres de miséricorde qui sont la mise en exécution du précepte de la charité fraternelle et de l'entraide, bienfait matériel par ailleurs générateur (sans jeu de mots!) d'autres biens déjà spirituels: possibilité de travail supplémentaire et estime accrue du travail.

Ceci n'était qu'un simple exemple venu, croyez-le bien, bien au hasard de la plume, mais qui a, à tout le moins, le mérite d'illustrer le principe émis au début de cet article, lequel inspire tout le travail du missionnaire: travail double: sauver les âmes bien sûr d'abord, mais aussi les corps. Il en fut ainsi au temps de saint Vincent de Paul et avant lui; et il en est ainsi aujourd'hui encore et avec une urgence à tout le moins égale, c'est le moins qu'on puisse dire. Le grand Message d'Amour de Jésus, en effet, ne connait ni division, ni distinction, ni restriction . . . Combien de fois d'ailleurs cette sollicitude envers les misères corporelles n'a-t-elle pas été le chemin qui a conduit aux âmes, à l'exemple de Jésus qui remettait les péchés au paralysé en même temps qu'Il le guérissait, et qui annonçait son Eucharistie à l'instant même où il achevait de rassasier les foules par le pain multiplié . . . Le message du Christ ne peut connaitre d'amoindrissement ni de limitation.

Or c'est à cette tâche double du missionnaire, chers lecteurs, que vous êtes invités à collaborer, par le don de vos personnes peut-être, en répondant à une vocation missionnaire (1); par vos prières et votre vie de sacrifice sûrement, par vos dons matériels aussi qui sont nécessaires (2).

Ce Dimanche des Missions, le 23 octobre, institué par S. S. Pie XI, n'a pas d'autre but que de replacer chaque chrétien devant le problème du Monde à évangéliser et à sauver, et de lui rappeler la contribution personnelle — quelle que soit la nature de celle-ci — qu'il est invité à y apporter.

Père Pierre LEGRAND.

Notes:

(1) Dernière institution apostolique en date: "Les Volontaires du Pape". Voir **La Liberté et le Patriote** du 19 août, en page trois.

(2) Le Père Legrand, missionnaire en Bolivie depuis trois ans, est actuellement au Canada. Il regagnera ses missions le 10 novembre. Les personnes désireuses de lui faire un don pour la Bolivie peuvent le lui envoyer à l'adresse suivante: Père Legrand, Noviciat des Pères Oblats, St-Norbert, Man.

Billet du vendredi

Un centenaire qui touche Eugène Labiche

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

On signale en France le centenaire d'une des comédies les plus populaires de Labiche: **Le Voyage de M. Perrichon.** La première en eut lieu en 1860 à Paris, et on la joue encore, partout, avec un succès de rire qui ne diminue pas. La pièce eut les honneurs du cinéma, passa sur les écrans de télévision, et l'on continua de s'esclaffer.

Labiche est la gaieté dans le sens le plus entier du terme. Il aime à rire et fait rire. Il n'appartient pas à la filiation de Rabelais, qui ne manquait pas de mépris pour l'homme, ni à celle de Molière, gai sans doute, comme le note Fortunat Strowski, mais "non sans une tristesse parfois qui vient de ce qu'il y a dans son théâtre trop de réalité humaine".

Labiche est bonne humeur avec équilibre, et on sent qu'il rit, présentant une oeuvre, avec le même coeur que ses auditeurs ou ses lecteurs. Il a ce qu'on appelle de la santé morale. Il ne se pique pas d'un style raffiné, psychologique à ne pas s'y retrouver, alambiqué ou précieux. Il écrit d'une phrase simple et facile, que tout le monde entend. Il ne demande pas davantage. Mais les situations qu'il expose sont farce et imbroglio, quiproquos incessants, avec de l'esprit, de l'humour, des mots à l'emporte-pièce qui collent, que l'on n'oublie pas.

L'auteur est peut-être l'écrivain le plus gai de France, qui en compte par centaines. Ce qui lui appartient n'est qu'à lui et on ne le compare à personne. Il serait le seul de son genre, de sa famille.

* * *

Il débuta par un roman qui s'intitule **La Clef des Champs.** La même année, il donna un drame et un vaudeville, **L'Avocat Loubet** et **Monsieur de Coislin ou l'homme infiniment poli,** qui établirent sa réputation, lui valant la faveur populaire — ce qui n'est pas peu dire. Vinrent par la suite une douzaine de comédies, aussi folichonnes l'une que l'autre. Outre **Le Voyage de M. Perrichon,** les plus connues restent **La Cagnotte, Le Chapeau de Paille d'Italie, L'Affaire de la rue de Lourcine.**

Seul Labiche pouvait se permettre ces fantaisies frisant la cocasserie, d'où la stricte logique est bannie, dont la marche se poursuit à travers des coups de théâtre invraisemblables, mais d'un comique irrésistible. Elles sont dans son tempérament. Elles déclenchent le rire et il ne cherche pas autre chose. Il ne fait de morale à personne, tout en respectant la morale conventionnelle, et même ses propos les plus libres, exigés par certaines scènes, sont tels qu'on ne saurait s'en offusquer.

Sa vie durant, il connut le succès et toucha des recettes presque fabuleuses. Ce qui lui permit de vivre avec quelque faste, mais ne l'engagea jamais à s'éloigner de cette bourgeoisie dont il était, pour rechercher — comme, par exemple, Maupassant à son meilleur — la haute vie mondaine et la fréquentation des familles titrées.

* * *

On connait les données de **La Cagnotte,** que l'on vit au cinéma comme sur les planches, et qui est l'une des comédies les plus amusantes de Labiche. Dans une ville de province, un groupe d'amis se réunissent pour jouer aux cartes. Ils déposent dans une tirelire la cagnotte résultant de chaque partie.

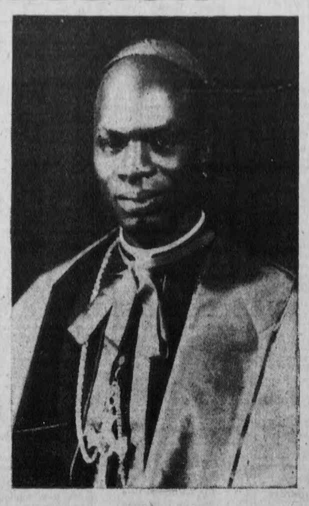
La tirelire pleine, on la casse, mais que faire de l'argent qu'elle contient? Il est décidé que le cercle se rendra à Paris pour s'y amuser, faire la bombe, même un peu la tournée des grands ducs, toutes proportions gardées. On ne saurait imaginer les aventures qui attendent nos braves gens, plus abracadabrantes les unes que les autres, et que seul l'auteur pouvait échafauder l'une sur l'autre, ou l'une à la suite de l'autre. C'est le fou rire du commencement à la fin. Cela ne dérougit pas.

Né en 1815, Eugène Labiche mourut en 1888, âgé de 73 ans. Il eût pu dire, quittant ce monde pour l'autre, qu'il n'avait guère souffert de l'existence et du contact de ses semblables. Il fut à son apogée sous le Second-Empire, époque brillante s'il en fut, qui connut tant d'esprit, de richesse, plus la volonté de s'amuser, de rire, de jouir des jours qui passent. En 1860, au temps de Monsieur Perrichon, Napoléon III était lui-même au faite de sa gloire, et il multipliait les occasions de plaisirs autour de lui: aux Tuileries, à Compiègne, à Biarritz. Cela se termina avec le désastre de 1870, auquel Labiche survécut, attristé des malheurs de son pays, pendant dix-huit ans.

L'ILLETTRE.



LA SEMENCE LÈVE EN PAYS DE MISSION



" L'AFRIQUE EST PRETE POUR LA MOISSON "

Sa Sainteté le Pape Jean XXIII a élevé un de ses Fils au Cardinalat,

SON EMINENCE LE CARDINAL LAURENT RUGAMBWA

L'AFRIQUE

235,000,000 d'habitants
23,000,000 catholiques
14,000 prêtres
5,000 frères
24,000 soeurs

le temps est si précieux que les options actuelles des chrétiens engagent définitivement l'avenir. Toute hésitation et tout retard seraient lourds de conséquence..."

S.S. Pie XII

DES AUJOURD'HUI ASSOCIEZ-VOUS A

L'OEUVRE PONTIFICALE DE LA PROPAGATION DE LA FOI

★ AU PAYS DE MES COUSINS ★

par le R. P. Raymond DUROCHER, O.M.I.

— V —

Le royaume de l'artiste

Il y avait autrefois, à Paris, deux genres d'édifices publics.

Dans ceux de la première classe, tel le musée du Louvre avec ses sculptures et ses tableaux, la foule se chargeait du mouvement, en se promenant d'un chef-d'oeuvre à l'autre pour contempler les objets inanimés.

Dans la deuxième catégorie, un groupe d'hommes, soigneusement choisis, s'occupaient de l'action devant les spectateurs inactifs ou, du moins, assis. Il en qui ainsi à la Comédie-Française, à l'Opéra et même à la Chambre des députés, où les spécialistes font vivre le théâtre, la musique et l'art oratoire.

La qualité relative de l'interprétation peut être devinée d'une façon indirecte mais sûre. Pour son rôle dans un musée, le spectateur **doit payer** de sa poche. Un coupon d'un franc nouveau (20 cents), par exemple, lui assure une place dans le défilé qui passe devant le Tombeau de l'Empereur. D'autres endroits moins publics coûtent 5 francs (anciens). A l'aéroport, la redevance se chiffre à 15 francs (nouveaux).

D'autre part, les spécialistes qui évoluent devant les spectateurs inactifs **se font payer plus** cher. Une première loge au Théâtre des Champs-Elysées se vend 12.00 nouveaux francs, timbres et taxes compris ($2.50); un fauteuil de balcon, de face, à la Comédie-Française, s'achète à 11.00 nouveaux francs, timbres compris. Pour accéder à l'Assemblée nationale, il faut, semble-t-il, se procurer un uniforme de gendarme, ou une carte de journaliste.

D'ailleurs, les mouvements des spectateurs aux concerts et aux représentations dramatiques sont sévèrement réglementés. A l'Opéra, l'entrée de la salle est interdite pendant l'exécution des actes. Les coupons ne sont ni échangés ni remboursés. La distribution des rôles n'est pas garantie. Et à la Comédie, les dames sont priées d'enlever leur chapeau. Dans les musées, il y a, c'est entendu, un supplément pour la prise de photographies.

Ce lien entre tickets et édifices est bien compréhensible. Les touristes usent les planchers et les bancs des musées dont les trésors subissent à leur tour l'usure du temps. Une petite contribution multipliée par les foules, allège d'autant le budget d'état. Quant aux spectacles, les artistes doivent évidemment réparer l'usure de leur talent et de leur personne.

Aujourd'hui, grâce aux moyens modernes, il y a une troisième catégorie d'édifices publics, **les châteaux animés.** Il ne s'agit pas d'une séance de fantômes. Le château demeure inchangé, mais au lieu de circuler dans ses couloirs, les spectateurs s'installent à l'extérieur, face au monument. Tout à coup, moyennant musique, projecteurs et jets d'eau, le jardin reprend sa vie ancienne. Le château s'illumine, les voix qui ont fait vibrer ses murs autrefois reviennent à la vie et, au milieu d'une inondation de son et de lumière, le spectateur se transporte en imagination en plein coeur des événements splendides qui se sont déroulés dans l'édifice depuis les origines.

C'est à Versailles, comme il convient, que ce triomphe de la technique électronique moderne atteint sa perfection. Inoubliable cette chandelle dans une fenêtre d'un palais enténébré, symbole d'un roi qui se meurt. Inoubliables ces tonnerres de voix et de chevaux, suivis du dialogue entre un roi et son peuple (Mes enfants), prélude à la ruée vers Paris et la guillotine. Inoubliables les **tapements** de cette canne et les progrès de cette lumière dorée qui marquent l'entrée de Sa Majesté dans la salle des banquets. Inoubliables les magnifiques accents de Charles Boyer et de Mme Jacqueline Morane, récitant et récitante, qui racontent l'histoire de ce château dont la vie s'identifie avec celle de la France, selon le texte de MM. Jean Cocteau et André Maurois. Le tout, au bénéfice de la restauration du château.

Versailles, comme le disait M. Edouard Herriot, est "le rêve d'un monde ordonné à l'homme et par lui habitable" . . . "la plus noble ordonnance de pierres, d'espace et d'arbres que l'époque moderne ait offerte à l'humanité".

"Versailles, d'enchainer M. André Cornu, président du Comité National pour la Sauvegarde du Château de Versailles, doit apporter chaque année à des millions de visiteurs la diversion, l'enrichissement de l'esprit et du goût dans une atmosphère de détente et, dans cette nuit pareille aux plus lumineuses d'autrefois, faire participer chacun au rendez-vous que donne ici la France à son grandiose Passé."

La jeunesse française s'est hâtée d'ajouter "Son et Lumière" à la liste des sobriquets qu'elle accole aux anciens: "Croulants", "Vestiges", "Feu d'artifice", mais elle vient à Versailles et elle est fière.

Témoignage plus éloquent que celui de ce professeur américain de moyens de communications, envahi par la magie des haut-parleurs, par le jeu d'orgue chromon et par la féérie des jets et des pierres animées: "Nous n'avons rien de semblable chez nous".

Le spectacle de "Son et lumière" à Versailles contribue puissamment à créer chez le spectateur un état d'esprit qui augmente chez lui le plaisir qu'offrent les visites aux musées, les concerts et les représentations dramatiques de Paris.

Considérons, par exemple, les musées de l'Homme, de la Marine et du Louvre. Le premier, dans l'aile gauche du Palais de Chaillot, retrace l'histoire humaine depuis les origines dans toutes les parties du monde. Les vitrines renferment les ossements, les habits, les instruments de guerre, de chasse, de cuisine, de musique et du culte de toutes les races antiques. Tableaux innombrables et détaillés qui rendent témoignage à la diversité et à la continuité humaines. Stimulée par l'expérience à Versailles, l'imagination se met de la partie et le tout devient un voyage dans l'espace et le temps auprès d'êtres vivants.

Au deuxième musée, dans l'aile droite de ce Palais blanc, se trouvent des spécimens ou des modèles de tous les bateaux de guerre, de commerce, de pêche et de plaisance et tout ce qui se rapporte aux sports nautiques. Et encore, en regardant une boussole chinoise, une réplique exquise en ivoire d'un trois-mâts, le Canot Impérial, grandeur naturelle, on se sent envahi par l'ondulation de la mer, le roulement des canons, l'esprit de gloire et d'aventure.

Enfin au Louvre, chacun s'arrête quand il le veut, devant l'un ou l'autre des centaines de cadres pour jouir du moment magique où la scène représentée devient une expérience personnelle. Soulignons en passant deux améliorations au Louvre. On a sorti deux ou trois cents chefs-d'oeuvre des caves pour les exposer au deuxième étage, complètement rafraichis, et on a aménagé un petit restaurant dans un coin des escaliers où le visiteur peut déguster une tarte et se reposer les jambes.

Heureusement, il y a des divertissements qui exigent moins du spectateur. Un concert d'Isaac Stern avec l'Orchestre National sous la direction de William Steinberg, une représentation de l'opéra "Lucia di Lammermoor" avec, en vedette, Joan Sutherland. Comme le Créateur qui jette des constellations scintillantes dans l'espace libre de l'univers, ainsi ces deux virtuoses font d'un concerto de Brahms ou d'une aria de Donizetti des fontaines de sons parfaits. (Il faut dire en toute honnêteté qu'au Théâtre des Champs-Elysées, aussi bien qu'à l'Opéra, les cors d'harmonie manquent un peu de précision.)

Evidemment, c'est à la Comédie-Française, sanctuaire mondial du verbe français, que le Canadien se sent le moins spectateur et le plus participant, car son coeur y vibre parfaitement à l'unisson avec ce qui se passe sur la scène. Un soir, par exemple, c'est une représentation magistrale de "Polyeucte" qui rappelle aux visiteurs d'outre-mer des vestiges d'études de leur jeunesse. Quel contraste entre la lecture en classe et cette évocation vivante! Il y a d'abord le décor sobre et majestueux. Deux chaises curules et des draperies grisâtres, laissant transparaître au fond les colonnades romaines. Sur la scène, Pauline (Thérèse Marney) révèle par mille intonations de voix et mille gestes gracieux, les tourments de l'âme d'une personne noble, déchirée en tous sens par l'amour de son père, Félix, sénateur romain (Jean Marchat), de son mari, Polyeucte, converti qui aspire au martyre (Jacques Destoop), et de son amant d'autrefois, Sévère, favori de l'empereur (André Falcon). Exécution digne du texte sublime de Corneille, c'est la 604e représentation de la pièce par la troupe tricentenaire dont Napoléon disait: "La Comédie est l'orgueil de la France".

La France a ses savants et ses saints, ses hommes d'état et ses guerriers, mais l'âme de Paris qui est la fine pointe du pays est le royaume de ceux qui ont le culte de la beauté. L'artiste de la pierre, du son, de la lumière, de la musique, et surtout des émotions humaines, exprimées avec noblesse et discipline, celui-là, peu importe ses origines, son siècle, sa personnalité, règne à Paris. Et ayant rencontré ces génies dans leurs oeuvres, le visiteur d'outre-mer en est enrichi pour toujours.

(à suivre)

PARIS — Le conseil municipal de Paris vient d'adopter un plan visant à encourager la croissance de villes industrielles "satellites" dans la banlieue afin d'empêcher l'affluence quotidienne de milliers d'ouvriers banlieusards dans la capitale. Le plan du conseil, qui a été pris à partie par les urbanistes et architectes importants, vise à encourager les gens des banlieues à travailler dans la région qu'ils habitent ou encourager les maisons d'affaires, les entreprises commerciales et les industries du centre de la ville à émigrer vers la banlieue.

Les critiques du plan soutiennent que le développement de petites villes satellites ne résoudra pas le problème de la circulation auquel Paris fait face. Comme alternative, les architectes et les urbanistes proposent la construction d'une seconde ville parallèle, à environ 15 milles de Paris. La nouvelle ville deviendrait le centre de l'administration gouvernementale, de l'industrie et du commerce, alors que la vieille ville, le Paris actuel, continuerait à dominer comme centre artistique et intellectuel.

A l'Hôtel de Ville
La Veillée
du lundi soir

par M. Henry LANE
courrieriste municipal
de La Liberté et le Patriote

Le mardi 11 octobre avait lieu la réunion régulière du Conseil de Ville de St-Boniface.

L'échevin Hart, pro-maire, présidait vu que le maire Van Belleghem est actuellement à San Diego au congrès inter-américain des municipalités.

L'assistant greffier, M. F. Marion, lut une communication de M. le Maire où celui-ci informe le Conseil qu'une réunion de l'Union des Maires et Municipalités, dont M. Van Belleghem est vice-président pour le Manitoba, se tiendra à Montréal les 6 et 7 novembre, et à Ottawa le 8 novembre. Le Conseil vota les fonds nécessaires pour permettre à M. le Maire d'y assister. Dans une autre lettre M. le Maire demandait la permission d'être absent du Conseil pour deux réunions consécutives: permission accordée.

L'échevin Bennett, de Winnipeg, convoque une assemblée des municipalités contiguëes aux rivières Rouge et Assiniboine en vue de discuter d'un vaste projet de stabilisation des rives des deux rivières, comme projet de travaux d'hiver; l'ingénieur et l'échevin Warman assisteront à cette réunion.

L'association dite "Winnipeg and Suburban Municipal Association" demande au Conseil d'étudier cette question: Avec la création d'un gouvernement métropolitain, est-ce que l'association devrait continuer d'exister? La réponse est laissée aux délégués de la Ville qui étudieront la question.

Les religieuses de la Présentation de Marie, 718, rue Taché, se plaignent que les travaux de reconstruction de la rue Taché et la pose des égouts ont causé des dégâts à leur édifice; ceci fut remis à l'ingénieur et à l'avocat de la Ville pour déterminer la responsabilité de la Ville ou du contracteur.

Le chef des pompiers, M. Evariste Gagnon, recevait une invitation pour suivre un cours d'orientation en défense civile qui se tiendra à Arnprior, Ont., du 28 novembre au 2 décembre. La permission de suivre ce cours lui fut accordée.

L'Association des Educateurs de langue française remercie le Conseil pour les annonces faites dans leur publication.

Le Canadian Mental Health Association remercie les membres du Conseil pour les contributions reçues. On fit alors remarquer que plusieurs des membres du Conseil en bénéficieront sans doute, étant membres de cette association.

M. R. de Meyer, au nom de plusieurs résidants de la rue Plinquet, présentait une requête protestant contre la décision du Conseil de ne pas leur accorder une réduction de taxes pour le pavage de cette rue; il croit que les résidants auraient droit aux mêmes avantages que les résidants d'autres rues qui ont été pavées avec l'aide de la province et qui servent de grandes artères; le bout de rue en question sert de débouché à toute la grosse industrie de St-Boniface. Les documents à ce sujet furent étudiés et, d'après le rapport de l'ingénieur et de l'avocat, il s'en suit que le pavage devait être renouvelé puisqu'il y avait au-delà de 30 ans qu'il avait été fait et que par conséquant, ce travail était à la charge des propriétaires de cette rue et que le projet avait été dûment affiché et qu'aucune objection n'avait été faite dans la période prescrite. Le Conseil décida finalement de remettre la question au comité de finances qui étudiera un rapport que l'avocat de la Ville devra faire sur le nombre de rues dont le pavage a été payé par tous les contribuables de la Ville et en quoi la rue Plinquet diffère de celles-là.

103 résolutions des comités étaient soumises pour adoption, et l'on y remarque entre autres: que l'ingénieur soit requis d'inclure parmi les projets de construction d'hiver, la construction des trois bibliothèques et des trois piscines (si le public se déclare en faveur de ces projets); que d'après le rapport du commissaire évaluateur, en date du 10 août, la population de St-Boniface se chiffre maintenant à 35,799; que le terrain le long de la rivière Rouge, à l'ouest de Lyndale Drive, à partir du pont Norwood jusqu'à la première maison au sud, soit placé sous la juridiction de la commission des parcs.

Les résidants de la rue Langevin, vis-à-vis du Parc Provencher, seront heureux d'apprendre que l'ilôt de fleurs et d'arbustes sera refait par décision du Conseil.

Le Conseil a rejeté l'idée d'opérer les parcomètres le vendredi soir entre 6 h. et 9 h.

Par suite du rapport du chef de police suppléant, que des lignes blanches soient peintes sur la rue Archibald, en ligne avec le côté sud de la rue Plinquet, et qu'on y installe des affiches de traverse pour les écoliers.

Par suite du rapport de l'ingénieur, le greffier est autorisé à annoncer, parmi les employés de la Ville, pour deux opérateurs aux pompes; il faut que l'annonce indique clairement que ce travail est de nature temporaire à cause de l'automatisation de la station de pompes.

L'échevin Turner demande au comité des licences s'il accordera considération au prix élevé des licences de chien pour l'an prochain; il considère le prix actuel exorbitant. L'échevin Pynoo, qui s'est toujours déclaré l'ami fidèle de la race canine, ajouta que c'était un vol de charger un tel prix (les licences se chiffrent jusqu'à $20.00). M. le pro-maire déclara que tous les échevins étaient des amis des chiens et que la question sera étudiée par le comité. L'échevin Parent, président de ce comité, déclara que la décision avait été prise en vue d'éliminer le grand nombre de chiens sans licences qui causaient des dégâts dans la Ville et dont plusieurs résidants se plaignaient.

L'échevin McKall revint à la charge contre le règlement qui changeait la zone agricole à industrielle pour 600 acres de terrain situé près des cours de triage Symington. Ce terrain est maintenant zone industrielle, puisque le ministre du Commerce et de l'Industrie a approuvé la requête du Conseil demandant qu'il en soit fait ainsi.

L'échevin McKall prétend qu'il en coûterait 5 à 6 millions de dollars pour y apporter les services municipaux, que la Ville ne dispose pas de cette somme et qu'il n'y a pas de demandes d'industries pour s'y installer. Il supplie le Conseil de demander à la commission d'urbanisme de St-Boniface de faire les démarches nécessaires pour remettre ce terrain à zone agricole.

Sur motion de l'échevin Lonergan, l'échevin Turner est nommé pro-maire pour la dernière période de l'année.

L'échevin Guay, appuyé par l'échevin St-Hilaire, demande qu'une affiche d'arrêt soit placée à l'angle des rues Bertrand et de la Morénie, avec l'approbation du chef de police et de l'ingénieur.

Durant l'absence de M. Dubreuil, trésorier, actuellement malade, M. Jean Chale est nommé pour agir à sa place.

A lundi soir prochain.



Son Exc. Mgr Paul Dumouchel, O.M.I., vicaire apostolique du Keewatin, avec siège à Le Pas, a été nommé président d'un comité épiscopal du Canada pour faire enquête sur l'éducation des Indiens. On étudiera la formation donnée dans les écoles et les progrès post-scolaires des Indiens, ainsi que l'entraînement plus spécialisé des missionnaires.

Résolution importante des instituteurs de St-Boniface

L'association locale de la Manitoba Teachers' Society a St-Boniface a introduit un nouveau point de vue dans le débat sur l'aide aux écoles privées, jeudi soir dernier. Une résolution massivement appuyée a approuvé l'aide provinciale aux écoles privées et paroissiales partout où cela ne nuira pas aux écoles publiques. On a ajouté toutefois une résolution particulière en faveur de l'extension aux instituteurs dans ces écoles, des mêmes octrois que l'on accorde aux instituteurs dans les écoles publiques et aux mêmes conditions. Enfin, l'association, dans le but de laisser toute liberté quant aux détails, s'est abstenue de commenter les autres recommandations de la Commission royale. Cette résolution fait partie d'un programme d'études sur ce sujet qui a été entrepris par la MTS depuis le dernier congrès provincial.

Congrès des hôpitaux catholiques

Le dix-huitième congrès de la Conférence Catholique des Hôpitaux du Manitoba aura lieu à l'hôpital St-Boniface et au Sanatorium de St-Vital, les 16 et 17 octobre. Il y aura des conférences et des séances d'études au sujet de la pratique de la pauvreté dans les hôpitaux sous le plan gouvernemental, la position de l'aumônier dans l'hôpital, le lien entre écoles de gardes-malades et l'hôpital. M. le Dr J. W. Willard, directeur de l'enquête sur les constructions hospitalières au Manitoba, sera l'orateur principal au banquet de mardi soir à l'hôpital St-Boniface.

Remerciements

M. Edmond Mondor, de St-Boniface, remercie tous ses parents et amis qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de son frère, Alfred.

• • •

Mme V. Mailhot et sa famille désirent remercier très sincèrement tous leurs amis et voisins qui leur ont témoigné leur sympathie à l'occasion du décès récent de M. Mailhot.

PETITE NOTE
Fiançailles

Mme Bernice Greene, de 1720, avenue Corydon, Winnipeg, est heureuse d'annoncer les fiançailles de sa fille, Susan Mary, avec M. Hubert-Sherman Bonin, fils de Mme Berthe Bonin, de 208, rue Notre-Dame, St-Boniface. La bénédiction nuptiale leur sera donnée en l'église St-Ignace de Winnipeg, le samedi 19 novembre, à 11 h. a.m.

— N'oubliez pas ce précepte: quand vous aurez terminé votre causerie, saluez gracieusement le public et retirez-vous sur la pointe des pieds.
— Pourquoi sur la pointe des pieds?
— Pour ne réveiller personne.

NOS AMIS, LES LIVRES



(A la bibliothèque de St-Boniface, section française)
(angle des rues Cathédrale et Langevin)

Encore une fois, cet été, la section des jeunes a connu une période de grande activité. La bibliothèque est un but de promenade, presque un lieu de réunion pour les écoliers en vacances qui viennent se réapprovisionner régulièrement en lectures.

Comme les années précédentes, des nouveautés de choix ont été présentées, malheureusement, nous avons dû renoncer à l'Heure du Conte. De nouvelles étagères ont envahi progressivement coins et recoins de notre local et il n'était plus possible de trouver le petit espace nécessaire à nos jeunes auditeurs. Par contre, le Club de la Feuille d'Erable a sorti environ cent vingt livres tout neufs et tous nouveaux. Il y avait, entre autres, de magnifiques albums illustrés dont le texte est signé des meilleurs auteurs, tels: Duhamel, Troyat, Bosco, Kipling, Vialar. Plus de soixante enfants se sont inscrits au Club et reçurent leur petit catalogue. Fin août, les lecteurs les plus assidus se réunirent et quatre prix furent tirés au sort.

C'est donc avec beaucoup de satisfaction que le personnel de la bibliothèque se pencha au début de septembre sur les statistiques. L'année dernière, nous avions déjà été très fières d'enregistrer un grand pas en avant mais cette année a encore été meilleure. En juillet et août 1959, nous avions prêté 6,829 livres aux jeunes, cette année: 7,368, soit donc une augmentation de 539 unités, plus d'un demi-millier! n'est-ce pas merveilleux?

Cependant, nous n'avons pas l'habitude de nous reposer sur nos lauriers et de nous satisfaire des succès remportés; ce mois-ci nous préparons activement des nouveaux livres pour les adultes qui reviendront de plus en plus nombreux au fur et à mesure que les veillées allongeront. Et nous voulons vous donner dès maintenant un avant-goût de ce qui vous attendra à la bibliothèque.

Amateurs d'histoire, voici pour vous:

Le fils de l'empereur, par André Castelot. Des archives récemment découvertes ont permis d'écrire une biographie où Napoléon II, roi de Rome, duc de Reichstadt est vu sous un jour entièrement nouveau.

Madame Royale, par le même auteur. Prenante comme un roman, une biographie exacte de la fille de Marie-Antoinette.

Désirée Clary, par Gabriel Girod de l'Ain. Pas une histoire romancée comme celle que nous connaissons déjà, nous suivons le destin de Désirée à travers sa correspondance. Lettres à Bernadotte, à Napoléon, à toute sa famille.

Metternich, par Michel Missoffe, et **Metternich et son temps**, par Berthier de Sauvigny. Deux graves ouvrages nous éclairant sur l'homme, sur l'oeuvre et sur l'Europe du XIXe.

Aux amateurs de sciences, voici:

Le coeur, ses maladies, ses traitements, par Yves Bouvrain. Un "précis" sur le coeur.

Niehans ou la vieillesse vaincue, par Gilles Lambert. Ce titre parle suffisamment . . .

La conquête des fonds marins, par Romanovsky. Un nouveau sport, une nouvelle science, un nouvel avenir économique.

Ainsi vivrons nous demain, par Pierre de Latil. A partir des découvertes actuelles, une vue sur ce que la vie de tous les jours nous réservera demain.

Amateurs de romans, voici les deux romans qui, ces derniers mois, ont tenu et tiennent la tête de liste des best-sellers en Europe comme en Amérique.

Exodus, par Léon Uris. L'épopée de la fondation d'Israël.

Le Guepard, par Guiseppe Tomasi di Lampedusa. Roman historique qui fait revivre, avec le grand-oncle de l'auteur, l'Italie de Garibaldi.

Amateurs de littérature, de voyages, de philosophie, de beaux-arts et de romans variés, la prochaine chronique vous sera dédiée.

TRIBUNE LIBRE

Dans votre édition du 7 octobre, un Monsieur Châteauvain excite les Français à se prononcer au sujet de la radio, la télévision et le journal français:

Vous voulez mon opinion: il a raison sur tous les points et même il oublie de mentionner que trop souvent hélas, **La Liberté et le Patriote** elle-même est dépourvue de "nouvelles locales". Il me semble que les milliers de Canadiens français du Manitoba sont assez intéressés à leur province pour recevoir des nouvelles locales: à la radio d'abord: CKSB est négligeant terriblement sur ce point, comme il l'est sur tous les autres d'ailleurs; CBWFT n'est pas déjà assez content de nous passer toutes les émissions du Québec, encore faut-il écouter les nouvelles de Montréal; **La Liberté et le Patriote**, où elle manque de correspondants ou elle ignore la nouvelle manitobaine.

Nous avons beaucoup donné pour la radio et sans vouloir critiquer destructivement, j'aimerais revoir un poste CKSB comme il l'était il y a 6-10 ans. Mais qu'est-ce que l'on peut bien avoir dans la tête sur la rue Langevin?

La télévision française est intéressante, mais ne nous laissons pas dire qu'on ne peut pas nous donner des émissions locales au moins pendant quelques heures par semaine; ça ne tient pas debout si le canal 6 n'offre pas des émissions de St-Boniface.

Quant à **La Liberté et le Patriote**, ma foi, pour trois dollars par année, il ne faut pas lui lancer la pierre, mais elle aussi, un coup de coeur . . .

Quelqu'un n'est pas de mon avis?

COMMUNICATIONS.

• • •

Je prends part à Tribune libre sur la radio et la télévision à St-Boniface et Winnipeg.

A la télévision, il nous faut définitivement des programmes locaux, tout en tenant compte des difficultés que cela occasionnera.

Quant à CKSB qu'il se remonte au niveau d'un poste écouté.

Un téléspectateur.



CITÉ DE ST-BONIFACE
Avis d'améliorations locales

AVIS est par les présentes donné que le Conseil de la Cité de Saint-Boniface a décidé d'exécuter et exécutera les améliorations locales suivantes et prélèvera le coût de ces améliorations contre les propriétés qui en bénéficieront, comme une taxe de frontage pour une période d'un (1) an à partir de l'année 1961, à moins que la majorité des propriétaires des terrains en question, représentant trois-cinquièmes (3/5) de la valeur de ces propriétés, basée sur le dernier rôle d'évaluation de la Cité, ne protestent au Conseil contre l'exécution de ce projet en dedans d'un mois de cet avis:

	COUT Environ
NIVELLEMENT et GRAVELAGE de la ruelle entre la rue Langevin et la rue Aulneau, de l'avenue Hamel à la première ruelle au sud avec entrée sur l'avenue Hamel.	$300.00

Pour plus amples détails, s'adresser à M. Joseph BOCKSTAEL, Ingénieur de la Ville, à l'Hôtel de Ville.

PAR ORDRE
Maurice PRUD'HOMME
Greffier

Hôtel de Ville, St-Boniface,
le 12 octobre 1960.



CITÉ DE ST-BONIFACE

AVIS

Des demandes en écrit seront reçues par le soussigné, jusqu'à 5 heures du soir le lundi 17 octobre 1960, pour la position suivante:

COMMIS GRADE "A" (préférablement bilingue) au département du Trésorier

Salaire initial: $190.00 par mois, augmentations réglementaires.
Entrée en fonction: immédiatement.
Temps de probation: douze mois.
Les candidats devront soumettre des détails quant à leur éducation et leur expérience, s'il y a lieu.
Connaissance et expérience en opération téléphonique seraient très utiles.

Pour plus amples renseignements et formules de demande, s'adresser au Trésorier, M. Roméo Dubreuil, à l'Hôtel de Ville.

PAR ORDRE
Maurice PRUD'HOMME
Greffier

Hôtel de Ville, St-Boniface,
le 6 octobre 1960.

"Le petit monde de Don Camillo" au théâtre Plaza lundi prochain

L'Alliance Française du Manitoba commençait ses activités de l'année 1960-61 par un Thé à la résidence de sa vice-présidente, Mme Stuart S. Garson, le dimanche 2 octobre. Le 26 octobre prochain M. Claude Aveline, romancier et bibliophile de grande réputation qui fait actuellement la tournée de toutes les Alliances Françaises du pays à titre de conférencier officiel, sera ici à Winnipeg et parlera d'un sujet toujours intéressant, "Le roman policier est-il un genre littéraire?" Mais aupravant Ciné-Alliance, l'un des comités de l'Alliance Française, a voulu donner aux membres et à leurs amis la chance de voir ou de revoir un excellent film français, "Le petit monde de Don Camillo".

Ce film de Julien Duvivier, qui met en vedette le grand comédien Fernandel et d'autres acteurs de calibre supérieur, projette sur l'écran toute une époque. C'est celle d'après-guerre où plus que jamais deux forces, le spiritualisme et le communisme, se font face, puis s'entremêlent. C'est l'histoire de l'Italie qui se fait communiste sans cesser d'être catholique. C'est là le côté profond du "Petit monde de Don Camillo" que les cinéphiles verront au cinéma Plaza, angle des rues Marion et Taché, à St-Boniface, le lundi soir 17 octobre, à 6 h. 30 et à 8 h. 30 (Adulte: $1.00; Etudiant: 50c). Mais ce sort de l'Italie moderne est présenté sous forme de comédie, dans les luttes d'un curé et du maire communiste d'un petit village. Film irrésistiblement drôle, qui offre un message très profond.

Le curé à l'écran, c'est Fernandel. Dans le rôle de Don Camillo, il est bouleversant. Son interprétation de classe le marque à jamais. Les interprètes Gino Cervi (le maire communiste) et la vieille Sylvie (la maîtresse d'école) campent des personnages pathétiques. Tout cela rend peut-être ce film plus émouvant que comique. Ce qui permet aux spectateurs une découverte de la plus simple, de la plus élémentaire sympathie humaine. Ne manquez pas de venir au Plaza, lundi soir prochain.

L'Alliance Française se propose de vous offrir d'autres films dans les mois à venir, comme au cours des années passées. Et elle vous invite aussi à vous inscrire comme membres, à prendre part à ses autres activités: conférences, souper, réceptions, etc. Elle s'adresse spécialement aux jeunes, car l'Alliance n'entend nullement être un cercle fermé, réservé à quelques spécialistes de notre belle culture française.

C'est un fait que de nombreux étudiants de l'Université de Manitoba désireraient venir aux soirées de l'Alliance, mais à condition d'y rencontrer des jeunes Canadiens français de leur âge, c'est-à-dire de 18 à 20 ans. Ils veulent les rencontrer pour causer avec eux en français et ainsi perfectionner leur connaissance de cette langue et de cette culture qu'ils commencent à découvrir et à aimer à l'Université.

Avis donc à la jeunesse franco-manitobaine. Elle peut jouer ici un rôle de rayonnement et d'enrichissement. Plus que jamais les Manitobains d'expression anglaise veulent se familiariser avec notre langue et notre culture. Alors, aidons-les par notre présence.

Pour le moment venez voir le film du "Petit monde de Don Camillo" au Plaza, lundi soir prochain, à 6 h. 30 ou à 8 h. 30. Vous rirez, mais aussi vous connaîtrez la situation tragique d'un pays catholique aux prises avec un parti communiste trop puissant.



M. Laurent Hamel, de l'école paroissiale du Précieux-Sang à St-Boniface, a gagné une bourse d'études "Queen Elizabeth" offerte par le Département d'Education du Manitoba. Cette bourse lui permet d'entrer en Sciences à l'Université de Manitoba ou à un des collèges affiliés. Agé de 17 ans, il a fait ses grades 1 à 7 à l'école paroissiale de Ste-Marie, après quoi il s'inscrivit à l'école du Précieux-Sang. Il vient de s'inscrire au Collège St-Paul pour l'année 1960-61.

Le Coin du Collège de St-Boniface

Socrate

Dans la plus pure tradition romantique, les élèves de Belles-Lettres ont organisé, le mardi 27 septembre, une excursion dans la belle nature colorée de l'automne afin de revivre les expériences du "René" de Châteaubriand. Bird's Hill, à quelque 10 milles de St-Boniface, serait le nid où se baigneraient les yeux de nos poètes! La classe de mathématiques à peine terminée, chacun prend son sac, monte sur sa bicyclette et en route. Une journée de soleil, de jeux et de contemplation et évidemment quelques crevaisons pour agrémenter le tout (4 ou 5), voilà le bilan que rapportent les humanistes de cette excursion.

Correlieu

A l'occasion de leur deuxième Académie, les Humanistes ont pu voir le film canadien "Correlieu" qui relate la vie et les oeuvres d'un peintre canadien.

Avant cette projection, les élèves avaient présenté quelques conférences et un débat. Camille Legal, de St-Adolphe, nous a parlé des types d'hiver dans le monde, alors que Georges Allaire, de St-Boniface, nous entretenait du communisme. Le débat mettait aux prises Gérard Beaudette, de St-Jean-Baptiste, Gilbert Dupuis, de Ste-Elisabeth, Georges Valcourt et Raymond Hébert, tous deux de St-Boniface. Les deux premiers défendaient les écoles mixtes, alors que les deux autres soutenaient la négative. Les juges, Georges Sanders, de Manitou, Michel Savoie, de St-Boniface, et Roger Turenne, de St-Pierre, ont donné la victoire aux partisans des écoles mixtes. Roger Boulet, de St-Boniface, agissait comme président du débat. Le maître de cérémonies était David Jubinville, de Powerview.

Feuille de chou

La récréation vient de sortir le premier numéro de la "Feuille de chou". Arthur Aubin, de St-Adolphe, en assume la responsabilité. Le Père Jean-Guy Bilodeau en est le modérateur.

Le journal a pour devise cette année: "Pas de mollusques!" Dans l'éditorial, le Père Edgar Dupont, surveillant de la récréation, donne quelques explications sur le sens de la devise: "... pas de mollusques, mais des braves, des intrépides, des hommes de cran. Voilà notre devise, notre idéal! Nous voulons des chefs, des hommes d'avant-garde, des gars qui savent se donner généreusement et qui, par leur exemple, amènent les autres à se dépasser. Commençons dès maintenant à vivre de cet esprit en jouant avec coeur, en jouant "pour vrai". Ici, au collège, on ne s'amuse pas, on ne croit pas à l'enfantillage, mais "on joue pour vrai". Enlevez-vous du chemin; "Hic sunt leones"! Pas de mollusques chez nous. Il ne s'agit pas tellement d'avoir de gros muscles, mais plutôt de devenir des hommes de caractère".

Drapeau

Le jeu de drapeau devient des plus populaires. En effet, quoi de meilleur, après le souper, que de courir un peu, alors que les soirées se refroidissent de plus en plus. On se réchauffe, on se dégourdit, on prend l'air! C'est la santé, ça! L'intérêt au jeu ne manque pas. Chaque classe, de la philo aux éléments, a son équipe. On voit même quelques professeurs sur le jeu! Il n'est pas rare d'entendre, à la fin d'une classe, le professeur qui rappelle à ses élèves qu'il y a une joute ce soir et qu'il veut que TOUS soient là!

Rugby

Dimanche après-midi, par un temps couvert, devant une assistance d'environ 100 personnes, l'équipe du C.S.B. déclassait les "Broquerinois". 20 à 7. Les collégiens prirent l'avance dès la première demie grâce à des touchés de Noël Allard (2) et d'André de Rocquigny (1). Les convertis furent cependant ratés. Le jeu devint un peu plus rude à la seconde moitié et certaines figures crispées en disaient plus long que des paroles. Guy Vielfaure réussit enfin un touché pour l'équipe de La Broquerie, tandis que Guy Rocan complétait le jeu avec un converti parfait. La joute se termina sur deux très longs bottés de Denis Druwé, bottés bons pour deux rouges.

Conseil de classe

Plusieurs classes ont élu leur conseil; en voici quelques-uns:

Méthode "A": président, Michel Monnin, de St-Boniface; vice-président, Eugène Jubinville, de Ste-Anne; secrétaire, Claude Lavallée, de St-Boniface.

Méthode "B": président, Denis Robert, de St-Norbert; vice-président, James Ryan, de St-Boniface; secrétaire, Jules Comeault, de Letellier.

Syntaxe "A": président, Claude Laurin, de St-Boniface; vice-président, Gérald Grenier, de St-Léon; secrétaire, Bruno Gamache, de La Broquerie.

Syntaxe "B": président, Ernest Joyal, de St-Boniface; vice-président, Jean Chaput, de St-Boniface; trésorier, Maurice Ruest, de St-Pierre.

Filles d'Isabelle du Cercle de St-Boniface

Les Filles d'Isabelle ont eu leur assemblée d'affaires le 4 octobre. Soeur Bertrande Desrochers, régente, félicita tous les membres d'être venus en grand nombre. Le prix de présence fut gagné par Soeur Alice Loiselle. Soeur Irène Jubinville était en charge du goûter.

Le comité des pauvres fait un appel pour du linge usagé, demandant de faire parvenir ce linge à Soeur A. Loiselle, de 418, rue De la Morénie (téléphone CEdar 3-4474).

Plusieurs Filles d'Isabelle ont été nommées pour passer à domicile pour recueillir les dons pour la Caisse de Bienfaisance.

Plusieurs filles d'Isabelle ont été invitées pour servir au thé de charité du Service social, à la salle du Cercle Ouvrier, le 2 novembre prochain. On demande à celles qui auraient des articles pour ce thé-bazar de bien vouloir les faire parvenir à Sr Blanche Paillé, de 257, rue Hamel (téléphone CEdar 3-6686).

Celles qui voudraient assister à la retraite fermée à St-Norbert le 14 octobre sont priées de donner leur nom aux capitaines, Soeurs Irène St-Hilaire, Yvonne Dupuis et Alice Loiselle.

Félicitations à Mme Florida Clément qui a donné naissance à un garçon.

LA REDACTRICE.

Noces d'argent de M. et Mme D. Parent

Le vendredi 7 octobre, de nombreux parents et amis se sont réunis au Cercle Ouvrier pour célébrer le 25e anniversaire de mariage de M. David Parent, échevin de St-Boniface, et Mme Parent, de 387, Place Cabana.

Le maître de cérémonies était M. Camille Phaneuf. S. H. le maire G. Van Belleghem adressa la parole aux jubilaires, les félicitant et leur souhaitant beaucoup de bonheur. Une adresse par leur fille, Lynnette, fut lue en français et par leur fils, Denis en anglais.

M. David Parent remercia tous ceux et celles qui avaient organisé cette belle soirée, en particulier leur fille, Lynnette, et M. Camille Phaneuf, frère de Mme Parent.

Parmi les nombreux parents et amis, on remarquait M. le maire G. Van Belleghem et des membres du Conseil de ville, ainsi que des cousines de Mme Parent, M. et Mme Roy McLernon, Mme Marianne Thompson et Mme Alice Sheffer, tous de Chicago, Ill.

Des télégrammes furent reçus de Montréal et de Californie. Une bourse bien remplie fut offerte aux jubilaires par M. Camille Phaneuf. Tous se sont bien amusés.

Petite note

Assemblée annuelle

Lors de l'assemblée annuelle, tenue le lundi 3 octobre au Centre récréatif de St-Boniface, les membres du Club des Femmes Libérales de St-Boniface ont élu Mme Bernard R. Wolfe comme présidente. M. Laurent Desjardins, M.A.L., était l'orateur invité. Il fut présenté par Mme Virginie Smith et remercié par Mme J.-C. Davis.

Ste-Marie

Voyage

M. le Dr André Molgat et son épouse partirent le mercredi 5 octobre par avion pour San Francisco. Ils y ont pris part au congrès du Collège américain des Chirurgiens qui eut lieu durant la semaine du 9 octobre.

Déjeuner-communion

Le dimanche 9 octobre a eu lieu le déjeuner-communion des Chevaliers de Colomb du Conseil Goulet à l'église de Ste-Marie. Trente-cinq Chevaliers étaient présents pour le déjeuner qui suivit la messe de 8 h. 30 a.m. Le R. P. Guy Ducharme, S.J., donna une conférence très intéressante.

Mariage Peniuk-Harrison

Le mariage de M. William Peniuk, d'Ile-de-Chênes, avec Mlle Lilliam Harrison, de la paroisse Ste-Marie, fut célébrée le samedi 8 octobre, à 1 h. p.m., en l'église de Ste-Marie. La messe fut célébrée par M. l'abbé Roland Bélanger, curé.

La mariée, revêtue d'une longue robe de taffetas blanc recouvert de tulle, portait un voile court. Les filles d'honneur furent Mlles Anne Dargie (en bleu), Jeannette Lambert (en rose), May Ealing (en jaune) et Elaine Harrison, soeur de la mariée (en blanc). Comme la mariée, les filles d'honneur portaient des bouquets de roses en forme de cascade.

M. Lloyd McLaughlin fut garçon d'honneur, tandis que MM. Ken Harrison, frère de la mariée, Andy Demark et Richard Harrison furent huissiers.

Mlle Jeannette Mousseau touchait l'orgue et Mlle Patricia Morier fit les frais du chant.

Les nouveaux époux sont partis en voyage de noces et visiteront Minneapolis et Fargo. Ils résideront à St-Vital.

Assemblée de l'A.P.M.

Lors de leur réunion du lundi 10 octobre, les directeurs de l'A.P.M. ont décidé de tenir leur première assemblée générale le jeudi 20 octobre, à 8 h. 15 p.m. Comme ce sera pour plusieurs parents la première occasion de rencontrer la maîtresse de leur enfant, il est à espérer que la salle sera remplie.

CITÉ DE ST-BONIFACE

Avis d'améliorations locales

AVIS est par les présentes donné que le Conseil de la Cité de Saint-Boniface a décidé d'exécuter et exécutera les améliorations locales suivantes et prélèvera le coût de ces améliorations contre les propriétés qui en bénéficieront, comme une taxe de frontage pour une période de dix (10) ans à partir de l'année 1961, à moins que la majorité des propriétaires des terrains en question, représentant trois-cinquièmes (3/5) de la valeur de ces propriétés, basée sur le dernier rôle d'évaluation de la Cité, ne protestent au Conseil contre l'exécution de ces projets en dedans d'un mois de cet avis:

CONSTRUCTION D'UN EGOUT AUXILIAIRE — ENFIELD CRESCENT — sur les rues suivantes

rue Horace — du Chemin Ste-Marie à l'avenue Braemar
avenue Braemar — de la rue Horace à la rue Kitson
rue Kitson — de l'avenue Braemar à Enfield Crescent
rue Eugénie — de l'avenue Braemar à Enfield Crescent

COUT ENVIRON: $130,000.00

Comptant — $8.00 du pied de frontage
Sur une basse de 10 ans — $1.09 du pied de frontage par année

Pour plus amples détails, s'adresser à l'Ingénieur de la Ville, M. Joseph BOCKSTAEL, à l'Hôtel de Ville.

PAR ORDRE
Maurice PRUD'HOMME
Greffier

Hôtel de Ville, St-Boniface,
le 4 octobre 1960.

Ste-Rose-du-Lac

Première pelletée de terre

Le lundi 3 octobre, à 4 h. p.m., une foule considérable se réunissait sur l'emplacement de la future église pour assister à la bénédiction du terrain et à la levée de la première pelletée de terre.

La procession s'organisa à l'école du village et conduisit au nouveau site les membres du clergé précédés des enfants de choeur. Après le chant de "Nous voulons Dieu", le R. P. J. Alarie, O.M.I., curé, présida, en chape, à la bénédiction des lieux et à la levée de la première pelletée de terre.

M. Antoine Pineau, au nom de M. le maire et du Conseil municipal, et M. Paul Delaurier, au nom de la campagne, félicitèrent les paroissiens et leur dévoué curé de leur courage et de leur esprit d'initiative dans la tâche qu'ils entreprennent.

M. J.-P. Spence, président de la Chambre de Commerce, rappela que la vie religieuse d'un groupe est un facteur prépondérant de sa vitalité générale et est un ressort puissant à la base de toutes ses activités.

M. B.-H. Furneaux, juge de paix, parlant au nom des non-catholiques de Ste-Rose, fit appel à une collaboration toujours plus grande entre les différents groupes religieux.

M. Bill McDuff, architecte, rappela l'importance du renouveau liturgique dans l'Eglise, en même temps que le soin pris par les architectes, dans la préparation des plans de l'église, à tenir compte des exigences de la liturgie.

MM. Wilfrid Ducharme et Henri Perron, entrepreneurs généraux, promirent toute leur collaboration à l'édification du nouveau temple et firent connaître leur désir d'utiliser le plus possible de main-d'oeuvre locale, afin que les gens de Ste-Rose construisent vraiment leur église.

M. Gildas Molgat, député provincial et enfant de Ste-Rose, rappela la foi des paroissiens tout au cours de l'histoire de Ste-Rose, vieille de 70 ans. Il rappela le souvenir des trois églises construites tour à tour depuis 1890, avec la même foi et le même amour de Dieu qui se manifestent aujourd'hui.

M. l'abbé Bachkowski, curé de Dauphin, exprima sa joie de voir s'ériger l'église de Ste-Rose et celle de Dauphin.

Enfin, le R. P. Curé remercia tous ses paroissiens de leur dévouement et de leur attachement à leur église.

Il faut mentionner la présence à la cérémonie des religieuses du couvent et de l'hôpital, de MM. les abbés Lavoie, Vachon et Desjardins et du R. P. E. Dorge, O.M.I.



Scouts catholiques

Diocèse de St-Boniface

Quelques rappels

Il est toujours bon de se rappeler de temps à autre ce qu'est le Scoutisme, quels sont ses membres et ses buts. Cette semaine, nous allons expliquer tout cela dans les grandes lignes afin qu'à l'avenir, nos lecteurs sachent de qui et de quoi on parle.

Baden - Powell considère le Scoutisme comme une méthode de formation physique, intellectuelle, morale, sociale, civique et religieuse. Pour atteindre ces degrés de formation, cinq buts s'imposent: la santé, le caractère, la débrouillardise, le service du prochain et la recherche de Dieu. Cette méthode, évidemment, n'est que complémentaire et demande l'entente ou la coopération entre les parents, les maîtres et les chefs scouts.

Le Scoutisme tente de rejoindre les garçons de tous les âges. Il n'est cependant pas à la portée de tous. On ne force personne d'être scout; on fait appel à la volonté libre du garçon qui désire participer au Grand Jeu. Enfin, le Scoutisme que nous avons dans le diocèse est un Scoutisme catholique.

Pour satisfaire les besoins des jeunes de moins de douze ans, le Scoutisme offre le Louvetisme. Premier échelon de la vie scoute, la meute groupe les jeunes loups sous la direction de chefs ou cheftaines et d'un aumônier et s'applique à établir le climat d'une famille heureuse. Toutes les activités tournent autour de l'histoire de Mowgli dans la Jungle, inspirée des deux livres de Rudyard Kipling.

La Branche Eclaireur se réalise dans les troupes de garçons de 12 à 15 ans, divisés en patrouilles, et qui trouvent leur formation dans les camps, les sorties, les techniques et les jeux. C'est à cette étape que le vrai caractère du scout se développe et qu'il commence à devenir un homme.

L'éclaireur qui entre à la Route découvre un esprit de fraternité qui précède le Départ Routier. Les Routiers, qui complètent leur formation scoute, ont une vie intense basée sur leur trépied: la route marchée, le service et le palabre.

Il faut comprendre que ceci n'est qu'un résumé très bref des étapes du scoutisme. On pourrait en écrire davantage sur chaque étape, mais dans les mois à venir, nous aurons certainement l'occasion d'en reparler.

TOUJOURS PRET.

Powerview

Bénédiction de l'église

Le dimanche 9 octobre, à 4 h. p.m., avait lieu la bénédiction de la nouvelle église de Notre-Dame-du-Laus. Mgr Charles Désorcy, C.S., remplaçant Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, assisté de MM. les abbés Henri Perron, autrefois missionnaire à Kingston, Ont., maintenant curé à Transcona, et Paul Gagné, directeur du petit séminaire St-Jean à Fort Alexandre, bénit l'extérieur et l'intérieur de l'église, ainsi que le crucifix au-dessus du maître-autel, puis, accompagné des vétérans des dernières guerres, qui étaient présents, il bénit le nouvel orgue qui leur est dédié.

Assistaient au choeur, MM. les abbés Joseph Bellavance, curé de Ste-Thérèse, à Pine Falls, Louis Morin, curé de St-Georges, David Roy, autrefois missionnaire à Prud'homme, Sask., maintenant curé de St-Malo, Robert Nadeau, curé d'Aubigny, Olivier Valcourt, premier curé à Notre-Dame-du-Laus, maintenant curé à Blessed Sacrement, à Transcona, et Walter Szumski, curé à St. Joseph the Worker, à Transcona, et le R. P. A. Plamondon, O.M.I., curé de Fort Alexandre.

Prenaient place dans l'église, des centaines de personnes dont plusieurs venues des paroisses avoisinantes et éloignées.

A 4 h. 30, p.m., M. l'abbé Raymond Roy célébra la grand-messe avec diacre et sous-diacre, pendant laquelle un grand nombre de personnes reçurent la sainte communion.

Le sermon de circonstance fut donné par Mgr Désorcy.

A l'issue de la messe, tous se rendirent à la salle paroissiale, où un excellent souper préparé par les Dames Auxiliaires fut servi à plusieurs centaines de personnes.

Ste-Agathe

Çà et là

Le samedi 24 septembre, M. et Mme Emile Joyal, accompagnés de M. et Mme Télesphore Pilon, allaient visiter leurs fille et gendre, nièce et neveu, M. et Mme Armand Marion, de Kenora, Ont., à l'occasion de leur prochain premier anniversaire de mariage. M. et Mme Pilon profitèrent de la circonstance pour visiter leurs oncles et tantes, MM. et Mmes Donat, Henri et André Péloquin et leurs familles, de cette même ville.

Le dimanche 2 octobre, Mme Albert Péloquin et ses fils, Paul-Emile et Maurice, se rendaient chez M. et Mme Auguste Péloquin, de St-Vital, pour assister au baptême de la petite Joanne-Marie-Lynda, qui fut administré en l'église St-Eugène par M. l'abbé Turcot, curé. La petite eut pour parrain son oncle, Maurice Péloquin, et pour marraine sa tante, Alice Lemire.

La paroisse de Ste-Agathe était honorée, le dimanche 2 octobre, par la présence du R. P. Pierre Legrand, O.M.I., qui officia à la messe de 8 h. En présentant le Père Legrand comme prédicateur aux deux messes, M. l'abbé A. Couture, curé, avait annoncé que le soir après le salut, il y aurait conférence à la salle paroissiale, que la quête déposée hors des enveloppes serait pour le Père Legrand. Avec l'éloquence que lui prête une charité ardente pour les missions de la Bolivie, où il s'est dépensé, le Père Legrand entraîna les esprits et les coeurs à sa suite pour considérer le dénuement physique et moral de ce peuple. Les premiers mots du Père Pierre Legrand furent pour remercier les paroissiens de leur générosité. La somme recueillie le matin aidera à pourvoir aux besoins urgents et multiples qui se présentent journellement dans sa mission où il retournera sous peu. Pour les quelques 75 personnes présentes, le Père Legrand eut des explications claires et précises sur l'Amérique latine et sur la Bolivie en particulier.

Le mardi soir 20 septembre, M. et Mme Roger Hébert, de Portage-la-Prairie, vinrent prendre leurs parents, M. et Mme Adolphe St Onge, pour aller au mariage de la soeur de M. Hébert à Rivière-du-Loup, Qué. Ensuite, ils s'arrêtaient à Port Arthur pour visiter M. Paul St-Onge qui est opérateur de radio pour le département des transports de cette ville. Le samedi 24 septembre avait lieu le mariage de Mlle Nicole Hébert avec M. Marcel Landry à Rivière-du-Loup. Ils visitèrent des parents de M. Hébert aux environs de sa place natale. Ils retournèrent à St-Pascal, Ontario, pour visiter M. Maurice St-Onge qui est opérateur de radio pour la Police montée du Canada à Ottawa, ainsi que M. Denis St-Onge qui est employé géographe pour le gouvernement au Département des mines et ressources naturelles. M. et Mme A. St-Onge rentraient chez eux, le samedi 1er octobre.

Ste-Amélie

Va-et-vient

M. et Mme Denis Godard, de St-Boniface, étaient en visite chez M. et Mme Jos. Peeters, pour la dernière fin de semaine.

M. Raymond Leperre, de Winnipeg, M. et Mme Gilbert Bilous et leurs enfants, de Dryden, Ontario, visitaient M. et Mme Jules Leperre, en fin de semaine.

M. Alfred Archambault, de Winnipeg, est venu passer deux fins de semaine chez ses parents.

M. Benoit Labelle, employé dans le Nord, est venu passer la fin de semaine avec sa femme et ses enfants.

Mlle Audette Leclerc et son frère, Gérald, de St-Eustache, sont venus passer quelques jours chez leurs oncle et tante, M. et Mme A. Desjardins, fils.

Mlles Lilianne Pinette et Germaine Verhaeghe, du couvent de St-Charles, et Louise Verhaeghe, de St-Boniface, sont venues passer la fin de semaine chez leurs parents.

La jeune Maureen Bonin, de St-Boniface, a passé la fin de semaine avec sa cousine, Rita Verhaeghe. Ses parents, M. et Mme Paul Bonin et leurs enfants, rendaient visite à M. et Mme René Verhaeghe, de Le Pas, pour la fin de semaine.

M. et Mme Lucien Sutherland et leurs enfants, de Winnipeg, ont visité leurs parents de Ste-Rose, Ste-Amélie et Waterhen, durant la longue fin de semaine. maine.

M. et Mme Arthur Desjardins, père, sont allés passer quelques semaines à St-Charles, St-Pierre et Aubigny. Ils partirent lundi dernier avec M. l'abbé C. Vachon, curé.

M. Georges Casavant et son fils, Bobby, se rendaient à Cadillac, Sask., pour affaires et pour visiter des parents.

M. Denis Meilleur est allé passer la fin de semaine chez ses parents, à Fisher Branch.

Mlle Léontine Bériault, de Winnipeg, rendit visite à MM. et Mmes L. Soucy et E. Denis pour la dernière fin de semaine.

M. et Mme Jos. Corbel sont allés passer une semaine à Winnipeg.

M. et Mme Jean-Marie Corbel et leur famille, de Wood Bend, étaient en visite chez M. et Mme Jos. Corbel, dimanche dernier.

M. et Mme Charlie Leplan sont allés passer la fin de semaine chez leurs parents, à Rivers.

M. Jerry Baert et son fils, de St-Vital, visitaient M. et Mme L. Leplan, dimanche dernier.

Assemblée de la L.F.C.

L'assemblée mensuelle de la Ligue des Femmes Catholiques, qui eut lieu le mercredi 5 octobre chez Mme Berthe Denis, fut ouverte par la prière récitée par le directeur, M. l'abbé C. Vachon, curé. Mme B. Denis remplaça la secrétaire, Mme H. Vandepoêle.

La présidente, Mme C. Archambault, souhaita la bienvenue aux 15 membres présents. Des nouveaux feuillets de prière en français et en anglais furent distribués. Les rapports des comités spirituel, d'éducation, de la presse, d'action sociale, de radio et télévision et de recrutement furent lus par les présidentes des comités; Mme G. Coss remplaçant Mmes E. Verhaeghe et A. Vandenbosch, absentes. Mlle B. Langlois donna un rapport du deuxième congrès provincial qui eut lieu en septembre dernier.

Des questions furent demandées et bien répondues par le directeur qui lut aussi quelques articles au sujet des missions d'Afrique et de la Propagation de la foi et qui donna sa bénédiction.

On remercia Mme B. Denis pour avoir laissé sa maison pour l'assemblée, ainsi que Mlle B. Langlais et Mme L. Gagnon pour le bon goûter servi.

Que les autres voient en moi votre apôtre; soyez seul, ô mon Dieu, à connaître mes fautes et mes faiblesses, comme vous êtes seul à me les pardonner.

Elisabeth LESEUR.

Pinewood, Ont.

Décès

M. Marcien Sanche, qui avait vaqué à ses occupations toute la journée du lundi 19 septembre, est décédé pendant la veillée après à peine deux heures de maladie, alors qu'on le transportait à l'hôpital. Grande consolation pour sa famille si cruellement éprouvée, il eut malgré sa courte maladie le temps de recevoir les derniers sacrements et de faire généreusement le sacrifice de sa vie.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Thérèse Hébert; deux fils, Jules et Louis, de Pinewood; six filles, Mme Annette Langlais, de Pinewood, Marguerite, institutrice à Wawa, Ont., Cécile, garde-malade à Fisher Branch, Man., Hélène, Rose-Marie et Bernadette, à la maison, et cinq petits-enfants.

M. Sanche naquit le 15 septembre 1910 à Pinewood, où il demeura toute sa vie.

Le défunt était estimé de tous. Aussi, parents, amis et coparoissiens vinrent en grand nombre prier au corps et assister aux funérailles. Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Remerciements

Mme Marcien Sanche et sa famille remercient sincèrement tous ceux et celles qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion de leur récent deuil, soit par offrandes de messes, visites, prières ou par assistance aux funérailles.

Cité de St-Boniface

Avis relativement à un règlement devant être soumis au vote des électeurs de la Cité de St-Boniface

Un règlement pour autoriser une dépense de DEUX CENT TRENTE MILLE ($230,000.00) dollars pour l'érection de trois (3) sections de la bibliothèque publique en la Cité de St-Boniface.

AVIS est par les présentes donné qu'un règlement (no 4225) de la Cité de St-Boniface sera soumis, en vertu du règlement no 4288 de ladite Cité, au vote des électeurs dûment qualifiés à voter sur ce règlement selon "La Charte de St-Boniface", à l'heure et aux endroits ci-dessous indiqués.

Le but dudit règlement no 4225 de ladite Cité de St-Boniface, qui sera ainsi soumis, est de contracter une dette de DEUX CENT TRENTE MILLE ($230,000.00) dollars par l'émission et la vente de débentures pour l'érection de trois (3) sections de la bibliothèque publique en les parcs Coronation, Provencher et Windsor, respectivement, au coût total de DEUX CENT TRENTE MILLE ($230,000.00) dollars.

Le vote des électeurs ayant droit de vote sur ledit règlement aura lieu le MERCREDI 26 OCTOBRE, A.D. 1960, à compter de neuf heures la matinée jusqu'à huit heures le soir du même jour, aux bureaux de votation dans les subdivisions suivantes, à savoir:

SUBDIVISIONS ELECTORALES

QUARTIER no 1
Subdivision électorale no 1 — Eglise Belge du Sacré-Coeur — 501 rue Plinguet
Subdivision électorale no 2 — Club St-François — 1037 chemin Dugald
Subdivision électorale no 3 — Salle Sokol — 523 rue Doucet
Subdivision électorale no 4 — Ecole Archwood — rue Archibald
Subdivision électorale no 5 — Ecole Prendergast — chemin Cottonwood
Subdivision électorale no 6 — Ecole Frontenac — Autumnwood Drive
Subdivision électorale no 7 — Ecole Supérieure Windsor Park

QUARTIER no 2
Subdivision électorale no 8 — Salle des Canadiens de Naissance — 230 ave Provencher
Subdivision électorale no 9 — Ecole Marion — rue Des Meurons

QUARTIER no 3
Subdivision électorale no 10 — Gymnase Notre-Dame — ave de la Cathédrale
Subdivision électorale no 11 — Hospice Taché — avenue Taché
Subdivision électorale no 12 — Salle Berry — 148 rue Berry

QUARTIER no 4
Subdivision électorale no 13 — Ecole King George V
Subdivision électorale no 14 — Club Falcon — angle des rues Dubuc et Dupont
Subdivision électorale no 15 — Ecole Queen Elizabeth — angle des rues Kenny et Eugénie
Subdivision électorale no 16 — Salle Paroissiale de Holy Cross — rue Dubuc

QUARTIER no 5
Subdivision électorale no 17 — Salle Paroissiale de St. Philip's — avenue Taché
Subdivision électorale no 18 — Institut Collégial Nelson McIntyre
Subdivision électorale no 19 — Ecole Nordale

Toute personne désireuse d'opposer ledit règlement, en entier ou en partie, devra faire une soumission y relative au juge de la Cour du Banc de la Reine, siégeant à St-Boniface, en dedans les deux semaines qui suivent la publication de cet avis — qui se fera une fois la semaine pendant trois semaines consécutives — dans les hebdomadaires connus sous le nom de "La Liberté et le Patriote" et "The Norwood Press", autrement il sera trop tard pour faire ses réclamations.

Le maire de la Cité pourra, si requis, nommer par écrit deux personnes intéressées au règlement, en faveur ou contre, à être témoins de la votation, aux bureaux de votation et au comptage final des votes.

Cet avis est donné au nom du et par le Conseil de la Cité de St-Boniface.

DONNE à Saint-Boniface, Manitoba, ce trentième jour de septembre, A.D. 1960.

PAR ORDRE
Maurice PRUD'HOMME
greffier

Cité de St-Boniface

Avis relativement à un règlement devant être soumis au vote des électeurs de la Cité de St-Boniface

Un règlement pour autoriser une dépense de DEUX CENT CINQ MILLE ($205,000.00) dollars, pour la construction de trois (3) piscines en la Cité de St-Boniface.

AVIS est par les présentes donné qu'un règlement (no 4226) de la Cité de St-Boniface sera soumis, en vertu du règlement no 4229 de ladite Cité, au vote des électeurs dûment qualifiés à voter sur ce règlement selon l'"Acte Municipal" à l'heure et aux endroits ci-dessous indiqués.

Le but dudit règlement no 4226 de ladite Cité de St-Boniface, qui sera ainsi soumis, est de contracter une dette de DEUX CENT CINQ MILLE ($205,000.00) dollars par l'émission et la vente de débentures pour la construction de trois (3) piscines en les parcs Provencher et Windsor et en la section du Norwood, respectivement, au coût total de DEUX CENT CINQ MILLE ($205,000.00) dollars.

Le vote des électeurs ayant droit de vote sur ledit règlement aura lieu le MERCREDI 26 OCTOBRE, A.D. 1960, à compter de neuf heures la matinée jusqu'à huit heures le soir du même jour, aux bureaux de votation dans les subdivisions suivantes, à savoir:

SUBDIVISIONS ELECTORALES

QUARTIER no 1
Subdivision électorale no 1 — Eglise Belge du Sacré-Coeur — 501 rue Plinguet
Subdivision électorale no 2 — Club St-François — 1037 chemin Dugald
Subdivision électorale no 3 — Salle Sokol — 523 rue Doucet
Subdivision électorale no 4 — Ecole Archwood — rue Archibald
Subdivision électorale no 5 — Ecole Prendergast — chemin Cottonwood
Subdivision électorale no 6 — Ecole Frontenac — Autumnwood Drive
Subdivision électorale no 7 — Ecole Supérieure Windsor Park

QUARTIER no 2
Subdivision électorale no 8 — Salle des Canadiens de Naissance — 230 ave Provencher
Subdivision électorale no 9 — Ecole Marion — rue Des Meurons

QUARTIER no 3
Subdivision électorale no 10 — Gymnase Notre-Dame — ave de la Cathédrale
Subdivision électorale no 11 — Hospice Taché — avenue Taché
Subdivision électorale no 12 — Salle Berry — 148 rue Berry

QUARTIER no 4
Subdivision électorale no 13 — Ecole King George V
Subdivision électorale no 14 — Club Falcon — angle des rues Dubuc et Dupont
Subdivision électorale no 15 — Ecole Queen Elizabeth — angle des rues Kenny et Eugénie
Subdivision électorale no 16 — Salle Paroissiale de Holy Cross — rue Dubuc

QUARTIER no 5
Subdivision électorale no 17 — Salle Paroissiale de St. Philip's — avenue Taché
Subdivision électorale no 18 — Institut Collégial Nelson McIntyre
Subdivision électorale no 19 — Ecole Nordale

Toute personne désireuse d'opposer ledit règlement, en entier ou en partie, devra faire une soumission y relative au juge de la Cour du Banc de la Reine, siégeant à St-Boniface, en dedans les deux semaines qui suivent la publication de cet avis — qui se fera une fois la semaine pendant trois semaines consécutives — dans les hebdomadaires connus sous le nom de "La Liberté et le Patriote" et "The Norwood Press", et une fois dans la "Manitoba Gazette", autrement il sera trop tard pour faire ses réclamations.

Le maire de la Cité pourra, si requis, nommer par écrit deux personnes intéressées au règlement, en faveur ou contre, à être témoins de la votation, aux bureaux de votation et au comptage final des votes.

Cet avis est donné au nom du et par le Conseil de la Cité de St-Boniface.

DONNE à Saint-Boniface, Manitoba, ce trentième jour de septembre, A.D. 1960.

PAR ORDRE
Maurice PRUD'HOMME
greffier

Vassar

Souper au poulet

Dimanche dernier avait lieu, à la salle paroissiale, le traditionnel souper au poulet qui réunissait plusieurs paroissiens et amis d'un peu partout. Puis, ce fut le bingo. Faut-il savoir jouer au bingo pour gagner ou s'agit-il tout simplement d'être né sous une étoile toute spéciale? Quoi qu'il en soit, il se trouve ici des gens chanceux: M. Lionel Vinet, l'heureux gagnant de $50.00; M. Joseph Cayer, $25.00; M. John Prasek, $10.00; Mme Eugène Beaucage, un édredon et Mme Brouillette, une lampe électrique.

Le tout fut un succès grâce au dévouement et au savoir-faire du curé de la paroisse qui sait découvrir et faire servir les talents qu'il trouve sur son chemin.

Les paroissiens remercient tous les assistants et leurs bons voisins de leur encouragement.

Çà et là

La gent écolière a eu la joie de saluer, en passant, leur grand ami, M. l'abbé P. Raymond, visiteur des écoles.

Les jécistes, croisés et croisillons voient, avec satisfaction, se réorganiser leurs sections respectives. Qu'ils sachent comprendre et vivre à fond leur Action catholique.

Les missions de Piney, Badger et Menisino qui se rattachent à la paroisse de Vassar auront le plaisir de recevoir la visite de leur curé, M. l'abbé O. Larochelle, au cours de la semaine.

St-Lazare

Décès

Le 2 octobre dernier, à l'hôpital St. Mary's de Birtle, s'éteignait M. Alphonse Tremblay, à l'âge de 83 ans et 6 mois.

M. Tremblay naquit à la Baie St-Paul, Qué., en 1877, et vint rejoindre en 1889 trois de ses frères et une soeur qui s'étaient établis à St-Lazare en 1882. Il était employé du chemin de fer Canadien National depuis 1920.

Le service funèbre eut lieu le mardi 4 octobre dans l'église de St-Lazare, à 10 h. a.m. M. l'abbé Ubald Paquette, curé, officiait. Les porteurs étaient tous des neveux du défunt: MM. Jean Chartier, Joseph Blouin, Robert, Gustave et Jacques Tremblay et René Perreault. La chapelle funéraire Braendlis, de Binscarth, était en charge des funérailles.

Remerciements

Les neveux et nièces du défunt désirent remercier, par la voix du journal, spécialement l'organiste et le choeur de chant et tous ceux et celles qui leur ont témoigné de la sympathie et qui ont offert des prières à l'occasion de ce deuil.

St-Jean-Baptiste

Association des éleveurs

L'Association des éleveurs de Provencher lancée par la Manitoba Pool Elevator fut organisée dans le district de St-Jean-Baptiste le printemps dernier et semble montrer des signes évidents de succès.

En ce moment, les fermiers ont acheté environ 250 jeunes bêtes à cornes par l'intermédiaire de cette association. Les cultivateurs commencent à montrer un intérêt de plus en plus marqué pour l'agriculture mixte.

Plusieurs acquéreurs ont déjà vendu de ces animaux et ont réalisé un profit très appréciable du fait que le coût d'alimentation a été presque nul, ces bêtes ayant été engraissées dans les pâturages.

A la dernière assemblée, tous les directeurs de cette association étaient présents. M. Gerdon Kerpatrick a fait l'inspection de tous les troupeaux des environs et s'est déclaré très satisfait des résultats obtenus à date.

A cause des succès de l'année, il a été décidé à la dernière assemblée que les membres de l'association qui ont fait honneur à un premier emprunt pourront à l'avenir emprunter une somme allant jusqu'à $1,000.00 en vue de futurs achats d'animaux à engraisser. Ceux qui n'ont pas encore vendu leur stock auront les mêmes avantages. A l'avenir les membres paieront une contribution de $5.00 pour devenir membres à vie, au lieu de payer $5.00 par année. Donc avis à tous ceux qui veulent acheter de ces jeunes animaux à engraisser. C'est la meilleure manière de disposer de leur surplus de fourrage.

La prochaine assemblée de l'association aura lieu à St-Jean-Baptiste à la fin d'octobre. Des affiches indiqueront aux intéressés le jour et l'heure.

En attendant, ils feront bien de consulter leur directeur local pour de plus amples renseignements.

Funérailles à Somerset de Mme Esdras Payette

SOMERSET — Le samedi 1er octobre s'éteignait dans le Seigner Mme Esdras Payette, née Joséphine Landreville. La défunte, originaire de Marquette, Michigan, était âgée de 77 ans.

La défunte laisse dans le deuil treize enfants: Henri, de Sarnia, Ont., Arthur, de Ste-Rose-du-Lac, Albert, de Somerset, Denis, de Winnipeg, la Rév. Sr M.-Odile, C.R.C.P., de Sherbrooke, P.Q., Honora (Mme Antonin Jubinville), de St-Léon, Marie-Louise (Mme R. Leblanc), de Somerset, Marie-Ange (Mme Michael Warsaba), de Deloraine, Evangéline (Mme K. Dale), de Vancouver, Rose-Anna (Sr M.-Denis-de-Jésus, SS. NN. J.-M.), de Somerset, Mélina (Mme A. Rheault), de Vancouver, Cécile (Mme G. Fraser), de Somerset, et Florence (Mme Aimé Bessette), d'Edmonton. Tous étaient présents aux funérailles, ainsi que plusieurs des nombreux petits-enfants et arrière-petits-enfants de la défunte.

Six de ses petits-fils agissaient comme porteurs: Emilien Payette, Gérald Fraser, Germain Payette, Lionel Leblanc, Henri et Léandre Jubinville.

Ls funérailles de Mme Esdras Payette ont eu lieu le 4 octobre en l'église de Somerset au milieu d'un grand concours de parents et amis, de membres de la société des Dames de Ste-Anne, ainsi que des Filles d'Isabelle. M. l'abbé O. Moquin, curé, célébra la messe de Requiem, assisté de MM. les abbés M. Dacquay, curé de Notre-Dame-de-Lourdes, et L. Roy, curé de St-Léon, comme diacre et sous-diacre. M. l'abbé S. Nivon assistait au choeur.

Mme Esdras Payette passa la majeure partie de sa vie à St-Léon. Elle y laisse le souvenir d'une mère de famille exemplaire, joviale, dévouée et toujours prête à rendre service à toute heure du jour et de la nuit. Son grand esprit de foi, sa piété, son amour du prochain la font comparer à la femme forte de l'Evangile. Que Dieu couronne sa fidèle servante et console Lui-même ceux qu'elle laisse dans cette vallée de larmes. Sincères condoléances à la famille éplorée.

Remerciements

Les membres de la famille de Mme Esdras Payette désirent remercier toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie d'une manière ou d'une autre à l'occasion du deuil récent qui les a frappés.

St-Adolphe

Fête du retour

C'est avec impatience que tous les élèves de l'école attendaient la fête du retour. Le 15 septembre arriva enfin. La fête débuta à 1 h. 30 p.m. par la présentation des élèves, car n'oublions pas que le but premier de ce jour est la rencontre des anciens et des nouveaux élèves. Aussitôt après, tous les étudiants des grades 7 à 12 s'assemblèrent sur le terrain de jeux où se succédèrent les parties de balle molle et de balle au camp et les acrobaties. Durant ce temps, les jeunes s'amusaient à des jeux organisés par leurs maitresses. Tout ce va-et-vient avait aiguisé l'appétit. C'est donc avec joie qu'on vit arriver l'heure du souper. On se groupa autour du feu de camp et tout en se rassasiant, on entonna plusieurs chants entraînants. Après un bref moment de détente, on se rendit à la salle paroissiale pour assister au film "Little Women". Ainsi se termina la fête du retour "1960".

Vie étudiante-élections

La semaine du 19 au 23 septembre fut très mouvementée à l'école. Il s'agissait d'abord de la Campagne de Vie étudiante. Les responsables surent convaincre les étudiants de la valeur du journal, puisqu'elles recueillirent un bon nombre d'abonnements. C'était également le temps d'élire un Conseil étudiant à l'école secondaire. Voici le résultat des élections: André Delorme, président; Luc LeGal, vice-président; Roland Perron, trésorier, et Denise Leclaire, secrétaire. Bon succès aux nouveaux élus.

Bingo

Le dimanche 25 septembre eut lieu, à la salle paroissiale, un grand bingo organisé par les élèves de l'école secondaire au profit des sports d'hiver. La salle était bien remplie de jeunes et d'adultes venus les encourager. Après plusieurs tours de bingo, suivis d'un encan chinois, les assistants furent divertis par un intéressant programme auquel participèrent plusieurs jeunes talents. Enfin on procéda au tirage de trois beaux prix. Vers la fin de la soirée, on servit une délicieuse collation fournie gratuitement par la Coopérative de St-Adolphe.

Un merci tout spécial à M. Laurent Lamontagne, professeur du grade 9, qui a su, dès le début, soulever l'intérêt des élèves à la réalisation de cette soirée. Merci encore à tous ceux qui y ont participé.

Nouveau curé

M. l'abbé Ubald Paquette, curé de St-Lazare, a été nommé curé de St-Eustache, cette semaine. Il prendra possession de sa nouvelle paroisse le 7 novembre prochain.

Dunrea

Nouveau curé

Le lundi 3 octobre, M. l'abbé Gérard Gervais quittait la paroisse de St-Eustache, où il était curé depuis dix-huit années, pour venir prendre la cure de Dunrea.

Au prône du dimanche 9 octobre, il se présenta à ses nouveaux paroissiens et avec une belle simplicité il fit un résumé sommaire de sa vie de prêtre, toute consacrée au bien spirituel des âmes confiées à ses soins paternels.

Le soir de ce jour, Mgr Maurice Cournoyer, P.D., curé de Fort Garry, accompagné de M. l'abbé S. X. Macauley, de Winnipeg, venait présider à l'installation du nouveau curé. Il parla longuement sur la dignité du prêtre, sur la coopération qui doit exister entre le curé et les paroissiens, pour que la bonne entente et le succès règnent dans une paroisse, et il donna en même temps un panégyrique sur la vie du nouveau curé qui consentit généreusement à quitter Montréal et surtout ses vieux parents pour venir se dévouer au bien des âmes dans l'Ouest.

M. l'abbé Gervais donna ensuite une intéressante instruction dans les deux langues, comparant la vie des apôtres à celle des prêtres de nos jours.

Le tout se termina par la bénédiction du T. S. Sacrement. Les paroissiens remercient Mgr Cournoyer pour ses bonnes paroles et souhaitent la bienvenue à M. l'abbé Gervais, ainsi qu'à M. l'abbé A. Seaman, vicaire qui doit arriver ces jours-ci.

Départ

Tous regrettent le départ de M. et Mme Philippe Boulet qui ont quitté cette localité, le samedi 8 octobre, pour aller demeurer à St-Boniface.

M. Boulet fut tour à tour marchand pendant 24 ans, maître de poste pendant le même espace temps et, dix années durant, il fut le gérant dévoué de la Caisse Populaire. Voulant lui prouver leur reconnaissance, un groupe d'amis se présentaient la veille de son départ et au nom de tous lui offrirent une bourse bien garnie et des souhaits de santé et de succès dans son nouveau champ d'action.

Quelques amies de Mme Boulet organisèrent un thé en son honneur à la demeure de Mme N. Carney et lui offrirent un chapelet comme gage d'amitié.

Çà et là

M. et Mme Stéphane Maurice ont fait encan la semaine dernière, quittant la ferme pour venir occuper, au village, la maison laissée vacante par le départ de M. et Mme P. Boulet. M. Maurice aura un emploi au garage de M. Richard Rondeau.

M. et Mme W. Côté et leurs enfants, de La Salle, visitaient MM. et Mmes Jos. et Léon Boulet, en fin de semaine.

M. et Mme Adrien Bourrier et leurs enfants, de St-Boniface, sont venus passer la fin de semaine chez M. et Mme Gérard Boulet.

Mlles Antoinette et Thérèse Boulet, de Prince-Albert et Ste-Agathe, ainsi que M. et Mme Maurice Côté et leurs enfants, de Ste-Agathe, visitaient M. et Mme Albert Boulet et d'autres parents.

MM. et Mmes J.-S. et Adrien Boulet et Stéphane Maurice ont joui de la présence de leurs filles respectives, Lucille, Pauline et Thérèse, des couvents de St-Charles et St-Norbert.

Malades

Prompt rétablissement à Mme Gilles Fortier et M. G. Delaronde, patients à l'hôpital de Killarney.

M. Stanislas Dionne dut subir une intervention chirurgicale à l'hôpital de Brandon et doit être transporté à l'hôpital St-Boniface pour traitements médicaux.

Ste-Anne-des-Chênes

Club de couture 4-H

Mlle Eleanor Stuart, économiste ménagère, s'est rendue à Ste-Anne, le mardi 20 septembre, pour assister à l'assemblée de réorganisation du Club. Elle adressa la parole aux membres et les encouragea à continuer leurs projets, ainsi qu'à prendre part aux activités du Club.

L'inscription compte 15 membres. Les officières suivantes ont été élues: Faye Giesbretch, présidente; Simone Fiola, vice-présidente; Barbara MacNabb, secrétaire; Roxanne Vandorpe, trésorière; Sharon MacNabb, chroniqueuse.

Mlle Stuart présenta des films en couleurs sur les activités de différents clubs qui furent goûtés de tous. Les leçons vont commencer dès le début d'octobre.

Examens de musique

Résultats des examens de musique au couvent de Ste-Anne-des-Chênes pour 1959-1960 à l'Université de Manitoba:

Piano

Grade IV, avec distinction: Nicole Préfontaine, Hélène Dufresne, Fay Giesbrecht.

Grade III, avec distinction: Paulette Préfontaine.

Grade II, avec distinction: Nicole Tougas; avec succès, Rosemary Doyle.

Grade I, avec distinction: Yvette Blanchette.

Théorie

Grade I, avec grande distinction: Nicole Préfontaine, Hélène Dufresne, Fay Giesbrecht.

Le temps est si précieux qu'il ne faut l'employer qu'à ce qu'on fait bien. — J. de MAISTRE

La Salle

Çà et là

Au cours de la semaine du 2 octobre, M. et Mme Roland Lagacé et leur famille, autrefois de Lorette, Man., se sont installés au village. Bienvenue à ces nouveaux paroissiens.

Récemment, M. et Mme Charles Cormier eurent la joie d'être visités par M. Edmond Cormier, P.S.S., du Grand Séminaire de St-Boniface, M. Benoit Cormier et M. et Mme Amédée Isabey, de Norwood, Man.

Le dimanche 9 octobre, Mme Robertine Cormier et ses filles reçurent la visite de MM. et Mmes Félix Cormier et Daniel Balzer et leurs familles, de St-Boniface, Man.

Rectification

Une petite rectification s'impose concernant le rapport sur l'exposition annuelle du Club 4-H, du mercredi 21 septembre, à l'école consolidée St-Hyacinthe. Contrairement à ce qui avait été publié, le championnat de réserve pour les membres du club des animaux fut remporté par Gérald Vouriot.

AVIS PUBLIC

La Division Scolaire RIVIÈRE SEINE No 14

Selon les articles du "MUNICIPAL AND PUBLIC UTILITY BOARD ACT" et du PUBLIC SCHOOLS ACT, avis est ici donné que le Règlement no 60-10 des Commissaires de LA DIVISION SCOLAIRE RIVIERE SEINE no 14 pour autoriser un emprunt de $110,000 sera soumis au vote des ELECTEURS RESIDANTS de ladite Division Scolaire Rivière Seine no 14, qui ont le droit de voter à ce sujet, au temps et à l'endroit ici indiqués et décrits.

Le but dudit Règlement est de permettre de rencontrer les dépenses additionnelles pour les écoles dont la construction et l'équipement ont été autorisés par les règlements nos 595 et 609.

Les obligations issues en conséquence de ce Règlement seront payées en vingt versements annuels consécutifs de $10,182.34, incluant le principal et les intérêts au taux de 6¾% par année, payables annuellement le 1er jour de décembre; le premier de ces versements sera augmenté ou diminué du montant d'intérêt nécessaire, selon que le temps écoulé de la date d'issue à la date du premier paiement est plus d'une année ou non.

Le montant dudit premier versement sera de $9,551.72 payable le 1er décembre 1960.

Le vote des électeurs résidants qui ont droit de voter au sujet dudit Règlement aura lieu le vendredi 21 octobre 1960, entre 9 h. a.m., heure solaire centrale, de ce jour, et 8 h. p.m., heure solaire centrale, de ce même jour.

L'officier rapporteur, tel que nommé par les Commissaires de la Division Scolaire Rivière Seine no 14, sera présent au bureau de sa résidence à Ste-Anne, le mardi 18 octobre 1960, de 11 h. a.m. à midi, pour désigner les personnes qui seront responsables des bureaux de votation et pour une récapitulation finale des votes par le greffier, au profit des personnes désirant promouvoir ou s'opposer au passage dudit Règlement, respectivement.

Aussitôt que possible après 9 h. p.m. du jour de la votation au bureau municipal du village de Ste-Anne, Manitoba, l'officier rapporteur, en fonction de cette soumission dudit Règlement 60-10 additionnera le nombre des votes pour et contre ledit Règlement.

Une copie de ce Règlement est dans les dossiers du bureau de la Division Scolaire Rivière Seine, à Ste-Anne, Manitoba, (M. G. Préfontaine, secrétaire-trésorier) et peut être étudiée pendant les heures de bureau par les personnes intéressées, avant que le vote à ce sujet ait lieu.

Les électeurs peuvent voter au bureau de scrutin de la sous-division où ils résident, durant les heures susdésignées.

Quartier	Bureau de scrutin	Territoire	Lieu	Officier
1	1	D.S. Dubuc, Laramée et Cartier	Ecole de la Division St-Adolphe, Man.	M. L. Courchaine
1	2	D.S. Consolidé de St-Norbert	Club Athlétique St-Norbert	Mme Ed. Dufort
1	3	D.S. Consolidé St-Hyacinthe	Ecole La Salle	M. Germain Cormier
1	4	D.S. Coquart et Ile-de-Chênes	Résidence de M. David Guichon, Ile-de-Chênes, Man.	M. A. Trudeau
1	5	D.S. Vermette et Riel	Résidence de Mme B. Bérard, Grande Pointe, Man.	M. R. Carrière
2	6	D.S. Lorette Centre et St-Cuthbert	Salle municipale Lorette, Man.	M. G. Jeanson
2	7	D.S. Lorette Ouest, Elm Grove et Heatherdale	Salle municipale Lorette, Man.	M. Alex. Landry
2	8	D.S. Rosewood et l'ancien D.S. Caledonia	Résidence de M. W. Yestrau	M. W. Yestreu
2	9	D.S. Arondale et Lorette Est	Résidence de M. Leslie Norman	M. Kai Winther
2	10	D.S. Gauthier, Pinewood et William	Salle paroissiale, Ross, Man.	M. R. Rosière
2	11	D.S. Dugas et Monominto	Salle paroissiale, Ste-Geneviève, Man.	M. C.-J. Bouvier
3	12	Les anciens D.S. Ste-Anne de l'Eglise et Ste-Anne Ouest	Ecole de la Division Ste-Anne, Man.	Mme L. Desautels
3	13	St-Raymond et les anciens D.S. Ste-Anne Centre et Talbot	Ecole de la Division Ste-Anne, Man.	Mme W. Blanchette
3	14	D.S. Lorraine, Richer, Beras et La Coulée	Salle paroissiale, Richer, Man.	M. A. Chaput
4	15	Les anciens D.S. St-Joachim, Joffre et St-Roch et D.S. St-Alexandre	Ecole de la Division La Broquerie, Man.	Mme A. Fournier
4	16	D.S. St-Etienne et D.S. Cedar Grove et Moose Meadow	Résidence de Mme Herel, Marchand, Man.	M. E. Gomien
5	17	D.S. Lafortune et Kerry	Résidence de M. O. Rivard, Woodridge, Man.	M. O. Rivard
5	18	D.S. Grenier et Lorteau	Résidence de M. H. Grenier, St-Labre, Man.	M. H. Grenier
5	19	D.S. Sandilands	Résidence de Mme M. Kadobiensky Sandilands, Man.	Mme M. Kadobiensky

Jour de votation: le vendredi 21 octobre 1960. De 9 h. a.m. à 8 h. p.m.

Daté du 27 septembre 1960, au village de Ste-Anne, Manitoba.

HENRI CAMPAGNE
officier rapporteur — Division no 14

F:dèles à une noble tradition, les marchands de St-Pierre affirment leur rôle au service des compatriotes de la région

Dans ce numéro de La Liberté et le Patriote paraissent une vingtaine d'annonces, commanditées par des hommes d'affaires du village de St-Pierre-Jolys. Ces annonceurs veulent naturellement attirer l'attention du lecteur sur les services que l'on peut recevoir chez eux. Ils veulent aussi poser un geste de solidarité et d'encouragement à l'égard de leur journal. Mais ils veulent surtout affirmer l'importance de leur village comme centre de vie commerciale et économique et comme base d'initiatives aptes à y entretenir une vie prospère, confortable, saine et enrichissante. Ils posent ce geste avec un réalisme froid et aussi avec le même optimisme qui, depuis 1870, a triomphé de mille obstacles pour ériger une belle paroisse, là où autrefois les Cris et les Assiniboines s'égorgeaient sous les yeux des pionniers. Ils n'ignorent pas que leur geste pourra favoriser un mouvement semblable dans les autres centres de la vie Franco-manitobaine.

Plus favorisés que la plupart de leurs contemporains, ces commerçants de St-Pierre ont pu chercher inspiration dans un récit circonstancié et vécu des origines du village dont ils sont aujourd'hui les citoyens les plus en vue. En effet, le premier curé de St-Pierre, qui a présidé au développement de la paroisse des humbles commencements jusqu'à sa pleine maturité, M. l'abbé J.-M. Jolys, a lui-même raconté ces événements dans un volume pittoresque et précis.

L'homme de Dieu retrace avant tout l'évolution de l'Eglise en cet endroit, la première chapelle, la première église, le premier presbytère, le couvent, et les recommencements, à mesure que le manque d'espace ou le feu imposait de nouveaux efforts.

A travers ce récit, cependant, le lecteur constate les progrès de la vie économique et il est contraint d'admirer l'industrie acharnée, l'esprit de communauté et la confiance dans l'avenir qui ont contribué à créer "une des paroisses les plus florissantes du pays". (L. A. Prud'homme).

Un geste des plus hardis a déterminé la fondation de la mission. C'est le curé de St-Norbert, le légendaire Mgr Ritchot, qui avait prévu comment l'entrée du Manitoba dans la Confédération déclencherait une vague d'immigration de l'Est. Dès son retour d'Ottawa il exhorta ses paroissiens qui coupaient du bois et faisaient les foins dans la région de la Rivière-aux-Rats, de s'y rendre prendre possession des terres et d'y cultiver le sol. Une trentaine d'hommes suivirent son conseil dès le lendemain, et plus tard on a pu prouver cette présence effective par le souvenir des carottes qui ont été récoltées l'année suivante. Il fallait du courage en 1870 pour s'éloigner si loin des endroits habités et pour attaquer une région qui ne semblait offrir d'autre gagne-pain que la coupe du bois. Treize familles de la Nouvelle-Angleterre y vinrent en 1877 se joindre aux vingt familles pionnières pour justifier l'établissement de la mission qui, dans deux ans, sera paroisse.

C'était une population industrieuse, énergique, robuste, qui savait faire front commun pour les causes communes. Le curé fondateur signale par exemple, que pour la construction de la première chapelle, chacun des colons coupait des arbres, équarrissait les troncs et les apportait au site choisi. Ainsi toutes les variétés du bois local entrèrent dans la construction de l'édifice. Plus tard pour le couvent, l'église, le presbytère, on fit de même. Tous charrièrent de la pierre, du sable, manièrent la truelle, le marteau, le pinceau. Ce même esprit de travail triomphait peu à peu des difficultés de la vie et une certaine aisance se manifestait par des dons substantiels pour l'achat de cloches, de statues, des ornements.

M. l'abbé Jolys soulignait lui-même l'importance de la vie économique dans un chapitre de son livre qu'il a consacré à la Société d'Agriculture du Comté de Carillon. Fondé vingt-six ans après les débuts de la paroisse, en 1896, ce groupement, qui est encore actif de nos jours, a déclenché un effort commun, par l'achat de producteurs de race, avec le résultat que les membres possédaient bientôt les plus beaux chevaux et les meilleurs trou-

(Suite à la neuvième page)

Fidèles à . . .

(Suite de la huitième page)

peaux de vaches laitières de la région. En 1913, quand l'automobile faisait son apparition, le village avait trois forges.

St-Pierre, comme le disait le Juge L.-A. Prud'homme à cette époque, était devenu une des paroisses les plus florissantes du pays.

L'automobile et les autres moyens mécaniques de locomotion et de travail ont modifié profondément le rôle des centres agricoles dans l'Ouest canadien. La grande ville est moins loin, la population strictement agricole diminue, les clients exigent plus de commodité et de services. A St-Pierre une vingtaine d'hommes d'affaires sont décidés de faire de leur village un centre nouveau genre, qui offre autant que possible les avantages de la vie citadine tout en gardant l'esprit de voisinage, la sérénité domestique et l'indépendance économique qui manquent dans les métropoles. Les mêmes qualités d'industrie, d'entraide, de confiance qui ont créé ce village autrefois peuvent le transformer aujourd'hui.

Il faut commencer par faire apprécier ce qui s'y trouve déjà. C'est pourquoi une vingtaine de commerçants se font connaitre cette semaine dans les pages du journal. Voici des magasins modernes, des services honnêtes, des entreprises qui paient des taxes locales, qui rehaussent la valeur foncière du village et de la municipalité. Voici des compatriotes qui ajoutent à la vie religieuse, scolaire et sociale le facteur de la vie économique si importante pour la conservation de la grande famille paroissiale et régionale. Ce noyau impressionne le visiteur, il suffit de l'appuyer normalement pour qu'il rayonne au point de pourvoir à tous les besoins.

Ils sont de chez nous

Ce sont vraiment des marchands de "chez nous", originaires parfois d'autres centres franco-canadiens, et reliés à notre peuple par un réseau de parenté. "Ma femme vient de La Broquerie . . . de St-Boniface . . . de la Saskatchewan . . . d'ici." Parfois il s'agit d'une entreprise familiale, parfois d'une entreprise mixte, en collaboration avec les plus grands établissements, IGA, Westinghouse, la Banque Canadienne Nationale.

Dans un monde de plus en plus enrégimenté, ce sont des voisins que l'on connait: "M. Dupont, connaissez-vous le petit docteur de Regina? Oui, c'est mon cousin. — M. Lavergne, n'étiez-vous pas aux études en 1934? Oui, c'est moi, dans la même année que Stan, Wilbrod. — M. Sweeney, qu'est-ce que vous faites ici avec ce nom irlandais? Je suis originaire de Ste-Clotilde, près de Drummondville. — M. Léon Fontaine, êtes-vous célibataire? Au contraire, ce grand gaillard-là, mon fils, étudie à Otterburne, et j'en ai un autre au Collège, etc." Il en va de même avec les Mulaires, père et trois fils, M. Lemire, gérant de banque et frère d'un père Oblat, et aussi avec MM. Turenne, Bérard, Robidoux, Fontaine (Armand), Gélinas, Marquis, Côté, Novak, etc.

Par fierté et pour attirer les touristes, le village a récemment monté les enseignes des rues en l'honneur des anciens: Jolys, Sabourin, Mulaire, Côté, Hébert, Joubert, Bélanger, Préfontaine, Turenne, Carey et naturellement St-Joseph et Ste-Marie. La solidarité est le mot de passe du conseil du village: M. le maire, le Dr Liguori Gauthier, MM. les conseillers Daniel Bohémier, Fernand Lavergne, Georges Ritchot et Marcel Tessier, et Mme Céline Bourgeois, secrétaire.

Succès individuel — Entraide — Succès collectif. Sous cette devise de la Chambre de Commerce, l'avenir sera digne du passé.



La région de St-Pierre a toujours manifesté une conscience politique active. Elle a donné deux ministres au gouvernement en les personnes de feu M. Albert Préfontaine et de son fils, M. Edmond Préfontaine (ci-dessus), député actuel de Carillon.



Le village de St-Pierre a été incorporé en 1949. M. Ambroise Joubert en a été le premier maire. M. le Dr Liguori Gauthier, (ci-dessus) le maire actuel, lui succéda. Le Dr Gauthier est un des trois vétérinaires de langue française de la province et membre du comité des examinateurs.

Ecole St-Pierre Centre

Bonjour, chers lecteurs!

Début d'année

Eh quoi! Nous sommes rendus au grand congé des Conventions de l'automne et de la journée d'Action de grâces. Il est incroyable que nous ayons terminé un gros mois de classe — on s'en est à peine aperçu. Depuis le 6 septembre, les portes de notre école se sont montrées des plus hospitalières pour accueillir les 440 élèves qui y entrent tous les jours. Le coeur gai et plein d'entrain, nous sommes encore résolus et énergiques au travail. Cela va de soi quand nous possédons un excellent personnel enseignant pour nous guider et nous encourager dans nos poursuites intellectuelles.

Chant — graduation

Pas une minute sans activité! Voilà le mot d'ordre des élèves de notre école. Sous forme de détente donc,, nous terminons souvent nos cours de l'avant-midi par un exercice de chant.

La cérémonie de la graduation conjointe des finissants de la Division scolaire de la Rivière-Rouge aura lieu ici à St-Pierre le dimanche après-midi 23 octobre. Nous, les membres de la grande chorale de l'école, nous nous piquons d'orgueil à cette occasion et nous voulons être bien prêts afin d'accueillir par de magnifiques chants les gradués très méritants. Je dis bien "très méritants", car, nous dit-on, on n'accepte à cette graduation que les étudiants qui ont obtenu un minimum de succès aux examens de juin 1960. C'est le cas de le dire, ce sera "la qualité et non la quantité".

Notre uniforme scolaire

Fièrement, dignement, quotidiennement, les filles de la 4e à la 12e année portent le costume scolaire au complet: jumper gris, blouse blanche en Dacron, boucle rouge et bas gris. Un grand nombre parmi les petites des classes primaires sont aussi revêtues de l'uniforme; elles y ajoutent une note de gaieté, car, étant donné leur jeune âge, elles portent des bas rouges.

Construction de l'école secondaire

Depuis six semaines de nombreux ouvriers travaillent toute la journée longue sur le chantier de la future école secondaire. Avec la belle température qui les favorise, la construction avance bien. Nous, les finissants de 1961, nous chérissons même l'espoir d'habiter, au moins quelques semaines, sous les toits de la nouvelle école. Nos voeux se réaliseront-ils?

Succès du 2e terme scolaire

Dans cette première chronique de notre école pour la nouvelle année, nous désirons souligner les succès obtenus par les élèves tant au département musical que dans les grades supérieurs durant le deuxième terme de la dernière année scolaire. Voici les résultats de musique pour les examens de l'Université de Manitoba:

Théorie

Grade III: grande distinction, Gabrielle Singer; distinction, Claudette Lacroix.

Grade II: grande distinction, Lorraine Dumont, Anita Rochon, Fleurette Couture, Claire Pilotte; succès, Edith Dandenault.

Grade I: grande distinction, Madeleine Gagné, Simone Rochon, Denise Gagné, René Fontaine, Jeannine Ruest, Jocelyne Mulaire, Raymond Lavergne, Huguette Mulaire, Paul Roy.

Piano

Grade VII: distinction, Lorraine Dumont.

Grade VI: distinction, Cécile Sicotte.

Grade V: grande distinction, Fleurette Couture; distinction, Claudette Lacroix, Anita Rochon.

Grade IV: distinction, Simone Rochon, Huguette Mulaire.

Sincères aussi sont les félicitations que nous adressons aux élèves qui ont mérité de recevoir des bourses du gouvernement du Manitoba afin de leur aider à poursuivre leurs études au niveau secondaire. Pour le grade XI: Ghislaine Ruest; pour le grade XII: Edmée Audette, Edith Marion et Carmelle St-Hilaire.

Le "clou" de tous ces succès scolaires est sans contredit celui de notre boursière, Paulette Mulaire, élève méritante de bourses s'évaluant à $1,200. La chronique de St-Pierre-Jolys, dans **La Liberté et le Patriote** du 7 octobre, donnait les détails des succès académiques de Paulette qui terminait son grade XII en juin dernier. Nous n'avons qu'à lui réitérer nos félicitations et à lui souhaiter de nouveaux succès dans ses études universitaires au Collège St-Joseph à St-Boniface.

Carmelle ST-HILAIRE,
12e année.

De nombreux pèlerins ont participé au pèlerinage à Lisieux le 9 octobre

LISIEUX — Le Sanctuaire National de Sainte-Thérèse de l'Enfant-Jésus de Lisieux, Sask., était rempli à pleine capacité, le dimanche 9 octobre. Le pèlerinage annuel commémorait, cette année, le 30e anniversaire du premier, et aussi, comme chaque année, la solennité de la fête de la "Petite Fleur du Carmel".

Retenu à Ottawa par l'assemblée plénière de l'épiscopat canadien, Son Exc. Mgr A. Decosse avait été empêché de présider à cette fête. Avec le concours bienveillant de M. l'abbé L. Folk, curé de Rockglen, les confessions des pèlerins ont commencé samedi soir. Elles recommençaient dès 7 heures du matin, dimanche, avec l'aide de deux Pères du Collège Mathieu de Gravelbourg, les RR. PP. I. Joyal et M. Charest, O.M.I.

Mgr R. Lussier, P.D., d'Assiniboia, qui avait l'habitude, depuis sa retraite, de célébrer la Messe de 8 heures, en a été empêché également, pour cause de santé. Il a cependant assisté à toutes les autres cérémonies de la journée. M. le curé L. Poulin a célébré une Messe basse à 7 heures et le R. P. Joyal a célébré une messe dialoguée à 8 heures qui fut suivie d'un déjeuner pour les pèlerins déjà assez nombreux.

La pluie fine tombée durant la nuit et la température fraiche du matin faisaient craindre une diminution du nombre de pèlerins. Mais les dévôts serviteurs de sainte Thérèse ne se laissent pas vaincre par si peu et ils sont venus très nombreux. Le grand nombre de communions comme l'ardeur dans les répons et le chant de la Messe et des cantiques ont montré la grande piété et ferveur qui animaient ces pèlerins pendant toutes les cérémonies.

Dernier pèlerinage?

Les nombreuses confessions ont même quelque peu retardé la Messe Solennelle de 10 h. 30. Elle fut célébrée par le R. P. Charest, assisté du R. P. Joyal et de M. le curé comme diacre et sous-diacre. Au choeur, on remarquait Mgr Lussier, P.D., V.F., et les Révérends Frères des Ecoles Chrétiennes de Willow-Bunch. L'un d'eux, le R. F. Roger-François, avait bien voulu accepter de diriger le chant de la foule, sans avis préalable. Remarquons, en passant, que cette grand-messe était offerte en l'honneur de sainte Thérèse, par Mme Louise Ronceray. Agée de 85 ans, ce sera peut-être son dernier pèlerinage, car dès que le Foyer d'Youville sera prêt, à Gravelbourg, elle ira y demeurer.

Les Révérendes Soeurs Grises de Regina et Gravelbourg ont bien voulu accepter d'aider la chorale de Lisieux. La Révérende Soeur Supérieure de l'Hôpital de Regina touchait l'orgue. Dans la petite église, fraichement lavée, non sans besoin, par une corvée récente des paroissiens, et magnifiquement décorée par les doigts de fée de Soeur Legal et de ses compagnes, on pouvait voir des pèlerins d'un peu partout, Val Marie, Gravelbourg, Radville, Moose Jaw, pour ne nommer que les plus éloignés. Aux premiers rangs dans la nef, on voyait de belles délégations des Filles de la Croix de Willow-Bunch, des Srs de Jésus-Marie de Gravelbourg et des Soeurs de Saint-Louis de Radville.

Accompagnement céleste

Le R. P. Joyal donna un magnifique sermon de circonstance dans les deux langues. Il a fait ressortir le grand amour de Dieu en sainte Thérèse, amour que chacun de nous devons pratiquer, selon nos ressources, sans quoi, rien ne compte devant notre Père céleste. A la fin de la Messe, avant la vénération des reliques, la chorale, sous la direction de Sr Cécile Champagne a chanté le psaume d'actions de grâces, no 135. A chaque verset, la foule répondait "Car éternel est son amour". M. Dumont-Pierre Lepage, de Gravelbourg, accompagnait ce refrain avec le cornet, ce qui donnait un avant-goût du ciel, où on aime à se représenter les trompettes d'argent qui accompagnent les louanges de Dieu.

Un succulent diner à la dinde, préparé par les dames de la paroisse et servi délicatement par les jeunes filles, a vraiment réconforté les estomacs, car il passait bien midi à ce moment-là. Entre-temps, le magasin d'objets de piété donnait l'occasion à tous et chacun d'apporter un pieux souvenir du pèlerinage.

La cérémonie de l'après-midi ne fut pas moins solennelle que d'habitude. Disons d'abord que si quelques pèlerins avaient quitté le Sanctuaire après le diner, plusieurs nouveaux s'étaient joints à la foule. On remarquait: M. l'abbé Fernand Ducharme, curé de Coderre, accompagné du R. P. R. Lechasseur, O.M.I., de Saint-Boniface, qui venait de terminer la prédication de retraites à Coderre et Courval; MM. les abbés L. Folk, curé de Rockglen, R. Larivière, desservant de Mossbank, et A. Bouchard, vicaire à Willow-Bunch. Des Petites Soeurs de la Sainte-Famille de Gravelbourg et de l'Ontario accompagnaient M. l'abbé Larivière.

Le chapelet vivant récité par tous les enfants-pèlerins et dont ils gardent un excellent souvenir, a été récité aux intentions de N. S. Père le Pape, de Mgr l'Evêque, des prêtres du diocèse, de tous les pèlerins et en particulier pour les vocations, les malades et les pécheurs. M. Rosaire Béliveau, frappé d'une grande infirmité depuis son voyage de noces il y a 3 ans, vint fidèlement de Moose Jaw implorer la "Petite Faiseuse de Miracles" pour sa guérison.

A ce moment-là, comme au prône de la Messe du matin, M. le curé souhaita la bienvenue à tous les pèlerins et remercia tous et chacun de ceux qui avaient aidé à faire de cette journée un succès.

Il invita alors M. l'abbé Lucien Rodrigue, curé de Saint-Victor, à donner le sermon dans les deux langues. Avec son éloquence et sa conviction coutumières, il a fortement impressionné ses auditeurs. Il a donné sainte Thérèse en modèle à tous et chacun: comme elle, nous sommes appelés à la sainteté, comme elle, nous devons obéir à l'Eglise pour nous sanctifier et comme elle, nous devons prier, communier et nous mortifier si nous voulons être saints. Enfin, il a rappelé la doctrine du Corps Mystique du Christ, montrant qu'en sainte Thérèse comme en chacun de nous, toutes les actions ont une influence non seulement sur nous-mêmes, mais sur l'Eglise et le monde entier.

Entre les deux sermons, un cantique a été chanté en langue anglaise par la chorale, et le refrain repris par la foule, sous la direction de M. le curé, était celui-ci: "The Lord is my light, whom shall I fear." Suivit la bénédiction des roses par Mgr R. Lussier. La distribution en a été simple mais émouvante: 4 croisés et un enfant de choeur ont passé parmi la foule avec de grands porte-fleurs confectionnés par les Religieuses: Mlles Madeleine Emond et Marguerite Lamontagne; MM. Roger Lamontagne, Eugène Bouvier et Denis Emond. Pendant ce temps, Mlle Colette Delorme, dans un solo pieusement rendu, a guidé les pèlerins dans le chant de: "Le Seigneur est mon Berger, rien ne saurait me manquer." Ce refrain était repris par la foule.

Le R. P. Joyal bénit les objets de piété achetés par les pèlerins et tous s'agenouillèrent pour une prière en commun à sainte Thérèse. Pour terminer ce beau jour, la bénédiction du T. S. Sacrement a été présidée par M. l'abbé F. Ducharme, accompagné de MM. les abbés Larivière et Folk. Après la bénédiction ordinaire, les officiants s'approchèrent de la balustrade pour une bénédiction spéciale aux malades. La répétition du psaume 135 et la vénération des reliques terminèrent les cérémonies.

Séances des vues

Les Petites Filles de la Sainte-Famille, dont l'oeuvre principale est de travailler pour les prêtres, dans la préparation et le service des repas, remplissent leur rôle à l'Evêché et au Collège de Gravelbourg. Dans le but de recruter des vocations, elles ont donné, après la dernière cérémonie du pèlerinage, une séance de vues fixes, avec explications en français, faisant connaitre leur Institut et leurs oeuvres. Le tout a vivement intéressé les auditeurs encore nombreux, au sous-sol de l'église. Plusieurs pèlerins ont ensuite pris un goûter en faisant un dernier brin de causette avant de regagner leur foyer.

Que sainte Thérèse, en ce 25e anniversaire de sa canonisation, redouble sa pluie de roses sur ces pèlerins et suscite, à sa suite, un grand nombre de vocations religieuses pour continuer l'oeuvre de nos vaillantes religieuses d'aujourd'hui, soit au soin de la jeunesse, des malades ou des prêtres.

Baptême

Le jour du pèlerinage, 9 octobre, a été baptisé, Joseph-Alfred-Michel, fils de M. et Mme Léopold Bouvier (Claire Marchand). Parrain et marraine: M. et Mme P. Deaust (Rose Marchand), de Gravelbourg.

Willow-Bunch

Malades

MM. Jos. Duperreault et Siméon Boisvert, Mmes M. Foley, Coronach, V. Klein et Y. Bissonnette, de St-Victor, sont patients à l'hôpital local.

Mme Bernard St-Yves et Mlle Maura Boulianne ont quitté l'hôpital, dernièrement.

Baptême

Le 8 octobre: Pauline-Doris, fille de Bernard St-Yves et de Vivianne Lantier, née le 30 septembre. Parrain et marraine, M. et Mme André O'Rheilly.

Çà et là

Le congres des instituteurs religieux et laïcs eut lieu les 5, 6 et 7 octobre, à Coronach.

M. Charles Mathieu est allé à Moose Jaw, dernièrement, et revint avec une nouvelle voiture.

M. et Mme Donat Joyal et Mme Elisabeth Fontaine sont allés à Edmonton visiter des parents et amis.

Mlle Yvette Girandier est employée à l'hôpital local comme aide garde-malade.

M. et Mme Armand Laberge sont allés à Moose Jaw et Regina, la semaine dernière, pour affaires.

M. et Mme Lionel Martin, accompagnés de leur famille, ainsi que M. et Mme Albert Martin, sont allés à Gravelbourg, le dimanche 25 septembre, visiter leurs filles respectives, Monique et Lianne, étudiantes au couvent des Soeurs Jésus-Marie.

Les Frères des Ecoles Chrétiennes sont allés, le dimanche 9 octobre, conduire M. l'abbé Alfred Bouchard à Regina, où il prit le train pour Manchester, E.-U., où il visitera ses mère, frère et soeurs durant quelques semaines.

M. et Mme Rémi Provost sont revenus de la Colombie-Britannique, où ils passèrent l'été chez leurs filles et gendres et des amis.

Le 9 octobre, M. et Mme Jean-Claude Girandier et leurs enfants sont allés conduire leur fille et soeur, Hélène, à Regina, où elle prit l'avion pour retourner chez elle où l'attendait son mari, M. Connie Heilener.

Toute la famille remercie vivemeeent M. Heilener pour avoir accepté qu'Hélène puisse disposer de quelques semaines qui ont permis à tous ses parents et amis de la revoir et d'organiser des réunions familiales.

Pendant ses vacances, Hélène eut l'initiative de fêter les noces d'argent de ses parents.

Storthoaks

Va-et-vient

M. et Mme Charles Millette, accompagnés de leur mère, Mme M.-R. Millette, se sont rendus à Melville et Lestock, Sask., rendre visite à leurs fils et brus, frères et belles-soeurs, MM. les docteurs et Mmes Ovila et Honorius Millette, Mme M.-R. Millette y demeura quelque temps.

M. et Mme Urbain Beaudoin et leur fils, Gilles, M. et Mme Philippe Paradis et leurs fils, Lionel et Emile, et M. et Mme Alfred Chicoine se sont rendus à Regina, afin d'assister au mariage de leur nièce et cousine, Mlle Odélie Filteau, à M. Horace Jalbert.

M. et Mme Jean Carrière, accompagnés de leur fillette, Rosalie, ont passé la fin de semaine chez leur mère et belle-mère, Mme Marie Carrière, ainsi que chez leurs frères et beaux-frères, Basile et Henri, et leur soeur et belle-soeur, Jeanne, à St-Boniface.

Sont en promenade chez M. et Mme Russell Yates, leurs parents et beaux-parents, M. et Mme A. St-Amant, leur soeur et belle-soeur, Pauline, et les soeur et beau-frère de Mme Yates, M. et Mme B. Chabot, et leurs enfants, tous de Zenon Park, Sask.

M. et Mme Désiré Toupin se sont rendus à Yorkton pour assister à un banquet servi par gracieuseté de la Compagnie "International Harvester", à ses agents.

Etaient en visite pour la longue fin de semaine: M. et Mme Maurice Bourbonnière et Mlles Jeannine Blérot et Gisèle Aubin, de St-Boniface, chez M. et Mme Henri Blérot; Mlle Lydia Cop, de Winnipeg, chez ses parents, M. et Mme Fernand Cop.

Tous regrettent le départ de M. et Mme Lionel Chicoine et leur famille, qui ont quitté la paroisse pour aller demeurer à Moose Jaw, où M. Chicoine a un emploi. M. Emile Chicoine et sa famille les remplacent au restaurant.

M. et Mme Emile Chicoine et leur famille sont partis en promenade à Ponteix, Sask.

Félicitations et meilleurs voeux de bonheur à M. et Mme Paul Henrion (Anne-Marie Gaudet) dont le mariage eut lieu récemment à Redvers.

Mme Yvonne Paradis est allée rendre visite à ses fille et gendre et leur bébé, à Drumheller, Alta.

M. et Mme Wilfrid Blérot et M. André Chicoine sont allés à Regina assister à la conférence régionale de La Vie Sociale Catholique, tenue dans le gymnase du collège Campion, les 7, 8 et 9 octobre.

Baptêmes

Le 11 octobre: Richard-Joseph-Gérard, fils de Gérard Paradis et d'Aline Bonneteau, né le 28 septembre. Parrain et marraine, M. et Mme Eric Munroe, oncle et tante de l'enfant.

Le 9 octobre: Dénise-Marie, fille de Thomas Dubois et de Marie Croteau, née le 2 octobre. Parrain et marraine, M. et Mme Lawrence C. Smith, oncle et tante de l'enfant.

Mes impressions de la province de Québec

par Daniel Couture
Collège Mathieu

GRAVELBOURG — Quand j'étais jeune, la province de Québec était pour moi un lieu où il devait y avoir beaucoup de lacs, d'arbres et de rochers. C'est qu'on nous avait enseigné, en histoire, que les Iroquois étaient habiles dans la construction de canots d'écorces d'arbre et aussi que la ville de Québec était presque imprenable parce qu'elle était juchée sur un rocher. Plus tard nous avions appris que c'était une province pétrie d'une glorieuse histoire et que nous nous étions des descendants de sa fière race. C'est donc avec joie que j'ai accepté l'offre de M. Alfred Rouleau: visiter la province et, en même temps, travailler à l'Assurance-vie Desjardins pendant trois mois au siège social à Lévis.

Hospitalité

Arrivée à Lévis, toujours avec l'idée d'étude dans ma tête, je suis accueilli et amené à une maison où m'attend une collation et un bon lit. Je me suis dit en moi-même: est-ce que ce ne serait pas l'hospitalité qui caractérise le Canadien français? Durant tout mon séjour, une preuve après l'autre vint affermir cette première impression. En effet partout où je suis allé dans mes visites de la province, j'ai été reçu avec une chaleureuse amitié.

Le but premier de mon voyage était d'aller à la découverte de la province. Je pourrais écrire un volume si je décrivais tout ce que j'ai vu. Je tiens donc à mentionner seulement les endroits qui illustrent un point particulier.

J'ai donc commencé par visiter la ville de Québec située sur la rive opposée à Lévis. Sans aucun doute c'est la ville des souvenirs historiques. Ce fut avec un peu d'émotion que je foulais les endroits tels que la magnifique église de Notre-Dame des Victoires, les Plaines d'Abraham et le château Frontenac. De nos jours, ces endroits ont un usage pratique, mais ça ne leur enlève pas leur caractère historique. Il y eut aussi le grand musée international où l'on voit des choses d'intérêt historique et scientifique.

Souvent on se fait l'idée que ce ne sont que les Anglais qui peuvent former de grandes entreprises économiques. En voyant d'immenses projets comme la raffinerie d'aluminum d'Arvida, les grands magasins Dupuis et une compagnie d'assurance-vie comme l'Assurance-vie Desjardins (aucune intention de propagande), on est assuré qu'économiquement le Canadien français n'est pas surpassé.

Vie religieuse et politique

La province de Québec est sans aucun doute le château-fort du catholicisme au Canada. Des édifices tels que le Cap-de-la-Madeleine, la basilique de Ste-Anne et l'Oratoire St-Joseph sont de véritables bijoux. Ce sont les signes extérieurs de la foi des gens. La ferveur qui règne, surtout au Cap-de-la-Madeleine, élève notre âme. Aussi durant mon séjour à Lévis, j'ai eu la chance d'assister à leur Congrès eucharistique. C'est impressionnant de voir une procession de quelques milles de longueur d'où s'élève le murmure d'une foule qui prie.

En politique, la chaleur des discussions, ainsi que l'enthoussiasme des partisans surpassent de beaucoup nos élections de la Saskatchewan. J'ai assisté à la procession de triomphe du député de Lévis. Une multitude de gens se réunirent et avec un tintamarre à rendre sourd, tous se félicitaient mutuellement. Les partisans de l'autre candidat semblent accepter la défaite tout en faisant remarquer qu'à la prochaine élection ils seraient les vainqueurs.

Géographie canadienne

Ici j'aimerais vous raconter un petit incident qui ne caractérise pas le Québécois en général, mais que j'ai trouvé amusant. Averti que je venais de la Saskatchewan, un jeune de mon âge, pour faire de la conversation, me dit: "Moi aussi je viens de ce bout là! Ça se situe au nord du Québec, n'est-ce pas?" Ceci peut nous servir d'aiguillon pour nous presser à connaitre notre pays. Je dois avouer que

Daniel Couture

j'étais parfois embarrasé de répondre à des questions concernant ma province natale. Parfois même, j'apprenais là-bas des choses de chez nous que je ne connaissais pas.

Au Québec, la conservation de la langue demande aussi un travail de groupes dévoués. J'ai eu la chance de rencontrer des jeunes de l'Association de la Jeunesse Canadienne-Française de Montréal. Ils font un magnifique travail de conservation de la langue et sont aussi des instigateurs du bon parler français. Un autre groupe à Lévis travaillait pour obtenir des étiquettes bilingues des compagnies de marchandises. J'ai vu la Société St-Jean-Baptiste en action. Je peux vous assurer qu'ils ne nous oublient pas et qu'ils sont toujours prêts à nous aider financièrement et moralement. Tout cela pour dire que nous devons continuer à lutter pour notre langue. C'est encourageant de s'apercevoir que d'autres compatriotes luttent avec nous.

Un lien d'amitié

Ainsi, grâce à l'iniative de M. Rouleau de l'Assurance-vie Desjardins, j'ai vécu une expérience unique et d'une valeur inestimable. Je veux les assurer de ma vive reconnaissance. Ce geste, s'il était imité par d'autres compagnies de la province de Québec, pourrait créer entre les minorités françaises de l'Ouest et le gros bloc de l'Est un lien d'amitié et de compréhension sans prix. J'insiste sur la valeur de ce geste, car je suis revenu plus convaincu que jamais de la valeur de ma langue et de ma religion. Répéter cette aubaine cent fois formerait dans la Saskatchewan un noyau de jeunes convaincus et une nouvelle génération de patriotes ardents qui continueraient la belle oeuvre de nos pères et de nos ancêtres.

Alors, un grand merci à tous ceux qui ont rendu mon séjour dans cette province intéressant et instructif.

Radville

Mariage Bourassa-Bouchard

Le 31 septembre, dans l'église paroissiale, M. l'abbé A. Yandeau bénissait le mariage de Mlle Rita Bouchard, fille de M. et Mme Guillaume Bouchard, à M. Lionel-R. Bourassa, fils de Mme Léo Bourassa.

La mariée fit son entrée dans l'église au bras de son père au son de beaux cantiques chantés par Mme Curtiss Randle.

Les dame, fille et garçons d'honneur étaient Mme Lee Schnell et Mlle Jeanne Bouchard, soeurs de la mariée, et M. Raymond et Armand Bourrassa, frères du marié. M. Gérard agissait comme huissier.

Un diner fut servi au sous-sol de l'église. Un gâteau à trois étages, surmonté d'un couple de mariés en miniature, ornait la table d'honneur. La réception eut lieu en la salle de la Légion, où quelque 100 invités se réunirent. On remarquait des invités venus de Saskatoon, Regina, Weyburn, Willow-Bunch, Minton et Calgary.

A leur retour d'un voyage de noces aux Etats-Unis, les époux s'établiront à Radville.

Mariage McKeever-Martin

Le 3 septembre, dans l'église de la Ste-Famile de Calgary, M. l'abbé Léo Sullivan bénissait le mariage de Mlle Solange Martin, fille de M. et Mme Raymond Martin, de Radville, à M. Patrick McKeever, fils de M. J. McKeever.

La mariée fit son entrée dans l'église au bras de son père au son d'une marche nuptiale. Les demoiselles et garçons d'honneur étaient Mlles Sylvia et Irène Martin, soeurs de la mariée, de Calgary et Regina, respectivement, et MM. Gerry, de Drayton Valley, et Carl Kiechle, de Calgary. La bouquetière était Suzanne Verklan, nièce de la mariée, et le jeune Paul Martin agissait comme page.

La mariée portait une robe blanche bouffante en nylon et un bouquet d'orchidées blanches entourées de chrysanthèmes. Les filles d'honneur portaient des robes identiques à celle de la mariée.

La réception eut lieu au club "Lone Pine", où 70 invités prirent part au diner. M. Arthur Currie proposa un toast aux époux et lut un télégramme venant de M. Norman Martin.

Au retour de leur voyage de noces aux Etats-Unis, les nouveaux époux résideront à Hamilton, Ont.

Saint-Hubert

Çà et là

Le dimanche 25 septembre, 17 jeunes de la paroisse sont allés assister à une conférence de vie sociale pour la jeunesse ouvrière et étudiante, tenue à Kennedy.

M. et Mme C. Knowler et leurs enfants, de Seattle, Wash., ont rendu visite à M. et Mme C. Bachtold, dernièrement.

M. et Mme O. Brûlé et leur fils, Paul, et M. et Mme A. Gatin, de Regina, étaient dans la paroisse pour une fin de semaine, dernièrement.

Mme H. Brûlé est allée passer quelques semaines chez ses fils et bru, M. et Mme Gérard Brûlé, à Lebret.

M. et Mme Léo Dureault et leurs parents, M. et Mme A. Dureault, de Wolseley, en route pour l'Est, se sont arrêtés, le dimanche 30 septembre, chez Mme M. Boutin.

M. et Mme Louis Dureault et leurs fillettes et Mlle Irène Dureault, de Wolseley, étaient en visite chez Mme Boutin.

M. et Mme Jean Cottin et leur famille ont quitté la paroisse pour s'installer à Regina. Ils ont vendu leur ferme à M. et Mme Gartner, de Regina.

Sincères condoléances à M. et Mme C. Dumonceaux à l'occasion du décès de la mère de cette dernière, Mme H. Filteau, à l'hôpital de Kipling. Les funérailles eurent lieu à Dumas.

M. Léon Istace, de Whitewood, en visite chez ses fils et bru, M. et Mme R. Istace, est tombé malade et a dû être hospitalisé à Whitewood. Son état de santé s'améliore.

M. et Mme René Larivière, de Radville, ont rendu visite à quelques parents, la semaine dernière.

Mme V. Dumonceaux, de Golden Plain, est en visite chez Mme M. Boutin, pour deux semaines.

Mmes G. Decelles et E. Gatin sont allées, comme déléguées, à la conférence de Vie Sociale tenue à Regina les 7, 8 et 9 octobre.

Les perrons de l'église et du presbytère ont été remplacés par des perrons en béton, la semaine dernière. Le travail bénévole fut exécuté par les paroissiens.

Prince-Albert

Campagne de la Caisse de Bienfaisance

La campagne en faveur de la Caisse de Bienfaisance de Prince-Albert va de l'avant. Récemment, les employés de la maison Eaton consentirent à verser la somme de $3,000.00 annuellement. Le don fut offert à M. Dave Dalziel, président de la division des salaires, par Mme E. Gilbertson et M. Georges Delorme, de la part des employés, en présence de M. Ron Mathews, gérant du magasin, et M. F. Fissington, président général de la Caisse de Bienfaisance. Les citoyens de Prince-Albert se sont engagés à prélever la jolie somme de $58,000.00 pour la Caisse.

Ligue Féminine Catholique Paroisse St. Mark

En l'absence de la présidente, Mme L.-A. Boileau, la vice-présidente, Mme S. Hamab, dirigeait l'assemblée mensuelle, à la paroisse St. Mark. Mmes J.-R. Michaud et G. Benoit furent admises à ce groupe.

Il fut proposé qu'un don soit fait aux Dames Auxiliaires du Mont St-Joseph pour leur fête de Noël.

Mme M. Jackson remercia celles qui avaient contribué au succès de la vente de pâtisseries, et annonça que la réunion régionale aurait lieu à Wakaw, le 17 novembre prochain.

M. l'abbé S. Raczinski, directeur spirituel, répondit aux questions qui lui furent posées et invita les membres à s'abonner à la revue officielle de la Ligue.

On offrit un cadeau et des souhaits à Mme P. Trueman qui quitte cette paroisse.

Le goûter fut servi par Mmes Z. Kopera et W. Jackson.

Cathédrale du Sacré-Coeur

La réunion générale eut lieu dans l'Auditorium, le mardi 4 octobre. Après la récitation de la prière et le chant "Our Lady of Good Counsel", la présidente, Mme Moker, souhaita la bienvenue aux membres. La secrétaire, Mme E. Dimert, lut le rapport des activités de l'année écoulée, qui furent déclarées très satisfaisantes, tant au point de vue temporel que spirituel.

Les rapports des autres sections furent lus par leurs secrétaires respectifs.

Mme H. Yungwirth pria les membres de lui remettre leurs timbres-postes oblitérés, en faveur des missions, et Mme J. Horvath remercia tous ceux qui ont donné du linge usagé ou neuf pour être distribué aux familles pauvres. Elle fit un bref rapport de la conférence donnée par M. le Dr Lionel Cozin sur la convalescence des personnes âgées.

Une discussion suivit sur l'organisation du bazar paroissial qui sera tenu dans l'Auditorium les 16 et 17 novembre. Il fut décidé qu'un thé et souper à la dinde seront servis au public. Les différentes sections se chargeront de la vente d'articles divers, tels que tabliers, tricots, pâtisseries, etc. Il y aura aussi des parties de bingo et autres jeux.

Mme A. Guillingham, déléguée au 33e Congrès Diocésain Annuel, présenta un intéressant rapport. Le thème de ce congrès était "L'apostolat de la famille chrétienne" sous le patronage du Sacré-Coeur de Jésus.

Mgr J.-A. Boucher louangea les membres pour leur esprit de collaboration et pour le magnifique travail accompli, et exprima l'espoir que cela continue à l'avenir; il les exhorta, non seulement à vivre chrétiennement, mais à inspirer les autres à le faire aussi. Il récita ensuite l'acte de consécration et donna sa bénédiction.

Va-et-vient

M. Charles Coupal, de Sedley, et Mme L. Morin, de Regina, sont venus passer quelques jours à Prince-Albert, durant lesquels ils rendirent visite à leur frère, M. Lucien Coupal, et aux familles A. Trudeau, G.-A. Pagé et Georges Dion.

M. et Mme Charles Godin, de Kamloops, C.-B., autrefois de Prince-Albert, sont heureux d'annoncer à leurs parents et amis, la naissance d'un fils, le 17 septembre.

Caisse Populaire

Comme tous vont l'entendre à la radio et à la télévision, la semaine du 17 au 22 octobre est une semaine de fête pour toutes les Caisses Populaires du monde entier. Cette occasion est idéale pour faire connaitre aux Canadiens français de la ville de Prince-Albert et des environs ce que la Caisse Populaire St-Jean-Baptiste a accompli pour ses membres depuis sa création le 17 mai 1957, donc en trois ans seulement.

Les sociétaires, qui sont au nombre de 123, ont un total de $35,000.00 en parts sociales. Les emprunts se chiffrent à $31,000. Depuis ses débuts la caisse a consenti à ses membres, des prêts au montant de $94,526.00.

Au cours de la semaine qui vient, les directeurs de la Caisse St-Jean-Baptiste feront leur possible pour visiter leurs concitoyens afin de recruter de nouveaux membres et aussi pour faire connaitre tous les services que la Caisse peut leur offrir, tels qu'assurance gratuite sur les parts sociales et prêts. Toute personne intéressée peut s'adresser à M. Georges Dion, secrétaire-trésorier, tél. 3-6312.

Un programme spécial, organisé par les directeurs des Caisses de la Saskatchewan, sera reproduit par le poste de télévision CKBI-TV, le vendredi 21 octobre, de 6 h. 30 à 7 h. p.m. Que tous soient à l'écoute.

Jackfish

Va-et-vient

Le R. P. A. Gaudet, O.M.I., de Maillardville, C.-B., a passé la semaine dernière au presbytère.

M. Hector Gérard, de Coquetlam, C.-B., visite sa mère, Mme E. Gérard, et ses autres parents.

M. et Mme Fernand L'Heureux et Mme Gladys Thompson sont allés à Meadow Lake visiter M. et Mme Pete Lavoie, pour quelques jours.

Mlle Fernande L'Heureux et M. Ray Swiston, de Swift Current, étaient en visite chez M. et Mme Fernand L'Heureux, pour la fin de semaine.

MM. et Mmes Albert Baillargeon et Arthur Dubois se sont rendus chez M. et Mme Eugène Dussault, à Marsden.

M. et Mme Lucien Dussault, de Lloydminster, étaient chez M. Emile Arcand, récemment.

M. et Mme Willie McCaffrey (Colette L'Heureux), de Peace River, visitèrent des parents et amis après avoir assister au mariage de leur frère et beau-frère, à Edam.

Mme Emile L'Heureux, accompagnée de ses enfants, est allée à North Battleford pour la fin de semaine, et visita son père, M. Mitchell, patient à l'hôpital.

Chronique de CFNS

1170 Kilocycles

Nos horaires ont été bouleversés ces derniers temps; à qui la faute? Aux Etats-Unis ou plus exactement à l'ONU et au Baseball. Tous ces orateurs qui se sont lancés la balle à l'assemblée des Nations Unies à New York, les Khrouchtchev, Eisenhower, Diefenbaker, MacMillan, Nehru et autres auraient peut-être abrégé leur discours s'ils avaient entendu les réflexions émises par les personnes qui s'occupent de la rédaction de l'horaire à CFNS. Il faut dire que Mme Billo s'en est tiré à merveille malgré quelques maux de tête; Roger Gautier l'encourageait de son mieux en lui disant: "Heureusement que nous n'avons pas diffusé le roman-fleuve de Fidel Castro." On sait que Fidel a tenu le crachoir pendant près de 5 heures à l'ONU.

Après une courte accalmie, le baseball souleva une autre tempête dans nos horaires et la paix ne fut rétablie qu'après la série pour le championnat.

Il faudrait louer l'attitude disciplinée des auditeurs de CFNS qui, dans l'ensemble, ont bien accueilli ces changements. D'ailleurs les fervents de la politique se sont bien amusés durant ce concours oratoire de l'ONU; quant aux amateurs de baseball, et ils étaient nombreux, ils auraient souhaité une série mondiale de 20 parties.

Roger Gautier a repris ses interviews à l'hôpital St-Paul; les malades parlent sur les ondes le jeudi à l'émission: "Le quart d'heure des malades." Hervé Pelletier, l'animateur du Programme Populaire des Jeunes, s'est entretenu cette semaine, durant son émission de Bienvenue Saskatchewan, avec plusieurs personnes de Léoville et avec M. l'abbé R. Gaudet, curé de la paroisse.

Wawota

Va-et-vient

MM. et Mmes Robert Jacques et André Baudu, de Vandura, étaient en visite chez MM. et Mmes Emile Baudu et Walter Wyporowich, de Kipling.

MM. et Mmes Fernand et Lionel Larrivée et leur bébé, de Regina, étaient chez leurs parents pour la longue fin de semaine.

M. et Mme Mel Gorgunrud, de Portage-la-Prairie, visitaient leurs parents, M. et Mme Henri Filteau.

Mme Elise Slouse et son fils, de Portage-la-Prairie, et M. et Mme André Raiwel et leur enfant, de Forget, étaient en visite chez leurs oncle et tante, M. et Mme Emile Baudu, de Kipling.

Malade

Prompt rétablissement à M. Paul Smith, patient à l'hôpital de Wawota.

Dumas

Va-et-vient

M. et Mme Emile Denêve et leurs trois enfants, ainsi que M. et Mme Georges Denêve et leur bébé, visitèrent leur mère et grand-mère, Mme M. S. Rollin. Ils en profitèrent pour aller à la chasse aux canards.

M. Adrien Bessette et Mme Alex. Boulet allèrent à Winnipeg pour affaires et visitèrent des parents et amis.

M. et Mme Roland Boulet et leurs enfants, d'Alida, étaient en visite chez leurs parents.

Mme Gilbeault et sa soeur, Mme Jeansson et deux de leurs enfants, de Winnipeg, passèrent la fin de semaine chez leurs grands-parents, M. et Mme Alphonse Lamontagne.

M. Pierre Charles, instituteur à Virden, était en visite chez ses parents.

Mme Délima Charles est allée demeurer chez ses fille et gendre, M. et Mme Charles Clark, de Kennedy.

Ponteix

Va-et-vient

M. et Mme Armand Lemay, d'Edmonton, ont visité leurs fille et gendre, M. et Mme Brière.

M. et Mme François Morin sont revenus d'un séjour de quelques mois en France.

M. et Mme Alfred Thibault, Mmes Z. Thibault et Germaine Marceau et M. Laurent Thibault, de Québec, ont visité M. Aristide Thibault et sa famille, à Wimmer, Sask., M. Jos. Thibault et sa famille, à Regina, et M. Paul Thibault et sa famille, à Moose Jaw.

M. Ernest Lachance, de Vancouver, a passé ses vacances avec sa mère, Mme Euclide Liboiron.

M. et Mme John Fonts, d'Olympia, Wash., ont visité leurs oncle et tante, M. et Mme Gédéon St-Cyr.

M. et Mme Jean Mondor ont visité M. et Mme Gaston Mondor, de Dollard.

M. et Mme Romuald Moisan, de Bellegarde, ont visité MM. et Mmes Henri Stringer et Edgar Bédard.

M. et Mme Jean Stringer ont passé deux jours à Calgary. Mme M. Hébert est retournée chez elle avec eux.

M. et Mme Fortunat Grégoire et leur fille, Agnès, de St-Pierre, Man., ont passé quelques jours chez leurs fils et bru, frère et belle-soeur, M. et Mme Camille Grégoire.

Mme Irma Privé passe quelque temps chez son fils, Gérard, à St-Boniface. M. Raymond Chabot, qui l'accompagnait, est revenu après quelques jours.

MM. et Mmes Armand Levasseur et Emile Thibault ont passé une semaine à Winnipeg et les environs.

M. et Mme Paul Dumonceaux, de Port Reeve, Sask., ont visité leurs parents, Mme A. Dumonceaux et M. et Mme Oscar Lemay.

M. et Mme Lionel Hamonic ont assisté au mariage de Mlle Yvonne Mahussier à M. D. Clifford, à Lethbridge.

Mlles Marie et Renée Strohhoffer sont retournées à l'Université de Saskatoon. Leur frère, Joseph, continue ses études au collège de Gravelbourg.

MM. Joseph Lalonde et Roland Liboiron, de Natal, C.-B., passent quelques jours chez des parents.

Mme Annie Dumonceaux a eu la visite de ses neveu et nièce, M. et Mme R. Dixon, de Vancouver.

M. l'abbé R. Bérubé, de Gravelbourg, était de passage au presbytère.

Saskatoon

Mariage Levangie-Gallais

Des paniers de fougères et glaïeuls décoraient l'autel de la cathédrale St-Paul à l'occasion du mariage de Mlle Cécile Gallais, fille de M. et Mme Honoré Gallais, de St-Brieux, à M. Gilbert Levangie, fils de M. et Mme Marc Levangie, décédés, de Duck Lake. M. l'abbé B. Morand officia. Mlle P. O'Hara touchait l'orgue, et M. Robert Forseille chanta des chants appropriés.

La mariée fit son entrée dans l'église au bras de son père. Elle était vêtue d'une robe trois-quarts de dentelle Chantilly sur taffetas. Son voile court de soie illusion était retenu par une double couronne. Elle portait un livre de messe blanc décoré d'un oeillet, d'une orchidée mauve et de stephanotis.

La fille d'honneur, Mlle Hélène Gallais, soeur de la mariée, portait une robe de velours de couleur or. Son bouquet en cascade était composé de marguerites jaunes et or. Le garçon d'honneur était M. J. McLeary. MM. Jean Grossman et François Gallais agissaient comme huissiers.

A la réception au "Suburban", M. Raymond Sawa proposa le toast à la mariée. Mlle Lilianne Bergot s'occupait du registre.

Pour un court voyage de noces dans le nord de la Saskatchewan, la mariée portait un costume bleu foncé avec accessoires cerise et noirs et un corsage d'orchidées. Les nouveaux mariés résideront à Saskatoon, où le marié continuera ses études comme ingénieur civil à l'Université de la Saskatchewan.

Ralliement

Plus de 8,000 hommes, femmes et enfants, du diocèse de Saskatoon, se rendaient sur les terrains de l'exposition, le dimanche 2 octobre, pour participer au ralliement du Rosaire et des Vocations.

Son Exc. Mgr F. J. Klein, évêque du diocèse, parla du rosaire en famille et du grand besoin de vocations religieuses et sacerdotales dans le diocèse.

La cérémonie religieuse se déroula sous un beau soleil d'octobre. L'autel, en plein air, était décorée de fleurs et d'une belle statue de Marie.

De chaque côté de l'autel on remarquait la garde d'honneur des Chevaliers de Colomb du 4e degré, les enfants de choeur, les prêtres du diocèse et les Croisés de Prud'homme. Les gardes-malades de l'hôpital St-Paul et les élèves du couvent de Sion formaient un rosaire vivant.

Réunion de la L.F.C.

La réunion mensuelle des dames de la Ligue Féminine Catholique débuta par la récitation du chapelet par M. l'abbé B. de Margerie qui rappela ensuite que la retraite annuelle pour dames canadiennes-françaises aurait lieu du 11 au 13 novembre, à Queen's House. Il encouragea les dames à faire cette retraite.

Mlle Lucille Marcotte présida l'assemblée et donna un bref mais très intéressant rapport du congrès provincial de la Ligue, tenu à Swift Current, où elle assistait comme déléguée. Le thème de ce congrès était "l'Apostolat de la famille chrétienne".

Mme Adélard Ouellette a été nommée déléguée pour le congrès national de la Ligue à Edmonton.

Une messe sera offerte aux intentions des trois jeunes séminaristes de la paroisse, MM. Denis Préfontaine, du séminaire universitaire d'Ottawa, Donald Sirois, du grand séminaire de Montréal, et Denis Phaneuf, du séminaire Pius X de Saskatoon.

Mlle Marie Perron rapporta que la somme de $16.35 avait été recueillie pour l'achat de chapelets pour le Chili. Mlle Marthe Henriet, en charge de la souscription pour les réfugiés, annonça qu'un don de $21.00 avait été fait par les membres de la Ligue.

Mme la Présidente remercia Mmes F. Landry et G. Forget pour avoir aidé à nettoyer l'église.

Un comité, composé de Mmes A. Normand et Irène Labelle et Mlle Lucille Marcotte se chargera de vendre des cartes de Noël françaises dont une partie des profits ira pour la fête des enfants de l'école des sourds-muets, à l'occasion de Noël.

Mmes A. Cyr, G. Masson et J. Demers seront responsables de la vente d'articles usagés qui aura lieu le vendredi 18 novembre.

Mme A. Couture fit savoir que la vente de pâtisseries rapporta la somme de $63.65, et remercia Mmes H. Marcotte, H. Beaulieu, Gérard Phaneuf, Marcel Préfontaine et F. Landry et Mlle Rita Marcotte pour leur aide à cette occasion. Mme la Présidente remercia "Clark's Interior Furnishings" pour avoir permis de faire cette vente dans leur magasin, et remercia aussi toutes les dames pour leur coopération.

Mme Raymond Marcotte, en l'absence de Mme A. Ouellette, rapporta que le comité en charge des retraites se réunirait sous peu pour contacter toutes les paroissiennes.

Les dames remercièrent Mme A. Normand pour avoir prêté son foyer pour cette réunion. Mme Roger Dupuis prêtera le sien pour la réunion du 8 novembre. Merci à ces dames.

Un délicieux goûter fut servi par Mmes Henri Marcotte et Gérard Phaneuf et Mlle Rita Marcotte.

Çà et là

M. et Mme Philippe Gervais et leur fille, Madeleine, de Fairholme, visitaient M. et Mme T. Préfontaine, en fin de semaine.

M. Arthur Doucet, de Domremy, visitait ses fille et gendre, M. et Mme André Baribeau, et leur famille.

Mlle Marie Perron visita sa tante, Mme Marie Boissy, et ses cousins, M. et Mme Vital Boissy, de St-Boniface.

Mme F. Landry se rendit à Spalding, dernièrement.

M. et Mme A. Cyr sont partis pour la Gaspésie et St-Jérôme, P.Q., où ils visiteront M. et Mme Joseph Labranche, et assisteront à l'ordination du R. P. Jean Labranche, C.S.SP., qui partira pour les missions d'Afrique.

MM. et Mmes Charles Papen et Albert Gauthier visitaient Mme Robert Papen et sa fille, Gisèle, à Edmonton.

M. et Mme Oscar Loiselle, de Vancouver, visitaient MM. et Mmes Aimé et Onile Loiselle.

Mme A. Couture et Mlle Jeanne Couture ont visité M. et Mme Wilfrid Lemire, de Melville, et M. et Mme Gary Fletcher, de Yorkton.

Mme A.-Y. LeGars est revenue de Toronto, où elle assista comme déléguée au congrès national des commissaires d'écoles du Canada. Elle était présente à la Conférence Nationale d'Education. Elle se rendit ensuite à Montréal, où elle visita ses cousins, M. et Mme Marcel Calloc'h et M. le Dr J.-P. Calloc'h, Côte des Neiges.

Les écoles séparées St-Michel, St. Francis et St-Philippe ont été agrandies. Une nouvelle école, qui portera le nom d'école St-Charles, est en construction et sera dirigée par les Filles de la Providence qui s'occupe de l'école St-Philippe depuis quelques années. La nouvelle école ouvrira ses portes prochainement.

Duck Lake

Mariage Forseille-Pelletier

Le 6 octobre, à 10 h. a.m., eut lieu en l'église du Saint-Sacrement, le mariage de M. Charles Forseille, fils de M. et Mme D. Forseille, à Mlle Rose Pelletier, fille de M. et Mme E. Pelletier. MM. Denis Forseille et Julien Pelletier étaient garçons d'honneur. Mlles Jeannette Pelletier et Cécile Forseille étaient filles d'honneur. Mlle Hélène Forseille, belle-soeur de la mariée, accompagna Mlle Rose Pelletier à l'autel de la sainte Vierge, pour y faire sa consécration. Après la cérémonie religieuse à l'église, le cortège se rendit à l'hôtel Empress, de Prince-Albert, où le dîner fut servi. La soirée en l'honneur des mariés eut lieu à Duck Lake. Voeux de bonheur à l'heureux couple.

Çà et là

M. Léonard Doucette, maire de la paroisse de Duck Lake, et sa famille habitent leur nouvelle demeure depuis le 28 septembre. Félicitations pour ce foyer si coquet et si accueillant.

La gent écolière de Duck Lake est très heureuse de savoir en voie de guérison, leur bon camarade du grade XII, Albert Pelletier, qui fut victime d'un grave accident en revenant de chez le médecin, le 22 septembre dernier.

Le bazar annuel de la paroisse aura lieu le dimanche 16 octobre. Venez nombreux prendre part à cette réunion paroissiale où la chance sera pour vous, soit aux objets de fantaisie ou aux autres comptoirs. Bienvenue à tous.

Les nouvelles rédactrices de Duck Lake offrent leurs services aux paroissiens pour les nouvelles qu'ils désirent faire paraître dans le journal. Vous pouvez les rejoindre par téléphone ou à la sortie de l'église le dimanche: Mlles Elaine Baribeau et Céline Bergeron.

Vawn

Réunion de la L.F.C.

L'assemblée mensuelle de la L.F.C. a eu lieu au presbytère le mardi 4 octobre. Onze membres étaient présents. Le procès-verbal de la dernière assemblée fut lu par Mme L. Phaneuf, en l'absence de la secrétaire, Mme P. L'Heureux.

Mme A. Blanchette, présidente, a donné un compte rendu du congrès diocésain tenu à Prince-Albert; la récitation du chapelet en famille, surtout pendant le mois d'octobre, et l'intronisation du Sacré-Coeur dans toutes les familles ont été très recommandées à ce congrès.

On discuta ensuite de la préparation pour le bazar qui aura lieu le 30 octobre. Il a été décidé de tenir une réunion du comité et des personnes en charge, le lundi 10 octobre. Les dames sont priées de rapporter leurs livres de billets le dimanche 23 octobre.

L'assemblée se termina par les prières de la ligue.

Çà et là

Mme M. Kulynych et son frère, Hector, de Vancouver, C.-B., visitaient leur mère, Mme G. Gérard, et leurs soeurs, Mmes W. Beaudoin, Frank Belland et A. Blais, d'Edam.

Une réunion de famille et d'amis avait lieu chez M. et Mme M. McQuire, le dimanche 2 octobre, à l'occasion de l'anniversaire de naissance de leur fils, Michael.

M. et Mme H. Craig, de Winnipeg, visitaient leurs soeur et beau-frère, M. et Mme E. Smith, le 2 octobre.

Les jeunes de la paroisse se rendaient pour l'ouverture des classes aux collèges suivants: Lionel Dion et Hubert Phaneuf, au collège de Gravelbourg; Roland Cadrin, au collège St-Jean d'Edmonton; Raymond Latendresse, au collège Notre-Dame de Prince-Albert; Gary Blanchette et Lionel Pollard, au collège St-Thomas de North Battleford.

Mlle Rolande Baillargeon suit un cours de commerce à Saskatoon.

Mlles Thérèse Bilodeau, institutrice, et Claudette Quessy, de Debden et St-Front, respectivement, ont passé la longue fin de semaine chez leurs parents.

M. Albert McQuire a accepté une classe à Mullingar; il commença à enseigner le 11 octobre.

M. Roland Belland, d'Edmonton, a passé deux semaines chez ses parents, M. et Mme Frank Belland.

Mme Culeanare est en visite pour quelques jours chez ses fille et gendre, M. et Mme L. Phaneuf.

Mme J. Ulrick, accompagnée de ses deux enfants, a passé la longue fin de semaine chez ses parents, à Smiley, Sask., pendant que M. Ulrick se rendait à Winnipeg, Man.



Jean-Pierre Masson dans un rôle de composition que le public apprécie depuis plusieurs années, celui de Séraphin Poudrier d'"Un homme et son péché" et des "Belles histoires des pays d'en haut". Cette année, le trio Donalda, Alexis et Séraphin est le centre de l'intrigue. "Les belles histoires des pays d'en haut" est de retour à l'horaire de télévision depuis le 19 septembre, à 8 h. du soir, tandis que l'émission "Un homme et son péché" est entendue à la radio, depuis le 3 octobre, à 11 h. du matin du lundi au vendredi (heure normale de l'Est).

St-Brieux

Mariage Lewis-Carfantan

Le samedi 1er octobre, le R. P. J.-A. Rivard bénissait le mariage de Mlle Laurette Carfantan, fille de M. Alex. Carfantan, à M. James W. Lewis, fils de M. et Mme James F. Lewis, de Hauterive, Qué., de l'Armée canadienne, stationné à Regina.

Les filles d'honneur étaient Mlles Thérèse Carfantan, soeur de la mariée, et Denise Dubé. Les garçons d'honneur étaient MM. Gérard Carfantan, frère de la mariée, et John Field, de Regina. Les jeunes Karen et Darlene Byzick, fillettes de M. et Mme Robert Byzick, et nièces de la mariée, étaient bouquetières.

Durant la messe nuptiale, le choeur de chant exécuta de beaux cantiques, et M. Paul Leray chanta l'"Ave Maria" de Schubert. La Rév. Sr Marie-Louise touchait l'orgue.

Un dîner fut servi par les Dames de Ste-Anne à la salle paroissiale, à environ soixante convives. Mme Ferdinand Rouault était en charge. Une soirée dansante eut lieu au même endroit.

L'heureux couple est parti pour Hauterive, Qué., où il élira domicile.

Naissance

M. et Mme Emile Creurer sont les heureux parents d'un fils, né le 30 septembre.

Ferland

Çà et là

M. l'abbé J. Bernier a prêché une retraite de quatre jours au collège de Gravelbourg, à la fin de septembre. Le R. P. B. Paris, O.M.I., le remplaçait pour les offices du dimanche.

M. Napoléon Dion, de St-Claude, Man., a visité ses fille et gendre, M. et Mme Sylvio Clermont, et les familles Lacasse et J. Chabot, ainsi que des amis.

M. le Dr et Mme Raymond Piché et M. et Mme Raymond Lizé et leurs enfants, de Gravelbourg, ainsi que M. et Mme Gervais, de Sedley, visitaient M. et Mme Aimé Fournier.

Mme Maurice Cooper et ses deux filles, Gloria et Rita, de Balcarès, étaient en visite chez M. et Mme Roger Fournier.

MM. et Mmes E. St-Arnaud, Dumont Lepage et Lorraine St-Arnaud et Mmes Claire Longpré et Roberte Fauchon, de Gravelbourg, et M. et Mme Norbert Lepage, de Val Marie, visitaient M. et Mme Aristide Fournier, dimanche dernier.

M. et Mme Pierre Jensen et leurs deux fils, de Seattle, Wash., visitaient la famille A. Laberge et des parents.

MM. et Mmes Roger Vandvoord et Hopenrise, de Moose Jaw, ont visité M. et Mme Médelge Chabot.

M. et Mme P. Gauvin et leurs enfants, de Regina, étaient chez M. et Mme Avila Chabot.

Etaient en visite dernièrement: Mlle Antoinette Chabot, de Regina, et Mlle Edith Chabot, de Moose Jaw, chez M. et Mme Antonio Chabot; Mlle Marie Morin, de Moose Jaw, chez M. et Mme Joseph Morin; Mlles Gertrude Chabot, institutrice à Montmartre, Jeannine Chabot, institutrice à Calgary, et Laurette Chabot, technicienne à Lethbridge, Alta, chez M. et Mme Jos. Chabot; Mlle Lise Fournier, étudiante garde-malade à Regina, et M. et Mme Albert Marcotte et leurs enfants, d'Assiniboia, chez M. et Mme Louis Fournier.

M. et Mme Léandre Chabot et leur fillette, Gisèle, sont allés à Regina et Moose Jaw, la semaine dernière.

La première réunion de Foyer-Ecole eut lieu le mardi 4 octobre et fut dirigée par le R. P. B. Paris, O.M.I., de Gravelbourg, et M. l'abbé J. Bernier, curé. Comme toujours, cette réunion fut des plus intéressantes et comptait une nombreuse assistance.

M. Paul Morin est allé à Winnipeg et St-Boniface, Man., pour affaires, la semaine dernière.

Mme Georges Lacasse est revenue chez elle en bonne voie de guérison après avoir passé plusieurs mois à l'hôpital des Soeurs Grises à Regina. Sa fille, Mme Nadeau, d'Alberta, passera quelques semaines avec elle.

MM. Rosario Morin, André Turgeon et Boisvert sont partis passer l'hiver dans l'Alberta.

M. et Mme Philippe Bouffard, de Gravelbourg, visitaient MM. et Mmes Ephrem Bouffard et Aristide Fournier.

Mlle Rita Fournier, de St-Boniface, était chez ses parents, M. et Mme Aristide Fournier.

Debden

Mariage Berezowski-Lamy

Le samedi 8 octobre, M. l'abbé Ernest Labbé, curé, bénissait le mariage de Mlle Paulette Lamy, fille de M. et Mme Philippe Lamy, à M. Frank Berezowski, fils de M. et Mme Joseph Berezowski, de Meath Park.

MM. Lamy et Berezowski servaient de témoins à leurs enfants.

La mariée, vêtue d'une longue robe, portait un voile court retenu par un diadème de perles. Elle avait un bouquet de roses nuancées. Les filles d'honneur, Mlles Hélène Durand, Colette Laitres, nièce de la mariée, et Francis Uzick, étaient vêtues de robes roses et portaient des bouquets de roses roses et blanches. Le marié et les garçons d'honneur, MM. Frank Remai, Adam Berezowski et E. Federanco portaient des vestons blancs et des pantalons noirs. MM. Walter Charpentier et M. Berezowski agissaient comme huissiers. Mlle Lorraine Paquette touchait l'orgue et joua une marche nuptiale à l'entrée et à la sortie de la mariée. La chorale, composée de Mme Emilien Cyr, Mlles Alma Cyr, Rita et Thérèse Charpentier, ainsi que de MM. Walter Miles, Albert et Georges Charpentier, chanta "Vers l'autel de Marie", "On This Day", "O Beautiful Mother" et "Panis Angelicus".

A l'issue de la messe, les nombreux invités (au-delà de 80) se rendirent à la demeure de M. Lamy, où un cocktail fut servi, puis de là à la salle du club où un succulent dîner fut servi par le Club des Dames. Le maître de cérémonies, M. Georges Charpentier, sut divertir toute l'assistance.

M. et Mme Frank Berezowski demeureront à Prince-Albert.

Malade

Prompt rtéablissement à Mme Willie Sévigny qui est de retour chez elle après un séjour de quelques semaines à l'hôpital de Big River.

Va-et-vient

Mlle Mariette Paquette est allée faire un voyage à Winnipeg.

M. et Mme Joseph Voisin sont partis passer quelques semaines à St-Boniface.

M. et Mme Irwin Lukan sont allés faire un voyage en Colombie-Britannique.

M. et Mme Amédée Ruel, ainsi que Mme Alfred Lehouillier, sont allés à Léoville.

MM. et Mmes Adéodat Lepage et Antonio Cyr sont allés faire une courte visite à Léoville.

M. et Mme Isidore Orieux, de Laventure, sont venus visiter leurs filles, Mmes Marcel Durette, René Gaudet et Stanislas L'Heureux.

Après avoir passé quelques semaines à Moose Jaw, où il donna un cours en technologie métallurgique, M. Jean-Paul Gagnon, de Montréal, est venu visiter ses oncle et tante, M. et Mme Eugène Durette.

M. et Mme Wilfrid Parent ont eu la visite de Mlles Berthe Pilon et Julienne Théorêt, de Saskatoon.

Gravelbourg

Décès

Le mardi 27 septembre est décédé à l'hôpital St-Joseph de Gravelbourg, après une courte maladie, M. Ulric Bourgeois, âgé de 79 ans. Il était né à Napierville, P.Q., et venu s'établir à Gravelbourg en 1908. Il laisse dans le deuil deux frères, Aimé, de Gravelbourg, et Armand, de Napierville, P.Q., ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles eurent lieu le vendredi 30 septembre à 10 h. a.m. Les porteurs étaient MM. Alphonse, Gérard, Roger, Jean et Adrien Bourgeois.

Va-et-vient

MM. et Mmes Achille Mallot, de Starbuck, Man., et Jos. St-Onge, de Ste-Agathe, Man., étaient en promenade chez M. Alfred Lafrance et sa famille, dernièrement.

Etaient en promenade à Gravelbourg, en fin de semaine, Louis Marchand, Omer Archambault, Denise Huel, Jeannine Bourgeois et Edouard Godin.

Meyronne

Çà et là

M. Emile Brisebois, de Kitimat, C.-B., accompagné de M. F. Gloves, est venu passer ses vacances chez sa mère, Mme Yvonne Brisebois, et chez des amis.

M. Guy Girardin et ses enfants, Marie-Yvonne, Paul, Pierre et Dominique, de Ponteix, étaient en visite chez M. et Mme Louis Girardin.

La gent écolière exécuta le programme suivant à l'occasion de la fête de M. l'abbé B. Adée, curé. "Chant de fête" par tous les élèves; "Bonne fête", grades 1, 2 et 3; "Les Moines de St-Aubin", garçons des grades 5, 6 et 7; "Orchestre rythmé", grades 1, 2 et 3; "Le Paradis", filles des grades 5, 6, 7 et 8.

Touché par la bonne volonté des élèves, M. l'abbé Adée les remercia et les félicita pour avoir si bien préparé ce programme.

Wolseley

Çà et là

Mmes Antonio Béliveau et Francis Coueslan, comme déléguées de la paroisse, assistèrent à la "Conférence de la Vie Sociale" tenue à Regina les 7, 8 et 9 octobre.

M. et Mme Henri Coueslan (Jeannette Bénard) sont les heureux parents d'un fils, et M. et Mme Laurent Langlois (Fern Mohr) d'une fille.

Les jeunes Lucien Deschênes, Gérald Coueslan et Raymond Souchotte passèrent quelques jours à l'hôpital local, par suite d'opérations.

M. et Mme Alphonse Pitre visitèrent leur parenté à Kindersley, la semaine dernière.

M. Benny Coueslan alla passer la fin de semaine avec son frère, au collège Mathieu à Gravelbourg.

M. et Mme Bill Blender (Lucille Bonneville) et leur fille, Diane, de Red Deer, Alta, ont pris résidence sur les terrains pour remorques.

M. Raymond Dubé, du collège Mathieu de Gravelbourg, devra recevoir des soins médicaux avant de retourner à ses études.

Le 8 octobre, M. et Mme Armand Dureault assistaient aux funérailles de leur cousine, Mme E. D. Ring (née Kathleen Cregan), en la cathédrale du Très-St-Rosaire, à Regina.

Mlles Rose-Marie Wrobel et Margie Bieber, étudiantes à l'Université de Saskatoon, Mlle Alma Dubé, de Regina, Mlles Carmelle et Lorraine Dureault vinrent, en fin de semaine, chez leurs parents.

Le samedi 9 octobre, en l'église Ste-Anne, eurent lieu les funérailles de M. Emile Dolter, de la mission de Sintaluta. Il était âgé de 70 ans et 7 mois.

Plusieurs paroissiens se rendirent au souper annuel de Candiac, dimanche dernier.

CARNET DE l'Institut Collégial Saint-Joseph



La Famille Trapp

La Famille Trapp! Qui est cette famille Trapp? Qu'a-t-elle fait pour être si renommée?

Le film présenté au théâtre Plaza, le jeudi 29 septembre, nous offre toutes les réponses. La famille Trapp est une famille noble d'Autriche qui consiste du père et de ses sept enfants. Une jeune postulante, qui vient gouverner les enfants afin d'éprouver sa vocation, apprend à les aimer et, après être allée demander conseil à la Mère Supérieure du couvent où elle devait entrer, épouse le Baron Trapp. Les enfants sont tous doués d'une magnifique voix et sous la direction de Mme Trapp d'abord, et ensuite celle du Père Wasner, ils développent leur talent.

Grâce à un concert donné par les Nazis, la famille Trapp fait son début sur la scène. Leur succès leur apporte une offre d'aller chanter en Amérique, mais le Baron ne veut pas quitter sa patrie menacée par les Nazis. Obligée de fuir l'Autriche à cause de l'audace du Baron qui ne veut pas élever le drapeau allemand, la famille Trapp part pour l'Amérique.

Arrivée en Amérique par on ne sait quels moyens, la famille Trapp doit passer quelque temps au service de l'immigration. Lorsque leur agent est enfin contacté, la famille espère être acceptée en Amérique. Mais le patron de leur agent calcule que ces chantres ne lui rapporteront pas assez d'argent, alors il fait mine de ne pas les connaitre. Cependant, obligé d'écouter la famille chanter, parce que les portes sont verrouillées, le patron est si ému qu'il les fait entrer au pays pour donner des concerts en Amérique.

Ce film fut donné sous le patronage des Jeunesses Musicales.

Jeannine DUMAINE,
Grade XII commercial, no 16.

Du nouveau!

Notre directrice a eu la bonté et la prudence de faire poser une baguette de bois au bord de la table, en arrière de chaque dactylotype! Devinez pourquoi? C'est que les élèves, dans leur enthousiasme, poussent à la fois clés, machines et tables, et qu'il s'en faut parfois d'un cheveu pour que la dactylotype ne bascule avec fracas! "Faites donc attention!" est l'éternel refrain.

Vous savez sans doute que chaque année, le "Eaton's Junior Council" a la gracieuseté de choisir une de nos compagnes pour nous représenter chez Eaton. Cette année, Mme la Chance a souri au grade XI général, no 23 en conférant l'honneur à Mlle Paulette Beaudry. Elle remplacera Mlle Paulette Marion, qui est au grade XII commercial, no 16 et qui a très bien rempli sa tâche l'an dernier.

Félicitations, Paulette Marion! Bonne chance, Paulette Beaudry!

Dorothée SAVARD,
Grade XII commercial, no 16.

Le programme dédié spécialement aux jeunes, "Jeunesse et Loisirs", est revenu cette année sur les ondes de CKSB.

Isabelle (Pauline Morier), Pauline Guénette et Albert Bonomo, nous mettent au point sur les diverses activités sociales et sportives durant cette émission réalisée par Christian Le Roy.

Tout en nous renseignant sur ces points d'intérêt, nous pouvons entendre les chansons populaires canadiennes-françaises ainsi que les nouveautés instrumentales. En plus, à partir de la semaine prochaine, nous pourrons nous procurer des billets de membres, qui nous permettront de participer aux multiples concours, etc. Alors, n'oubliez pas, jeudi prochain à 8 h. 30 p.m., notre programme!

J'aimerais aussi ajouter que le programme de chant de vendredi à 2 h. 30 p.m., transmis par CKSB, a été un véritable succès. L'Institut Collégial St-Joseph était aux écoutes. Un grand merci aux responsables!

Louise MORIER,
Grade XII commercial, no 16.

Film sur Talon

"Quel beau film! C'était intéressant et instructif!" Voici quelques exclamations des élèves de la huitième année, classe no 14. Vous vous demandez peut-être, comment il se fait que je sais cela, bien, j'ai eu le privilège d'interroger Soeur M.-Philéas, leur institutrice.

"Voici, me dit-elle, les remarques qu'ont faites les élèves. Elles ont beaucoup aimé les vues fixes, qui étant en couleur, donnaient du relief à la scène historique. Elles l'ont de plus apprécié parce qu'elles avaient auparavant étudié ce chapitre sur M. Talon. Les spectatrices ont surtout profité de sept ou huit images qui illustraient les nombreuses manières dont se servit Talon pour faire prospérer la colonie de la Nouvelle France. Les seigneuries, les villages et les familles de ce temps-là ont particulièrement intéressé la classe. Il parait que les familles de cette époque menaient une vie heureuse et intime, alors même que les maris étaient choisis par les parents."

"Ah! ce n'est pas comme dans le livre!" Quelle déception! Les élèves furent déçues en apercevant les filles du roi, non pas qu'elles n'étaient pas jolies, car on ne leur voyait que le dos, mais elles ne semblaient même pas élégantes.

"Déjà fini!" — "Mais oui, déjà fini!" "Quel espoir déçu! Dire que nous croyions en jouir au moins une heure, et voilà à peine vingt minutes que nous sommes installées!"

Soeur M.-Philéas croit que ce film fut une aide très profitable pour sa classe, et que maintenant ses élèves devraient se rappeler de ce douzième chapitre de leur histoire.

Berthe SEEWALD,
Grade XII commercial, no 16.

Woodridge

Ça et là

M. et Mme Léo Lebleu, de Los Angeles, Cal., accompagnés de leur petite-fille, Judy Johanson, ont rendu visite à leurs parents et amis.

Mlle E. Vielfaure a rendu visite à sa tante, Mme J. Boily, de Pinewood, Ont., les 17 et 18 septembre. Elle était accompagnée de MM. Roger et Pierre Boily, Mme Léon Vielfaure et M. et Mme Ovide Vielfaure, tous de La Broquerie.

Le 17 septembre, en la salle de Marchand, avait lieu une soirée sociale en l'honneur de Mlle Rachelle Chatel et M. Ludwig Foldy.

Plusieurs parents et amis assistèrent au mariage de Mlle L. Harrison à M. W. Peniuk qui eut lieu à St-Vital, le 8 octobre.

M. et Mme Gaston Queul ont assisté au mariage de Mlle Jeanine Champagne célébré à Dryden, Ont., le 8 octobre.

M. Gilbert Vrignon, de St-Boniface, passe une semaine de vacances chez ses parents, M. et Mme A. Vrignon.

M. et Mme E. Lavergne et leur fils, Roger, ont rendu visite à leurs parents de Bird's Hill, Man., en fin de semaine.

M. et Mme O. Rivard ont rendu visite à leurs parents de St-Eustache, Man., en fin de semaine.

Mariage Foldy-Chatel

Le 1er octobre, à 3 h. p.m., en l'église St-Alexandre, M. l'abbé J. Choiselat, curé, bénissait le mariage de Mlle Rachelle Chatel à M. Ludwig Foldy. MM. A. Chatel et John Foldy servaient de témoins à leurs enfants.

La mariée portait une longue robe blanche de satin recouvert de dentelle, un voile court, retenu par une couronne, et un bouquet de roses rouges. Les filles d'honneur, Mlles Gloria Lempen, Denise Chatel et Yvonne Huppé, étaient vêtues de robes trois-quarts de couleur bleu royal, bleu pâle et rose, respectivement. Mme Thelma Yanz agissait comme dame d'honneur et portait une robe jaune. MM. Joseph Yanz, Wilfrid et Edouard Chatel étaient garçons d'honneur.

Mme Gaston Queul chanta l'"Ave Maria".

Un souper fut servi à la demeure de M. Alex. Chatel, et le soir à 8 h., une soirée dansante eut lieu à la salle de Sundown. Environ 200 personnes étaient présentes.

A leur retour d'un voyage à Calgary et Edmonton, Alta, les nouveaux époux résideront à Marchand.

INSTITUT COLLÉGIAL PROVENCHER

dirigé par les Marianistes

Rédacteur en chef: Gabriel Dufault
Secrétaire de rédaction: Paul Blanchette
Responsables: Grade XII, Richard Muller
Grade XI, Walter Kleinschmit
Grade X, Owen Brophy et Paul Cyr

Ici et là

Jusqu'ici je pense que notre classe est bien lancée dans ses activités.

Par exemple, nous avons élu un juge et un jury pour les cas extraordinaires qui doivent être portés en cour. On assure donc la justice.

Les élèves, qui prennent leur cours de religion en classe 33, ont formé un petit club pour mieux discuter et comprendre les faits religieux importants.

La semaine dernière, une joute de football a été organisée entre les classes 31 et 33. Notre classe 31 a subi une défaite cuisante.

G. MORIN.

Va-et-vient de la classe 33

Nous recevrons prochainement nos rapports, heureusement! ou hélas! car déjà les élèves persévérants se distinguent, tandis que les tapageurs sont reconnus et surveillés par les professeurs.

Les élèves en catéchisme français du Frère Roy ont organisé entre eux un cercle d'étude. Une fois par semaine ils se réunissent pour discuter des sujets importants et variés.

La classe française de M. Gaborieau a présentement entrepris le roman canadien "L'auberge Bonacina", histoire d'un jeune journaliste à Québec au temps de Papineau. Tous semblent intéressés.

La semaine prochaine, notre classe se propose une partie de ballon-panier contre la classe 31. Tous nos meilleurs joueurs se préparent pour cette joute très prometteuse.

Richard BOURGEOIS.

• • •

Nos activités

Que font les étudiants du grade XI à Provencher? On n'entend pas beaucoup parler d'eux. Mais je vous assure qu'ils se tiennent occupés cette année.

Déjà la première édition du papier "Le Paladin de Provencher" est sorti la semaine dernière. Cette année, il y a partage égal pour l'Anglais et le Français. Ce journal est publié une fois par mois et contient toutes les notes et activités en relation avec l'école. Les responsables pour la section française sont, d'abord, Antoine Gaborieau, G. Dufault et plusieurs chroniqueurs.

Le Comité de la Cantine fait de son mieux pour les étudiants cette année. Ils ont déjà annoncé qu'à toutes les deux semaines il y aura une soirée sportive dans le gymnase Notre-Dame pour les filles, ainsi que les garçons. Les autres fins de semaine seront remplies par les danses habituelles, par exemple: le 22 octobre, la fameuse "Freshie Dance" et le 28 novembre, la danse "Halloween". D'autres activités (football, quilles et ballon-panier) remplissent les temps de loisir des étudiants. En avant!

Denis CHENIER.

L'automne

Les feuilles poussées par un vent rageur parcourent les champs. Les oiseaux migrateurs se préparent pour s'envoler vers les pays chauds où le climat est meilleur. Les papas commencent à mettre les chassis doubles pour empêcher le froid rigoureux d'entrer dans nos maisons.

Paul BELANGER,
grade V no 8.

• • •

L'automne est la saison la plus belle. Les feuilles jaunes ou rousses tombent. Le soleil doré revêt une couleur blanche, il s'ennuie. Les nuages sont laiteux, le ciel gris s'ennuie aussi.

Gérald LEVEQUE,
grade V no 8.

• • •

C'est l'automne. Le brouillard parait et les feuilles rousses qui ont été flétries tombent. Dans cette saison grise les chasseurs partent avec leurs chiens pour tirer les canards, les perdrix et les autres oiseaux sauvages. Les oiseaux s'envolent vers des pays plus chauds.

André LEVEILLE,
grade V no 8.

Commentaires

Commentaires sur le programme "Retour à nos belles chansons":

La chanson que j'ai aimée le plus, c'est "Les cavaliers du ciel".

Gérald GUENETTE.

J'aime beaucoup la chanson avec le refrain Ra-ta-plan, plan, plan.

Marc TETREAULT.

On a passé la plus belle demi-heure à écouter les chansons françaises.

Aurèle TEFFAINE.

Tous les garçons sont contents parce qu'on aura des belles chansons françaises la semaine prochaine.

Maurice TRUDEL.

J'ai bien aimé les chansons qui étaient gaies.

Maurice AUGER.

Je pense que chanter avec CKSB est une très bonne idée. J'aime "La marche des gosses".

Jean CORMIER.

J'ai aimé "Les cavaliers du ciel" parce que c'est une chanson d'action.

Maurice GAY.

Chaque fois que ma mère veut écouter un beau programme, elle choisit le poste français.

Philippe KLEINSCHMIT.

La première chanson que j'ai le mieux aimée était "La marche des gosses", parce qu'elle est très mouvementée. Mon deuxième choix est "Les cavaliers du ciel", parce qu'elle demande à un "cow-boy" de changer sa vie.

Pierre MONNIN.

LES CHEFS AFRICAINS

(suite)

Ibrahim Abboud

Le coup d'état du 18 novembre 1958 à Khartoum (Soudan) a fait connaitre au monde ce maréchal bon enfant: nassérien, sans opprimer ses rivaux (anti-égyptiens); politique libérale; par-dessus tout patriote qui a su conduire les deux partis rivaux de son pays à s'entendre. A l'intérieur de son pays il a remis de l'ordre dans l'administration et réconcilié la jeunesse des villes avec les paysans, très conservateurs. Il a même évité que le sud du Soudan, nègre et chrétien, se sépare du nord, arabe et musulman. Néanmoins, les catholiques qui avaient beaucoup espéré de son libéralisme, se voient, probablement malgré lui, en butte à des vexations administratives qui, si elles continuent, risquent de devenir persécution.

Leopold Senghor

Il se considère lui-même comme un "métis culturel franco-africain". Sa réputation de poète et d'écrivain est grande, mais l'on sait peut-être moins que cet agrégé de grammaire a eu le talent et l'honneur de rédiger la Constitution française . . . Ce lettré sénégalais est catholique. Politiquement, il a grandi dans le sillage de son ainé au Sénégal, le leader Lamine Gueye. Agé de 54 ans, Senghor fut prisonnier de guerre en 1940, organisa la Résistance dans son camp, fut ramené en France (parce que malade) en 1942 et y reprit la lutte dans la Résistance. Député aux deux Assemblées Nationales Constituantes, élu député du Sénégal, réélu deux fois, ministre d'Edgar Faure en 1956. Il s'est consacré ensuite à l'unité africaine, faisant naitre le puissant Parti de la Fédération Africaine . . . qui remporta tous les sièges électoraux du Soudan et du Sénégal. Il a travaillé à créer la Fédération du Mali (Sénégal et Soudan) qui se brisait par la suite. Leopold Senghor est une des figures les plus attachantes de l'Afrique nouvelle.

Mamadou Dia

Président du Sénégal, c'est lui qui, avec ses compatriotes Lamine Gueye et Senghor, a fait aboutir la Fédération du Mali et son indépendance. Né en 1910, il a fait de bonnes études secondaires et il est l'un des rares chefs d'Etat africains d'expression française à avoir fait des études universitaires. Licencié en droit, c'est un économiste remarquable. Sénateur depuis 1948, il n'a cessé de jouer un grand rôle politique. Il est aussi l'inspirateur de la formule "Socialisme africain", formule qui signifie d'une part qu'un effort de travaux collectifs est demandé aux Africains, et d'autre part que l'agriculture et l'industrie doivent être planifiées. Ce socialisme réserve cependant une part à l'initiative privée.

Modibo Keita

Vice-président en 1956 de l'Assemblée Nationale Française, orateur remarquable, il étudie sans cesse. Ennemi de tout ce qui divise, particulièrement des luttes religieuses tribales. Sur la demande des autorités religieuses catholiques, il a accepté que soit revue la législation sur les associations culturelles que le Soudan avait copiée sur celle de la France. Il accorde la priorité à tout ce qui est politique, c'est-à-dire au "parti", autorité suprême, exigeant une discipline absolue. Sur le plan économique, il donne priorité aux problèmes ruraux (les Soudanais sont ruraux à 98%). Du marxisme, il garde une méthode d'analyse des faits économiques.

Houphouët Boigny

Parlementaire français et même ministre durant le gouvernement Guy Mollet (1956), il est surtout connu comme le grand ami de la France . . . ce qui ne l'a jamais empêché de dénoncer les abus coloniaux. Né en 1905 à Yamassoukro, en Côte d'Ivoire, il est fils de planteur, ayant toujours à coeur de défendre la bourgeoisie noire. Médecin africain, fonctionnaire, puis fondateur du Rassemblement Démocratique Africain. Réaliste, il incarne l'Afrique sage, avide de développement et fidèle à la France. Il avait fait le pari avec Nkrumah d'avoir en 1970 une Côte d'Ivoire liée à la France plus prospère qu'un Ghana indépendant. Mais les événements l'ont amené à décider de prendre l'indépendance, et les quatre pays voisins qui forment avec la Côte d'Ivoire le Conseil de l'Entente, ont choisi de la prendre avec lui.

— No 272 —

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2				■							■	
3			■							■		
4		■				■			■			
5							■					
6				■							■	
7			■							■		
8		■				■			■			
9							■					
10				■							■	
11			■							■		
12		■							■			

HORIZONTALEMENT

1—Se dit des figures à périmètres égaux.
2—Peigne de tisserand. — Petit lobe.
3—D'un verbe gai. — Affecta un air niais. — Après-midi.
4—Entouré de terre. — Tellement. — Epoque.
5—Essentiellement pure. — Homme faible.
6—Personne sotte. — Recrute.
7—Chemin de halage. — Ecoulement nasal. — De la gamme.
8—Noeud. — Voyelles. — Orient.
9—Massif montagneux d'Allemagne. — Remarquée.
10—Irritation. — Mamelle.
11—Dans le corps. — Sorte de danse. — Coup de baguette.
12—Ornées. — Possessif.

VERTICALEMENT

1—Incertitude.
2—Pronom. — Exprime la douleur. — Résidence d'un fameux curé.
3—Charpente du corps. — La plus vile populace. — Terme de charretier.
4—Promesse de mariage. — Eau-de-vie. — Mienne.
5—Tuer.
6—Emission de la bouche. — Liquide. — Genre de plantes à feuilles purgatives.
7—Genre d'oiseaux échassiers. — Eclat de voix. — Fait mourir.
8—Goût exagéré pour la musique (plur).
9—Roi d'Israël. — Entourée d'eau. — Possèdent.
10—Règle double. — Espace de temps. — Saison.
11—Prép. latine. — Fatigué. — Note.
12—Mettras les menottes.

SOLUTION DU PROBLEME No 271

■ **Horizontalement:** 1. Terminologie; 2. Etain — Rouera; 3. Note — Unira; 4. Une — Otera — Ré; 5. Elime — Ber; 6. Rappelé — Soin; 7. Osai — Insigne; 8. Tir — Attis; 9. Se — Staël — Tes; 10. Périe — Cade; 11. Former — Trier; 12. Croiseraient.

■ **Verticalement:** 1. Tenu — Rots — Fc; 2. Eton — Asie — Or; 3. Raté — Par — Pro; 4. Mie — Epi — Semi; 5. In — Olé — Atres; 6. Utilitaire; 7. Ornementée; 8. Loire — Sil — Ta; 9. Oura — Sis — Cri; 10. Géa — Bog — Taie; 11. Ir — Rein — Eden; 12. Ea — Erne — Sert.

DAUPHIN — L'hon. Duff Roblin, premier ministre, a révélé le 28 septembre dernier, lors du 12e congrès annuel de l'Association urbaine du Manitoba, le plan de participation du gouvernement provincial aux travaux d'hiver exécutés en 1960-61 dans les municipalités pour diminuer le chômage saisonnier durant la dure saison. Il a dit que la province paiera 50 pour cent des salaires de ceux qui travaillent aux projets municipaux d'hiver "approuvés par le Manitoba", qui étaient chômeurs auparavant et qui ne jouissaient pas des bénéfices de l'assurance-chômage.

Et aussi, la province paiera 25 pour cent des salaires de ceux de cette catégorie qui travaillent aux projets "approuvés par le Canada". Si de tels employés avaient reçu de la province des allocations sociales ou des municipalités des secours directs, durant une période continuelle de 90 jours ou plus, la province paierait 50 pour cent de leurs salaires.



par Jacques LEMOYNE
Exclusif à "La Liberté et le Patriote"

Il nous semble bien inutile, au moment où nous écrivons ces lignes, de vous parler de la série mondiale. Elle bat encore son plein et les prédictions changent avec chaque joute. Ceci ne nous empêchera pas de parler de baseball et plus spécialement de Casey Stengel, le gérant des Yankees. On sait que Casey a connu une carrière assez difficile dans le baseball organisé avant de devenir un héros avec les Yankees de New-York. Mais depuis qu'il dirige l'équipe de la métropole américaine, Casey a récrit l'histoire du baseball et dans un style qu'on pourra difficilement copier. Or cet homme qui a si bien mérité de ses employeurs semble avoir été la victime de certains directeurs des Yankees qui ont tout simplement songé à le déloger, alors même qu'il gagnait! C'est un journaliste américain qui a révélé l'histoire qui serait à peu près la suivante.

La direction des Yankees aurait tenté, l'an dernier, d'obtenir les services d'Al Lopez, gérant des White Sox, pour remplacer Casey qu'on jugeait trop âgé à 70 ans. Mais toutes ces choses ne demeurent pas secrètes trop longtemps et Casey aurait eu vent de l'affaire dernièrement et il songerait à quitter le baseball à la fin de la présente saison. On a dit que Lopez avait refusé l'offre des Yankees parce qu'il avait trop d'admiration pour celui qui avait été son gérant pendant plusieurs saisons et qu'il lui répugnait d'agir "dans son dos". Lopez jouit d'une bonne réputation dans le baseball; ce n'est pas un arriviste, mais un homme qui a des principes et qui tient à ses principes. C'est là une chose assez rare, même de nos jours que de voir un homme refuser un poste par loyauté, mais Lopez aurait déjà donné des preuves semblables de sa droiture. On dit que cela lui a coûté sa place avec les Yankees, mais Lopez a au moins la satisfaction de se dire qu'il a fait son devoir, dans un domaine où faire son devoir veut trop souvent dire tirer dans le dos de ses meilleurs amis.

Partira-t-il?

On comprendra que Casey Stengel ne soit pas heureux de l'attitude de ses patrons. Lui qui a mené les Yankees à plus de championnats que tout autre club de baseball, lui qui a été capable, par sa forte personnalité et par son seul talent d'attirer sur lui l'attention alors que le Sénat américain tentait de savoir ce qui se passe dans le baseball, lui qui a su si bien garder le contrôle d'une équipe qui a changé presque totalement tous ses joueurs depuis le premier jour où Casey s'est présenté pour accepter les responsabilités de son nouveau poste; un homme comme cela connait sa valeur et il est normal qu'il n'aime pas qu'on tente de se débarrasser de lui alors qu'il détient une entente signée avec ses employeurs, les premiers qui lui doivent la loyauté.

Si un joueur de baseball s'avisait de faire de telles démarches dans le but de changer de club, il risquerait la suspension et écoperait d'une forte amende. On se demande pourquoi le commissaire du baseball ne fait pas une enquête dans cette affaire et n'inflige pas une amende aux dirigeants des Yankees qui se sont conduits de façon si honteuse. Il est bien entendu que le baseball est une affaire commerciale, mais il reste quand même des lois qu'il faut respecter, même si on brasse des millions. Pourquoi accorder l'impunité aux dirigeants quand les employés ne jouissent nullement d'un tel privilège. Il serait peut-être bon que les lois s'appliquent pour tout le monde dans ce sport; on éviterait ainsi bien des embarras.

Ils partent!

Les têtes des gérants des clubs de baseball sautent comme des bouchons de bouteilles de champagne un jour de noces! Lou Boudreau vient de quitter son poste à Chicago après avoir demandé un contrat de 3 ans. Louis a déclaré qu'il préférait poursuivre sa carrière comme annonceur de baseball que comme gérant, et qu'à moins de recevoir un contrat à longs termes il aimait mieux quitter le baseball. On se demande qui le remplacera et le nom de Clay Bryant ayant été mentionné quelqu'un a dit: "Il n'a aucune chance. On va engager un gérant qui a déjà été remercié de ses services ailleurs à deux ou trois reprises. Le baseball majeur n'aime pas prendre de chances et les propriétaires préfèrent miser sur ce qu'ils nomment des "valeurs sûres" même si certaines de ces valeurs sont éphémères".

Cette tendance du baseball majeur à ne pas vouloir donner de chances à des nouveaux venus est manifeste. Il y a des gérants qui sont à établir des records de voyageurs. On les flanque à la porte après une mauvaise saison et ils refont leur valise pour aller ailleurs, recommencer dans l'espoir qu'ils auront enfin les joueurs qui leur permettront de bien réussir. On dirait que les propriétaires et ces gérants itinérants comptent que la loi des moyennes jouera un jour en leur faveur. C'est une attitude fort amusante, mais comment ne pas la reconnaitre: on craint les nouveaux venus et quand on en engage un, il doit réussir du premier coup, sinon on le flanque à la porte! Et même quand il réussit, on parle souvent de remercier le gérant de ses services, pas pour faire place à du sang nouveau à la tête de l'équipe, mais simplement pour changer un mal imaginaire de place. On comprend que plusieurs joueurs hésitent à accepter des postes de gérants dans de telles circonstances.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

L'AMOUR S'EN VA

par CLAUDE JAUNIÈRE

NUMERO 28

Elle eut un cri de rage:

— Il a parlé! Le lâche!

— Il ne vous a même pas trahie . . . Son dernier mot fut votre nom!

Elle haussa les épaules et, tout sourire effacé de son visage, elle demanda âprement:

— Comment savez-vous?

— Par le domestique, qui ne comprend pas comment vous avez pu lui faire assassiner son maître . . . votre mari depuis quatre ans . . . le seul d'ailleurs.

Elle ne chercha pas à nier et eut un petit ricanement:

— Elle n'était quand même pas mal montée, ma petite histoire. Pendant les longues veillées d'hiver, vous vous la raconterez, votre tendre épouse et vous. Je crois avoir manqué ma vocation; j'aurais dû être auteur dramatique et comédienne! Qu'en pensez-vous, Jean-Claude?

— Je pense que vous êtes un être étrange, Maria, capable du meilleur et du pire!

— Du pire, surtout! Tout cela, grâce à vous! Dire que j'aurais pu devenir, si vous l'aviez voulu, une petite bourgeoise rangée . . . Mais qu'importe le passé. Pour l'heure, il me faut les plans. Vous comprendrez que, veuve, je doive continuer ma carrière d'espionne que mon mari, plein de scrupules, réprouvait!

— Puisque ma femme et le commandant sont partis! . . .

Elle eut un cri de triomphe, s'élança vers la salle de bains.

— Vous pouvez sortir, à présent.

Francine n'avait rien vu d'autre que Jean-Claude qui lui tendait les bras. Elle s'abattit, défaillante, contre sa poitrine et ils s'étreignirent.

Un éclat de rire les ramena à la réalité. En face d'eux et tenant également le commandant Lobineau sous la menace de son arme, Maria raillait:

— Excusez-moi d'interrompre vos épanchements, mais je suis pressée de partir. Vous aussi, n'est-ce pas? Ne perdons plus de temps. Je veux les plans qui complètent ceux que j'ai déjà. Vous ne m'en voudrez pas de garder les fonds pour moi. Vous travaillez pour la bonne cause. Moi, maintenant que Larchand est mort, il va bien falloir que je vive! . . . Allons, dépêchez-vous!

— Nous n'avons plus ces plans, dit Lobineau, nous les avons détruits tout à l'heure.

Une poussée de colère anima d'un peu de rouge son visage. Elle bredouilla:

— Vous . . . vous avez fait cela!

— Vous en trouverez la preuve dans la cheminée.

Un coup d'oeil lui suffit pour constater que des papiers, en effet, avaient été brûlés. Elle eut un ricanement:

— Vous ne pensez tout de même pas que les choses vont se terminer ainsi, que vous allez partir tranquillement et que je vais rester ici, avec mon meurtre sur les bras, aux prises avec la justice de ce pays?

— Qu'espérez-vous donc?

Les tenant tous les trois sous la menace de son arme, elle avait l'air d'une bête traquée. Elle semblait saisie d'une folie soudaine; les yeux hagards, elle criait comme une démente:

— Que m'importe! puisque tout est manqué pour moi, que celle-ci aussi paie!

Le révolver dévia légèrement, se braqua sur Francine. Il y eut un instant d'un incroyable silence, dans lequel on entendit le léger déclic qui ôtait le cran de sûreté, puis, Francine, violemment repoussée par son mari, alla s'abattre sur le tapis, tandis que lui-même se ruait sur Maria. Elle hurla:

— Lâchez-moi, je tire!

Il y eut une lutte de quelques instants. Le couple, enlacé, avait roulé à terre. La main de Chambarrat s'efforçait de saisir le bras de la Polonaise qui se débattait. Puis une détonation claqua. Repliée sur elle-même, Maria ne bougeait plus. Jean-Claude se releva.

Le commandant se penchait sur la femme immobile.

— Elle a tiré, murmura le jeune homme, hébété . . . Je n'ai pas pu la désarmer. Est-elle? . . .

Avant que l'ancien officier ait pu répondre, Maria s'était retournée. Il y eut une seconde détonation. Chambarrat vacilla, porta la main à son front, tandis que Lobineau désarmait la meurtrière.

Encore étourdie par sa chute, Francine se précipita vers son mari, dont le visage était inondé de sang. Il lui sourit.

— Ce n'est rien, mais il s'en est fallu de peu.

La balle avait glissé le long de l'os frontal, faisant une blessure superficielle, mais qui saignait abondamment. La jeune femme, affolée par tout ce sang, essayait d'étancher l'hémorragie avec son mouchoir et elle avait oublié Maria, quand Lobineau appela:

— Venez m'aider à la déposer sur le lit.

— Qu'a-t-elle?

— Il me semble que la balle s'est logée dans l'abdomen. Elle me paraît en bien mauvais état.

— Elle vit?

— Oui, mais elle est sans connaissance.

Francine attacha en hâte une serviette au front de son mari et, tous trois, soulevant avec précaution la blessée, qui gémit de douleur, la déposèrent sur le lit.

Les détonations avaient alerté l'hôtel et on frappait à la porte. Le directeur, flanqué d'un inconnu, demanda, dès que Lobineau eut ouvert:

— Que se passe-t-il?

Sans s'embarrasser d'explications, l'officier dit brièvement:

— Un médecin, tout de suite, et prévenez la police.

— Je suis précisément le chef de la police, dit l'homme qui accompagnait le directeur, je recherche Mme Larchand, dénoncée par son domestique comme meurtrière de son mari.

— La voici!

Il désignait Maria inerte sur le lit. Il suffisait d'un coup d'oeil pour comprendre qu'une autre tragédie s'était déroulée en cet endroit. Le policier s'avança.

— Qui êtes-vous? Que faites-vous ici?

— Nous vous le dirons tout à l'heure. L'affaire est grave et exige le secret. Surtout aucune révélation aux journaux. Pour le moment, la présence d'un médecin est ce qu'il y a de plus urgent pour cette dame et aussi pour mon ami.

L'autorité de Lobineau était telle que le chef de la police s'inclina. Quelques minutes plus tard, sans que, sur le lit, la blessée eût fait un mouvement, le médecin entrait.

Il demanda que la chambre fût évacuée. Quand il sortit dans le couloir, un peu plus tard, il déclara:

— Je ne crois pas qu'il y ait grand-chose à faire. L'intestin est perforé en plusieurs endroits. L'opération pourrait être tentée, mais la malade s'y refuse.

— A-t-elle toute sa connaissance?

— Oui. Je lui ai fait une piqûre pour l'empêcher de trop souffrir. Elle n'en a pas pour longtemps et, étant elle-même médecin, elle s'en rend bien compte. Elle réclame un nommé Jean-Claude, avec insistance.

Le jeune homme avait fait un mouvement et le médecin, voyant le sang sur le pansement fait hâtivement, s'écria:

— Vous êtes blessé aussi?

— Ce n'est rien.

— Faites voir.

Le directeur de l'hôtel avait ouvert une autre chambre. Ayant constaté le peu de gravité de l'estafilade, le médecin posa un pansement provisoire, en déclarant:

— Il y aurait lieu de faire quelques points de suture, mais si vous voulez parler avec la blessée, il faut vous hâter, car elle va s'affaiblir de minute en minute.

Jean-Claude avait consulté Francine du regard. Elle fit un signe de tête, mais le chef de la police s'avançait.

— Il faudrait savoir ce qui s'est passé.

— Je vais vous l'expliquer, dit le commandant Lobineau.

— Si cette femme a des révélations à faire avant de mourir, je dois être présent.

Il n'y avait qu'à s'incliner et il entra dans la chambre en même temps que Chambarrat.

Maria était légèrement soulevée sur les oreillers. Dans son visage exsangue, les yeux luisaient, anxieux. Ils s'adoucirent en reconnaissant le jeune homme.

— Vite, Jean-Claude, je n'en ai plus pour longtemps.

Elle eut un petit sourire et ajouta:

— Toujours, dans les circonstances graves où nous nous sommes trouvés ensemble, je vous aurai dit: "Vite, Jean-Claude!" Cette fois, c'est la dernière. Que veut cet homme?

— Je suis le chef de la police et j'ai besoin de savoir . . .

Elle ferma un instant ses yeux lassés, puis elle murmura:

— C'est vrai . . . Alors, écrivez vite et laissez-moi les dernières minutes qui me restent. J'ai empoisonné mon mari, dont je voulais me débarrasser pour épouser, après avoir fait disparaître sa femme, monsieur, ici présent.

L'autre écoutait, ahuri, et il bredouilla:

— Il est votre complice.

Un instant, le regard de la moribonde s'arrêta sur Chambarrat, qui sentit sa propre vie suspendue à un fil. Qu'allait-elle dire? Jusqu'où allait sa haine . . . ou son amour? L'acuité de ce regard le bouleversait, mais elle répondait, avec son petit rire irritant:

— Complice? Le pauvre! . . . Il n'a jamais voulu de moi et c'est pour cela que, folle de rage, je suis venue ici pour tuer sa femme. Il a voulu me désarmer et, en me débattant, j'ai tiré. Seulement, il faut croire qu'il y a une justice, puisque c'est moi qui ai été atteinte. Quoique blessée à mort et le sachant, je n'ai pas voulu me reconnaître vaincue. Rassemblant toutes mes forces, j'ai tiré sur lui. Je l'ai manqué. Ainsi, tout est fini. En savez-vous assez?

Le policier avait pris des notes. Il demanda:

— Pouvez-vous signer votre déclaration?

— Oui, et partez!

Quand la porte se fut refermée sur lui, Jean-Claude vint lentement vers le lit. Maria le fixait avec intensité. Quand il fut près d'elle, elle avança la main pour prendre la sienne et lui fit signe de s'asseoir à son chevet.

Il obéit machinalement et elle eut un sourire narquois.

— Pauvre Jean-Claude! Les femmes qui vous aiment vous auront fait bien du mal!

— Est-ce la peine de parler, Maria! Pourquoi ne voulez-vous pas qu'on vous opère? On peut vous sauver.

— Non, je sens bien que c'est la fin. Quant à ne pas parler . . . y pensez-vous? Je n'en aurai plus jamais l'occasion. Dans les drames, voyez-vous, il est classique que le grand coupable étale toutes ses turpitudes pour obtenir son pardon, réparer le mal qu'il a fait. Pourquoi manquerais-je à la tradition?

Des couleurs étaient montées à ses joues et, sans ce débit saccadé qu'elle avait, on n'aurait pu supposer que la fièvre lui donnait cette apparence de santé, ce soudain éclat et cet étrange rayonnement d'une beauté nouvelle. Elle soupira:

— Ah! pourquoi ne m'avez-vous pas aimée?

— J'avais pour vous beaucoup d'affection . . .

— Ne parlons plus de cela, quoique ce soit bien la raison de tout le drame. Je suis excessive, violente, passionnée, portée aux solutions extrêmes. Je vous ai parlé naguère de mon enfance difficile. Je me suis jetée dans la guerre avec ardeur et je n'ai rien épargné pour aider les vôtres.

— Je sais, Maria.

— Quand vous m'avez — oh! si gentiment! — écartée, il me fallait trouver une revanche contre vous, contre le sort, et je me suis lancée avec non moins de violence dans l'espionnage.

— Entraînée par Larchand.

— Pas du tout . . . entraînant Larchand, qui n'a jamais été autre chose qu'un trafiquant habile, pas du tout un traître. Quand il avait des renseignements, c'est aux Français qu'il les donnait.

(à suivre)



A la Place du Tertre, à Montmartre, voici une petite robe noire tirée des collections d'automne du Canada. La taille est délicatement abaissée et l'encolure porte un collet de poil de singe. Cette robe en jersey de laine d'une filature canadienne est d'Evelyn Alden. A tout accessoire d'élégance — bas de nylon noirs.

Prières pour le Concile pendant le mois du Rosaire

ROME (CCC) — Le Pape, dans la lettre qu'il a adressée au cardinal Micara, vicaire de Rome, demande que les fidèles prient pour la paix et le Concile oecuménique pendant le mois d'octobre, consacré à la Vierge du Rosaire. "L'heure que traverse le monde, écrit le Saint-Père, est très grave, grave et dangereuse. La vocation historique des peuples, la destinée éternelle de chaque homme créé à l'image de Dieu sont en jeu."

"Nous n'avons pas l'habitude, poursuit le Pape, de soulever le voile de misères ou de menaces de ruines, qui serrent le coeur de celui qui est conscient du devoir sacré de garder et de défendre l'ordre familial, social et religieux."

"Nous invitons les fidèles à prier avec ferveur la Mère de Jésus, notre Mère, secours des chrétiens et reine du monde."

L'"Osservatore Romano", commentant l'appel adressé par le pape Jean XXIII aux fidèles afin qu'ils prient pour la paix, affirme que l'optimisme dont fait preuve le Saint-Père est valable même dans les moments de tension internationale, tel que celui que traverse le monde en ce moment. "Car, dit-il, tout n'est pas peine perdue, même sur le plan purement humain de la politique et de la diplomatie. Au palais de verre, parmi tant d'accusations, une voix s'est levée, des plus autorisées, pour rappeler non sans raison que de nombreux peuples, qui ont eu accès à l'indépendance, ont pu avancer dans la voie du progrès grâce à la coopération de leurs anciens administrateurs européens. De nouvelles libertés sont ainsi pacifiquement acquises, des plans de solidarité internationale se réalisent; l'acrimonieuse négation des ennemis de la paix est démentie par les faits. Dieu sait tirer le bien du mal. Le progrès humain trouve un stimulant dans des conflits qui nous tourmentent. Offrir au monde hérissé de missiles l'arme pacifique du rosaire est donc un acte constructif et rationnel."

en Union soviétique Renaissance du baptême

MOSCOU (CCC) — Selon le "Communiste", organe du Comité directeur du parti communiste de la Russie, on assisterait à une véritable "renaissance" du sacrement de baptême en Union Soviétique.

Dans un rapport sur les ouvriers des fermes collectives dans quatre provinces soviétiques, des experts chargés de voir si la population rurale dans la région de Moscou est aussi "progressiste" que le dépeint la propagande soviétique, ont dû constater que la majorité des enfants nés durant et après la seconde guerre mondiale, reçoivent le baptême, alors même que leurs parents n'ont souvent pas été baptisés.

Le journal communiste tient pour particulièrement néfaste l'influence des grands-mères dans les familles paysannes, qui, constate l'article, refusent fréquemment de garder les enfants non baptisés.

De cette enquête, le "Communiste" conclut que le baptême qui, voici trente ans, semblait avoir presque complètement disparu de la vie russe, témoigne au contraire d'une "survivance particulièrement tenace" de l'époque pré-révolutionnaire. Ce phénomène ne doit pas être sous-estimé, affirme le journal communiste.

AU SERVICE DE VOTRE BONHEUR

Pourquoi ne pas prendre une assurance sur votre bonheur

par le Dr Adrien Plouffe

Le jour où l'imprudence et l'imprévoyance auront disparu de notre habitude, la face du monde actuel sera changée, il y aura moins de maladies et moins d'accidents! Et M. et Mme Toulmonde auront plus d'argent à la banque!

— Un rêve qui appartient au pays de la fantaisie!

— Peut-être, mais ce n'est pas un rêve irréalisable! Il n'en dépend que de la bonne volonté de l'homme, de la femme et de l'enfant! Certes, les jeunes sont insouciants, c'est de leur âge. Malheureusement, certains adultes restent de grands enfants toute leur vie et cela explique leur insouciance, leur indifférence et, trop souvent, leur inconscience.

— Avez-vous la prétention de changer la nature humaine?

— Non, mais si les gardiens de la santé publique ne font rien pour combattre les défauts et les préjugés qui mettent la santé et la vie en danger, il n'y aura jamais d'amélioration et le taux des maladies et des accidents continuera d'augmenter!

Ce ne sont pas les médecins praticiens qui vont s'en plaindre! Plus il y a de maladies, plus il y a d'accidents et plus les guérisseurs ont à soigner de malheureux malades et éclopés.

— Mais on ne peut pas toujours éviter la maladie!

— D'accord, mais on peut l'éviter dans un grand nombre de cas.

— On ne peut pas éviter tous les accidents!

— C'est exact, mais la prudence peut aider à éviter l'accident dans 75 pour cent des cas!

— 75 pour cent?

— Parfaitement! Les accidents de la route, les accidents à la maison, **presque tous les accidents sont causés par l'imprudence.**

Etes-vous prudent, monsieur, quand vous doublez une voiture sans vous assurer qu'une auto ne vient pas à votre rencontre? Etes-vous prudent quand vous filez à 70 milles à l'heure et que vous oubliez un tournant? Etes-vous prudent, quand vous buvez avant de vous mettre au volant de votre automobile? Etes-vous prudent, quand vous allez vous baigner immédiatement après avoir mangé? Etes-vous prudente, madame, quand vous laissez une casserole d'eau bouillante à la portée de vos jeunes enfants? Ou des allumettes ou du poison?

Qu'on y pense bien et on reconnaîtra que ces imprudences causent un accident sérieux, grave, parfois mortel. A qui la faute? A l'imprudence et à ceux qui, par négligence, la commettent.

C'est un fait indiscutable, l'imprudence et l'imprévoyance ouvrent la porte à la maladie et à l'accident dans un grand nombre de cas. Le malheur, c'est qu'on y pense après. Alors, on le reconnaît et on doit payer les pots cassés! Et en avant les frais médicaux, les comptes d'apothicaires. Ne parlons pas des dollars qu'on laisse à l'hôpital.

En conséquence, soyons prudents et prévoyants et nous prendrons ainsi une assurance qui constituera une garantie de santé et de bonheur.

Adrien PLOUFFE.

Savoir habiller les enfants

C'est un fait bien souvent constaté que les parents habillent leurs enfants selon leurs propres travers de caractère.

Les deux tendances extrêmes existent: les unes, pour les endurcir, les feraient aller jambes nues par le froid le plus rigoureux; mais, plus souvent, les mamans frileuses enveloppent leurs "petits" d'un invraisemblable attirail de jerseys, manteaux, foulards qui paralysent les mouvements de l'enfant et le rendent plus sensibles aux intempéries.

Si vous êtes de tempérament craintif: luttez contre cette tendance et évitez d'emmitoufler vos enfants de chandails et foulards même lorsqu'il ne fait pas froid. Ne les couvrez pas trop, que ce soit à l'extérieur comme à l'intérieur, surtout s'ils sont solides.

N'hésitez pas à les découvrir quand il fait chaud, mais ne tombez pas dans l'excès inverse et ne les dévêtez pas.

Si vous êtes imprudents ou seulement peu craintifs:

— Ne cherchez pas à endurcir systématiquement vos enfants en les laissant tête et jambes nues lorsqu'il gèle à pierre fendre.

— Ne les découvrez pas trop, surtout s'ils sont chétifs.

— Evitez le froid aux pieds et si les pieds ont été mouillés, faites changer chaussures et chaussettes.

— Veillez à ce qu'ils ne se découvrent pas et ne s'exposent pas à des courants d'air quand ils sont en transpiration.

La nuit, faites leur porter des pyjamas, robes de nuit et jamais les sous-vêtements portés le jour.

On peut également ajouter à ces conseils judicieux, et pour d'autres raisons qu'il ne faut pas imposer systématiquement son goût aux enfants.

C'est une bonne méthode éducative que d'intéresser les enfants à ce qui les concerne. Ils sont souvent très capables d'exprimer leur opinion sur la forme et les coloris des vêtements que vous devez leur acheter. Sachez les guider tout en tenant compte de certaines de leurs préférences.

A.-M. L.



Q. — Auriez-vous la bonté de me renseigner par votre courrier? Veuillez me dire où est situé au Manitoba le centre de la communauté des Oblates, religieuses missionnaires? Je vous en serais très reconnaissante. — UNE AME QUI VEUT SE DEVOUER.

R. — Il me fait plaisir de vous donner les adresses des deux maisons différentes de Missionnaires Oblates. Il y a d'abord, à St-Boniface, 109-601, rue Aulneau, la Maison-Mère des RR. SS. Missionnaires Oblates du Sacré-Coeur et de Marie-Immaculée. A Winnipeg, 607, avenue Bannatyne, se trouve le centre manitobain des Oblates Missionnaires de Marie-Immaculée. En écrivant, ou en demandant un rendez-vous à la directrice de l'une ou l'autre de ces maisons, vous obtiendrez tous les renseignements que vous désirez.

* * *

Q. — Pour clore une discussion, auriez-vous la bonté de nous donner votre opinion sur le problème suivant? Nous discutons sans arriver à nous entendre sur le moment à apprendre les bonnes manières aux enfants. Certaines disent qu'ils ont bien le temps de s'y mettre et que lorsque la fierté s'éveillera en eux, ils auront le souci de bien faire. D'autres prétendent que dès que les enfants commencent à comprendre, il faut commencer à leur en inculquer les principes. Nous attendrons votre réponse avec beaucoup d'intérêt. — LES QUATRE.

R. — C'est surtout par l'exemple que leur donnent leurs parents et les personnes de leur entourage que les petits apprennent les bonnes manières. Je n'ai pas à vous dire que, dès que leur esprit s'éveille, les enfants cherchent à imiter les grandes personnes. Je suis d'avis qu'il faut commencer aussitôt qu'ils commencent à comprendre à leur enseigner les bonnes manières. Il faut faire preuve de beaucoup d'indulgence et de douceur, mais si bébé apprend à manger proprement au début, il continuera à le faire, et en observant ceux qui l'entourent il fera des progrès surprenants dans ce domaine. Quand il commencera à parler, on lui dira "s'il te plaît" et "merci" à chaque fois qu'on userait de ces termes envers une personne plus âgée de sorte qu'il n'aura pas besoin de se faire trop souvent répéter l'éternelle rengaine: "dis merci, dis s'il vous plaît". Il dira ces phrases presque sans s'en rendre compte, s'il a l'occasion de les entendre souvent. Je trouve déplorable l'habitude qu'ont certains parents de corriger sans cesse leurs enfants à table, et même devant des invités. Ces pauvres petits ont tellement honte et sont si malheureux que je suis certaine qu'ils ne digèrent pas leur repas. Je connais une maman, qui a pourtant une grosse besogne, et qui de temps à autre prend une heure ou deux pour donner des leçons de bonnes manières à ses petits en jouant à la "Madame" avec eux et en leur servant un goûter. Ces enfants sont les mieux élevés que je connaisse et c'est un plaisir de les recevoir. Leur éducation sous ce rapport, du moins, se fait sans douleur pour personne, et vaut certainement à la maman la peine qu'elle se donne. J'ai rencontré un bon nombre de personnes qui ont dû acquérir "plus tard" les avantages des bonnes manières. Plusieurs n'ont jamais pu bien faire les choses avec cette aisance qui marque les gens qui ont appris ces règles de l'étiquette dès leur plus tendre enfance. Ils regrettent que leurs parents n'aient pas vu à cette phase de leur éducation.

* * *

Q. — Que pensez-vous des personnes qui écrivent des lettres anonymes dont le contenu est un véritable venin? On a beau les jeter au panier et se dire qu'on n'y croit rien, elles laissent dans l'esprit et le coeur de la personne qui en est la victime un sentiment de malaise et de doute. Ces personnes sont-elles tout simplement méchantes, ou sont-elles anormales? — VICTIME.

R. — Je crois que les gens qui s'abaissent à écrire des lettres anonymes ont plus d'un vilain défaut quand ils n'ont pas l'esprit détraqué, ce qui arrive souvent. Ce sont généralement des jaloux, qui en veulent à tout le monde et cherchent à détruire le bonheur ou la sécurité d'autrui. Leurs lettres sont basées sur des mensonges ou des demi-vérités. Malheureusement, ils réussissent malgré tout à faire souffrir leurs victimes, même si celles-ci essaient de se raisonner et d'ignorer leurs indignes propos. Les auteurs de lettres anonymes sont parmi les gens les plus méprisables que je connaisse.

LOUISE.

— Alors, tu es emballée de Jean?

— Oui . . .

— C'est invraisemblable!

— Mais non, je sais bien qu'il n'est pas très beau mais il a toute une série de petites choses qui me plaisent.

— Ah! Et quoi donc?

— Il a une petite villa, une petite écurie de courses, un petit yacht . . .

Bijoux et bibelots



Coffret de Rosette

Le sexe angélique

Etant entendu de façon générale que les femmes sont des anges, un époux qui s'y connaît en théologie a cherché à préciser à quel choeur céleste il y avait lieu de comparer le beau sexe aux différentes périodes de la vie.

Jusqu'à cinq ans, selon lui, il faut parler de **Chérubins**, pour autant bien entendu, qu'on n'ait pas affaire à de petits diables en jupons.

Quand elles grandissent en sagesse, comme en âge, on pourra les comparer successivement à des **Archanges** et à des **Séraphins.**

Au temps des fiançailles, il convient qu'elles méritent le titre de **Vertus.**

Mariées elles ne tarderont pas à devenir des **Puissances**, assure cet homme d'expérience.

En dernière promotion, il ne leur reste plus qu'à devenir belle-mère, et à prendre place parmi les **Dominations.**

✦ ✲ ✦

Il faut laver tous les fruits frais avant de les manger, pour enlever la poussière et les bactéries laissées par les mouches ou la manipulation, ainsi que les résidus d'insecticides.

✦ ✲ ✦

— Veux-tu me dire, ma femme, comment il se fait que nous ne venons jamais à bout de mettre de l'argent de côté?

— C'est la faute de nos voisins: ils se procurent toujours des choses que nous avons toutes les peines du monde à acheter à notre tour!

✦ ✲ ✦

Saviez-vous qu'un congélateur de 15 à 20 pieds cubes peut emmagasiner 800 livres d'aliments, ce qui peut représenter par exemple: un quartier de boeuf, un demi-veau, un demi-porc, 16 poulets et environ 200 chopines de fruits et légumes?

✦ ✲ ✦

Toute gloire que n'accompagne pas la vertu est vaine et mieux vaudrait un oubli éternel.

Chanoine Coubé.

✦ ✲ ✦

Le vert-de-gris est facilement enlevé des objets de bronze ou de cuivre. A l'aide d'un pinceau, mouillez-les d'un mélange d'eau et d'ammoniaque.

✦ ✲ ✦

Lorsqu'une circonstance fortuite vous oblige à décommander un dîner, il faut envoyer à tous les convives quelques mots de regrets sur une carte de visite et donner à entendre que la réunion n'est qu'ajournée.

✦ ✲ ✦

— Qu'est-ce qui te fait dire que c'est notre petit Gérard qui a pris de l'argent dans tes poches? Ça pourrait fort bien être moi, déclare une femme à son mari.

— J'aurais peine à le croire, car sur les dix dollars que j'avais, il n'y en a qu'un de parti!

✦ ✲ ✦

Les ustensiles en bois doivent être soigneusement entretenus, sans quoi, ils deviendront malsains. Comme le savon fait tacher le bois, le sable fin ou le papier sablé sont les meilleurs nettoyeurs.

✦ ✲ ✦

Préservez le plâtre de votre mur en ayant soin d'enfoncer le clou dans un savon avant de le fixer.

✦ ✲ ✦

Un tissu jauni ou légèrement brûlé par la cigarette peut être réparé avec de la glycérine ou du papier sablé.

✦ ✲ ✦

— Dans laquelle de ses batailles fut tué le roi Gustave?

— Dans sa dernière, Monsieur.



Gâteau moka étagé

Donne 1 gâteau étagé de 8 pouces de diamètre.

1½ tasse de farine tout-usage tamisée une fois
ou 1¾ de tasse de farine à pâtisserie tamisée une fois
2 c. à thé de poudre à pâte
½ c. à thé de soda à pâte
½ c. à thé de sel
⅓ de tasse de cacao
2 c. à table de café instantané
⅔ de tasse d'huile culinaire
1 tasse de lait de beurre
1 c. à thé d'essence de vanille
2 oeufs
1½ tasse de sucre granulé

Garnir de papier paraffiné le fond de deux moules à gâteau non graissés de 8 pouces de diamètre. Préchauffer le four à 350° F. (modéré).

Tamiser ensemble deux fois dans un grand bol la farine tout-usage ou à pâtisserie, la poudre à pâte, le soda à pâte, le sel, le cacao et le café instantané. Creuser un puits dans les ingrédients secs et ajouter l'huile culinaire, le lait de beurre et la vanille; bien mélanger, puis battre jusqu'à ce que lisse. Battre les oeufs en crème légère; ajouter graduellement le sucre en brassant bien après chaque addition. Incorporer les oeufs délicatement. Verser la pâte claire dans les moules préparés. Cuire au four préchauffé, de 35 à 40 minutes. Laisser reposer les gâteaux sur une grille pendant 10 minutes avant de les démouler. Détacher les gâteaux de leurs moules; les renverser sur la grille, retirer le papier paraffiné et laisser refroidir complètement. Réunir les étages avec la Glace au Café dont la recette suit et en glacer tout le gâteau.

Glace "sept-minutes" au café

Donne suffisamment de glace pour garnir et glacer un gâteau rond de 8 pouces à deux étages.

1 blanc d'oeuf
¼ de tasse d'eau froide
1 tasse de cassonade légèrement pressée
1 c. à table de café instantané
½ c. à thé d'essence de vanille

Mélanger le blanc d'oeuf, l'eau, la cassonade et le café instantané dans un bain-marie. Placer sur de l'eau bouillante et battre avec un batteur rotatif environ 7 minutes, ou avec un malaxeur électrique à grande vitesse jusqu'à ce que la glace se tienne en pics. Retirer du feu et ajouter l'essence de vanille. Continuer de battre jusqu'à ce que la glace soit assez ferme pour bien s'étendre.

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, 75c. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Pas de changement de texte. Ajouter 25c pour un numéro de boite.

Vol. 47—No 28

Pour téléphoner une petite annonce signalez SPruce 5-8443
entre 9 h du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi du lundi au vendredi

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin 195, avenue Provencher, St-Boniface. Par la poste $1.00 franco. 132-T.F

COUTURIERE EXPERIMENTEE ferait couture de toute sorte à domicile. Signaler: CEdar 3-1947. 28-276-30C.

ECOLE FRANCAISE DE COUPE ET COUTURE — En 30 leçons vous pourrez réaliser à vos mesures les modèles de votre choix. Les cours sont également donnés par correspondance. Pour plus de renseignements, s'adresser à Mme Bertrand, 153, avenue Provencher. Téléphone: CEdar 3-1848. 20-74-T.F.

POUR SUPPORTS RECOMMANDES PAR MEDECINS et pour obtenir une taille de mannequin, appeler votre corsetière Spencer à CAstle 2-9578. 27-247-31C.

A LOUER — St-Boniface, 174, rue Bertrand. Logis: 3 pièces. Pour couple marié. 27-263-29C.

A LOUER — St-Boniface, 235, rue Dumoulin. 2 chambres pour hommes. Signaler: GLobe 3-3732. 26-244-T.F.

A LOUER — Norwood, 278, Eugénie. Chambres meublées. Signaler: CEdar 3-1768. 21-188-29C.

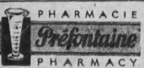
Corsetière Spencer
Jouissez de bonne santé et de beauté en portant une gaine, un corset ou un soutien-gorge Spencer, fait sur mesure et dessiné spécialement pour vous. Supports pour hommes et femmes. Pour rendez-vous, appelez MME LILLIAN EVANS, 47, Elm Park Road, CHapel 7-4507. Elle a seize ans d'expérience

Pas de cheveux gris . . .
Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS. Aussi si vous souffrez de Rhumatisme ou d'Arthrite.
Ecrivez pour nos dépliants gratuits
C. C. Jamieson
Boite postale 22, Transcona, Man.
Téléphone: CAstle 2-4492

ROVATZOS "Flowerland"
Spécialité: fleurs pour mariages
Bouquets de corsage et autres
Couronnes mortuaires
253, avenue Notre-Dame, Winnipeg
Téléphone WHitehall 3-2934

Prenez un repas à la dinde servi n'importe quel jour de la semaine sauf le dimanche, entre 11 h. 30 a.m. et 8 h. p.m.
au
HAVEN LUNCH
344, rue Main, Winnipeg
Un régal pour toute la famille
Notre spécialité: le poulet frit
Salle de banquet pour toutes occasions
Téléphone WHitehall 2-9076

La "Norwood Jewellers"
105, avenue Marion
St-Boniface, Man.
Téléphone: CHapel 7-2790
Inspecteur officiel des montres du Canadien National
Réparations de montres, horloges et bijoux notre spécialité



Maintenant située à
243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons
Téléphone: CHapel 7-3533
Nous livrons à domicile
Cartes de souhaits en français et en anglais



AVON peut être votre "voie vers le succès".
Aucune expérience nécessaire pour obtenir de bons revenus en vendant les Produits Avon. Ecrivez à: Mme Toni Smoluk, 1039, boulevard Chevrier, Winnipeg 13, Man.

PERSONNEL

VIEUX, EPUISE? Des milliers d'hommes, femmes après 40 rajeunissent. Les Tablettes toniques Ostrex aident à les ravigoter. Seulement 69c. Toutes pharmacies.

Augmentez votre revenu en vendant: Vitamines, toniques, cosmétiques, brosses, produits pour la maison et la ferme. Escompte intéressant. Spéciaux, travail agréable dans votre voisinage. Demandez catalogue à Produits Familex Ltée, Dépt. F, 1600, Delorimier, Montréal, Qué.

CHAMBRE ET PENSION pour 2 jeunes garçons. Près autobus, au Norwood. Signaler: CEdar 3-5682. 28-236-28C.

A LOUER — Norwood. Logis: 2 pièces. Pour jeune fille tranquille qui travaille. Signaler: CHapel 7-6324 avant 4 h. 28-281-28C.

A LOUER — Précieux-Sang. Chambre meublée pour demoiselle propre et tranquille. $20. Libre: 1er novembre. Signaler: CHapel 7-6082. 27-250-30C.

POUR LES MARCHES LES PLUS AVANTAGEUX SUR ACCESSOIRES MENAGERS ET MEUBLES. Appeler Denis Saurette à CEdar 3-4326. 28-288-35C.

REPARATIONS DE RADIO — S'adresser à 373, rue Desautels. Signaler: CHapel 7-7133. 26-229-29C.

A LOUER — Rue Provencher. Logis: 3 pièces meublées. Entrée privée. Près autobus. Possession immédiate. Signaler: CHapel 7-1416. 28-283-28C.

A LOUER — St-Boniface, rue Notre-Dame. Logis: 3 pièces, $45 par mois. Aussi 2 logis: 2 pièces, $35 par mois chacun. Possession immédiate. S'adresser à 472, rue De la Morénie. 28-270-29C.

A LOUER — St-Boniface, rue Notre-Dame. Deux chambres récemment terminées. Pension si désiré. Signaler: CHapel 7-7440. 28-271-30C.

A LOUER — Fort Garry, 1021, avenue Manahan. Maison: 4½ pièces. En face de l'église. Chauffage: huile. Libre: 1er décembre. Signaler: GRover 5-6963. 28-275-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Chambre chaude, meublée. Facilités de cuisine: évier, réfrigérateur, "rangette". Près autobus. Dame ou demoiselle qui travaille. $30. Signaler: CHapel 7-3221. 28-277-28C.

A LOUER — St-Boniface, 534, rue Des Meurons. Chambre meublée pour jeune fille. Avec ou sans pension. Signaler: CEdar 3-2097, après 6 h. 28-278-28C.

VENTE PERSONNELLE — St-Boniface, rue Jeanne d'Arc. Maison: 1½ étage. Près basilique et hôpital. Pas d'agent. Signaler: CHapel 7-9725 entre 8 h. et 10 h. p.m. 28-282-29C.

A VENDRE — Manteau d'automne, grandeur 12-14. Aussi: machine à laver G.E. et violon avec boite. Signaler: CHapel 7-7103. 27-258-28C.

REPARATIONS DE MONTRES
Tout travail d'ajustement et de réglage vérifié à l'aide d'un instrument électronique et complètement garanti. Prix raisonnable. Horloger d'expérience. Envoyer vos montres ou horloges à Friesen's Jewellers, Boite 12, Carman, Man. 14-911-T.F.

FERMES A VENDRE
Dans la région de Carberry. Petites ou grandes, propres à culture du grain, élevage, culture mixte, ou en lisière. Bon choix.
S'adresser à
CARBERRY REALTY
Carberry, Man.
18-2-34P.

SPENCER
Vêtements de base faits sur mesure pour soulagement des maux de dos et mauvaise posture.
Pour un rendez-vous, appelez, après 4 heures, Mme J. Haskell, représentante, JUstice 9-2671, 281, rue Lansdowne, Winnipeg 4. Pour références, appelez Mme Courteau, CEdar 3-5016.

Horloger suisse
Louis Matile & Fils
maintenant au no 237, rue Garry vis-à-vis le nouvel Hôtel des Postes
Téléphone WHitehall 2-6625

PIANOS ET ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond.
Communiquez avec notre représentant français, M. Jean Carignan.
J. J. H. McLEAN & CO. LTD.
Angle des rues Graham et Edmonton
Winnipeg - Tél.: WHitehall 2-4231

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURES
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
343, rue Sherbrook
Winnipeg — Tél. SUnset 3-7258

On vous débarrassera promptement et gratuitement des animaux morts.
MID-WEST RENDERING LTD.
Appelez à nos frais
Usine: CHapel 7-1347
Après les heures de bureau: CHapel 7-9295
St-Boniface, Manitoba

On demande vieille monnaie et vieux timbres
Pour recevoir port payé, très gros catalogue des prix que nous payons pour vieille monnaie et vieux timbres, faites parvenir 25 sous en monnaie à
ALBERT STERN & CO.
616, édifice McIntyre
416, rue Main, Winnipeg 2, Man.

WILFRID ROYAL (INSURANCE) LIMITED
SAFECO — Assurance-automobile pour conducteurs à "risque préféré"
306, édifice Avenue — Winnipeg, Man.
Téléphone: WHitehall 3-1558



Ci-dessus, l'équipe de réalisation de "La bonne nouvelle" qui s'envolait de Dorval le 5 juin. Au premier plan: Jean Pellerin, animateur; Céline Dupré, assistante, et Gérard Lemieux, coordonnateur. Au second plan: Claude Pelland, technicien; Claude Désorcy, réalisateur; Jacques Ferreira, technicien, et Jean-Marie Couture, cameraman. L'émission "La bonne nouvelle" reprendra à CBWFT le 13 novembre prochain, à 5 h. p.m. (Photo Radio-Canada)

A VENDRE — St-Boniface centre. Maison de rapport, 5 logis. Possession immédiate. Très bon marché. S'adresser à 474, rue De la Morénie. 27-261-28C.

A VENDRE — St-Boniface, 378, Place Gaboury. Maison de revenu. Stuc. 2 logements privés: 1 de 3 pièces, l'autre de 5. Plomberie double. Garage: stuc. Signaler: CEdar 3-6569. 26-231-28C.

A VENDRE — St-Boniface, rue De la Morénie. Bungalow: 5 pièces. Chauffage: eau chaude, huile. Prix: $15,000. Signaler: CEdar 3-3292. 28-280-28C.

A VENDRE — Plymouth "Savoy" '57. Deux tons. Radio. Propre et en bon état. Bon marché. S'adresser à 172, rue Goulet, Norwood. 28-273-28C.

A VENDRE OU A LOUER — Lorette. Maison: 4 pièces. S'adresser à M. A. Grossman, Lorette, Man. 28-287-28C.

A VENDRE — Fort Garry, 938, avenue Silverstone. Maison: 9 pièces, 5 chambres à coucher. Chauffage: huile. Garage double. Trois lots: 50' x 125'. Signaler: GLobe 2-8147. 26-230-T.F.

A VENDRE — Norwood. Près Précieux-Sang et Holy Cross. Maison: 6 pièces. Chauffage: huile. Termes faciles. Signaler: CEdar 3-2635. 26-240-T.F.

URGENT DEVONS DEMENAGER — Désirons maison à St-Boniface, Norwood ou St-Vital. Payerons bon montant. Signaler: CHapel 7-2446. 42-502-T.F

SI VOUS DESIREZ TOUT COMPTANT pour votre maison, appelez Gus Fredette à SPruce 5-3363. Aussi à VENDRE maison avec comptant requis à partir de $500! 26-299-T.F.

SOFA, FAUTEUILS ET TAPIS NETTOYES avec expertise par les méthodes les plus modernes à domicile ou à notre atelier. Prix les plus bas en ville. Aussi, service complet de réparation. Pour estimation gratuite, appeler American Carpet and Upholstery Cleaners, JUstice 6-7353. 25-219-29C.

ST. JAMES REALTY
1823½, avnue Portage, St.-James
A VENDRE
Norwood — Avenue Ferndale. Maison de famille idéale. 3 chambres à coucher, salon et salle à manger. Planchers: bois dur, haut et bas. Chauffage: huile. 2 garages. Possession prochaine. Appeler M. Davidson à GLobe 2-2073, le soir, ou TUrner 8-1730, le jour.
28-272-29C.

MID-TOWN REALTY
394, rue Stafford — Winnipeg
A VENDRE
St-Boniface — Rue Masson. Maison de famille en struc. 5 pièces. 3 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Age: 13 ans. Grand lot. Comptant requis: $4,500. Balance à termes.
St-Boniface — Centre. Bungalow: stuc, 4 pièces. 2 chambres à coucher. 1 chambre meublée au soubassement. Age: 12 ans. Lot: 50'. Garage. Comptant requis: $4,500.
S'adresser à
A.-C. DESAULNIERS
GLobe 3-4745 ou CHapel 7-6964
27-267-28C.

TOUGAS REALTY
190, avenue Provencher
A VENDRE
St-Boniface — Chemin Elizabeth. Cottage moderne: 4 pièces. $9,500.
St-Boniface — Rue Berry. Maison: 6 pièces. $7,500. Termes faciles.
St-Boniface — Duplex moderne: 6 pièces. $9,800.
Norwood — Duplex moderne: 7 pièces. Chauffage: huile. $16 000.
St-Vital — Cottage: 4 pièces. $7,400. Termes faciles.
Magasin général — Dans village prospère canadien-français. $93,000 d'affaires. Ameublement moderne. $26,800 y compris maison moderne: 5 pièces.
Pour achat ou vente d'hypothèques, perception de loyers ou paiements sur hypothèques, rapport d'impôt.
Téléphones:
BUREAU: CHapel 7-8178
A.-J. Boulanger: WH 3-2134
27-255-28C.

POUR ACHAT, VENTE OU EXCHANGE de propriétés de ville ou de campagne, fermes, commerces ou hôtels. Prêts. S'adresser à A. Ayotte, 191, blvd Dollard, St-Boniface. Téléphone: CEdar 3-5845. 24-196A-T.F.

SYLVESTRE REALTY
AGENT D'ASSURANCE
455, Louis-Riel, St-Boniface
Résidence: CEdar 3-5050
20-55-T.F.

Pour achat, vente ou échange de propriétés de ville ou de campagne, fermes, commerces ou hôtels
Prêts — Tout genre d'assurances
S'adresser à
ARPIN REALTY
120, avé Provencher, St-Boniface
E.-J.-R. ARPIN
Téléphones: Bur.: CHapel 7-8023
Rés.: GLobe 2-3618

A VENDRE
St-Boniface — Salon de barbier avec logis pour propriétaire et autre logis: 3 pièces loué à $60 par mois. Bon chiffre d'affaires. A termes.
St-Boniface — Bungalow: 4 pièces. 10 ans. Logis: 3 pièces au soubassement. Revenu mensuel: $70. A termes.
Norwood — Maison de famille: 7 pièces. Bonne location. Chauffage: eau chaude, huile. Comptant requis: $4,000.
Garage — Centre canadien-français. Bon chiffre d'affaires. Pas de concurrence. Considérerait ferme ou propriété de ville en échange.
Ferme — 305 acres. 30 milles de la ville. Sur lot de rivière. 287 acres en culture. Bonnes maison et étable.
S'adresser à
M. E. COLLETTE
312, rue Hamel, St-Boniface
Téléphone: CHapel 7-9970
28-285-28C.

MARION REALTY
66, rue Marion, Norwood
A VENDRE
St-Boniface — Immeuble: 4 logements, 5 pièces. 1 grande chambre au soubassement. Chaque logis complètement privé. Garage. Belle location. $10,000 comptant. Balance: termes faciles.
Winnipeg. Sacré-Coeur. Bungalow: 4 pièces. 2 chambres à coucher. Salle de récréation. Garage. Belle location. $5,000 comptant, balance facile.
St-Boniface — Immeuble: 5 logements complètement privés. Stuc: 9 ans. Revenu mensuel: $445.
St-Vital — Maison: 6 pièces, 3 chambres à coucher. 8 ans. Garage. Cave complète. Prix: $9,500.
Pour plus d'informations, appeler
M. Gagnon, CEdar 3-6217
ou
M. Thériault, LEnox 3-6017
28-279-28C.

A VENDRE
Norwood — Spécial. Enfield Crescent. Près église et école catholiques. Belle maison de rapport ou de famille. Très moderne. Chauffage: huile, à air forcé. Grand lot. Taxe: basse. Prix complet: seulement $12,900. $2,000 comptant. Balance comme un loyer. Possession immédiate.
St-Boniface — Rue La Vérendrye. Maison demi-moderne: 9 pièces. 2 étages, demi-cave. $5,900. $1,000 comptant. Balance: $50 par mois. Intérêt: 6%.
St-Boniface — Blvd Dollard. Maison moderne: 2 étages, 7 pièces. Chauffage: huile. Garage. Taxe basse. Prix: $12,900 la moitié comptant.
St-Boniface — Rue Hébert. Bungalow moderne en stuc, un étage: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Chauffage: huile. Taxe basse. Prix: $11,500. $3,000 comptant.
St-Vital — Ave Nichols. Bungalow style ranch. 5 pièces, 6 ans seulement. Chauffage: huile. Allée de côté jusqu'au garage. Lessiveuse, séchoir et tentures compris. Prix: $15,500, la moitié comptant.
Route Trans-Canada — 20 milles de la ville. Ferme: 580 acres toutes en culture. Bâtiments et machineries au complet. $75,000 la moitié comptant.
St-Boniface — Près basilique. Duplex. 12 ans. $16,900. Comptant: $4,000. Balance comme loyer.
J.-R. POIRIER REALTY
TELEPHONE: GRover 5-1876
202, avenue Harvard, Winnipeg 9
ou
ROGER LEJEUNE
473, rue Langevin
Téléphone: CEdar 3-6041
27-253-28C.

VETERANS REALTY
302, édifice McIntyre
Téléphone: WHitehall 2-7125
A VENDRE
St-Boniface — Près Provencher. Duplex. Comptant requis: $3,000. Stuc. 10 pièces. Double plomberie et entrées privées. Chauffage: huile. Bonne fondation. Taxe raisonnable. Prix complet: $10,000 seulement.
Norwood — Côté ouest du chemin Ste-Marie. Duplex. Comptant requis: $3,500. 9 pièces, 4 au premier. Double plomberie. Garage attenant. Soubassement complet. Planchers: bois dur. Près autobus et école. Revenu mensuel: $150.
Norwood — Près Holy Cross et Précieux-Sang. Bungalow. 12 ans, 5 pièces, 3 chambres à coucher. Chauffage: huile. Nouveau garage. Taxe très raisonnable. Près autobus, école et magasins. Comptant requis: $7,500.
Norwood — Près école Holy Cross. Comptant requis: $3,000, demi-bungalow, 6 pièces, 5 au 1er. 3 chambres à coucher. Très grande cuisine. Chaufage: eau chaude, huile. Garage. Grand lot. Comptant: $10,500.
Norwood — Près Précieux-Sang. Comptant requis: $2,500. Demi-bungalow: 6 pièces. 4 chambres à coucher. Grand salon. Soubassement complet, salle de récréation. Balance, paiements faciles.
Norwood — Près écoles Nordale et St. Thomas More. Comptant requis: $4,000 approximativement. Maison de famille: 7 pièces, 3 chambres à coucher. Lot: 35'. Chauffage: huile. Garage. Nouvellement décorée.
N. Bernier, 594, rue St-Jean-Baptiste CEdar 3-2027
O. J. DeSteur, 56, rue Lawndale GLobe 2-2285
Jos. Carrière, 236, rue Kitson CEdar 3-5388
27-254-28C.

Signalez CHapel 7-4288
Transit Service Station
567, rue Marion, St-Boniface
(près de l'hôtel Transit)
Gabriel Tétrault, propriétaire
Entretenons automobiles de toutes les marques
Lubrifaction — Réparation de pneus

ON DEMANDE
Institutrice qualifiée pour enseigner le grade I à l'école Stobart de Duck Lake, Saskatchewan. Anglais, français et catéchisme. Nombre d'élèves: 25. Doit commencer immédiatement. Salaires: Classe I, $2,600-$3,800 (8 x 150); classe II, $3,000-$4,200 (8 x 150). S'adresser à L.-C. Perret, secrétaire, Stobart School District, no 8B, Duck Lake, Sask. 26-226-28C.

Petites Notes

SOCIETE ST-JEAN-BAPTISTE

La réunion de la Société St-Jean-Baptiste de Winnipeg, qui normalement devrait se tenir sous peu, a été contremandée, et notre première réunion de l'automne aura lieu le 20 novembre. A cette occasion notre président nous promet quelque chose de spécial. • • •

Vente de vêtements usagés

Une grande vente de vêtements usagés aura lieu à la salle paroissiale de St-Ignace, angle des rues Stafford et Jessie, le samedi 15 octobre, de 9 h. à midi. Cette vente est sous les auspices du Conseil local de la Ligue des Femmes Catholiques.

D'Eschambault Ltée
136, avenue Provencher
Téléphone: CHapel 7-1209
A VENDRE
St-Norbert — Aubaine à $13,000, comptant $2,500. Grande maison: 5 chambres à coucher, excellente condition, grand terrain, boisé. Taxe: $187.
Parc Niakwa — Bonne valeur à $20,000, comptant $10,000. Maison toute neuve.
St-Boniface — Triplex neuf à $29,500. Comptant $6,000 ou plus. Devrait rapporter $3,500 par an. Bon placement recommandable. Prendrait votre résidence en échange.
Parc Windsor — 3 nouvelles maisons: $12,500 et $14,000. Comptant $2,000 à $3,000. Devraient rapporter $4,000 par an.
Prêts hypothécaires sur résidences à St-Boniface ou St-Vital.
S'adresser à
J.-ALBERT BOIVIN
Tél.: Résidence ALpine 3-4966
28-284-31C.

NOTICE TO CREDITORS
IN THE MATTER of the estate of JOSEPH MONCHALIN, late of the City of St. Boniface, in Manitoba, Retired Farmer, Deceased.
ALL claims against the above estate, duly verified by Statutory Declaration, must be sent to the undersigned, Messrs. Grafton, Deniset, Dowhan, Betournay & Muldoon, at 4-431 Main Street, Winnipeg 2, Manitoba on or before the 22nd day of November, A.D. 1960.
DATED at the City of Winnipeg, in the Province of Manitoba, this 11th day of October, A.D. 1960.
GRAFTON, DENISET, DOHWAN BETOURNAY & MULDOON,
Solicitors for the Executors.

NOTICE TO CREDITORS
IN THE MATTER of the Estate of JOSEPH FOURNEAUX late of the City of St. Boniface, in Manitoba, Civil Engineer, deceased.
ALL claims against the above estate duly verified by Statutory Declaration, must be filed with the undersigned at 702 Great Western Building, 356 Main Street, Winnipeg, Manitoba, on or before the 10th day of November, A.D. 1960.
DATED at the City of Winnipeg, in Manitoba, this 7th day of October, A.D. 1960.
MARCOUX, DUREAULT & BETOURNAY,
Solicitors for: Julie Fourneaux, Executrix.

Prière à saint Jude apôtre des causes désespérées
Pour faveur obtenue
Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, le nom du traître Judas est la cause que vous êtes oublié par plusieurs, mais l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi si malheureux qui vous implore; usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire dans les cas sans espoir.
Venez à mon aide dans ce grand besoin afin que je reçoive les consolations et secours du ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement . . . et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus durant toute l'éternité.
Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.
Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.
Ainsi soit-il.
En reconnaissance pour grâce obtenue et pour demander une faveur.
28-274-29P.

SOUMISSIONS
DES SOUMISSIONS CACHETEES adressées au Secrétaire, Ministère des Travaux Publics, pièce B-322, édifice Sir Charles Tupper, Riverside Drive, Ottawa, et portant la mention: "SOUMISSION POUR CONTRACT No 58/60/SP — CONSTRUCTION D'UN SYSTEME D'ALIMENTATION D'EAU ET D'UN SYSTEME COLLECTEUR ET D'EVACUATION D'EGOUT POUR LE CAMP 20 DES ESQUIMAUX, CHURCHILL (MANITOBA)", seront reçues jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le MARDI 1er NOVEMBRE 1960.
On peut prendre connaissance des plans, devis et formules de soumission, ou se les procurer en déposant une somme de $50.00 sous forme d'un chèque bancaire VISE établi au nom du RECEVEUR GENERAL DU CANADA, par l'entremise de: Direction du génie (aménagement), pièce D-514, édifice Sir Charles Tupper, Riverside Drive, Ottawa; Ingénieur-surveillant, Division des routes, 225 rue Jarvis, Toronto; Ingénieur régional, Direction du génie (Ports et Rivières), 201, édifice fédéral, Winnipeg; Underwood & McLellan & Associates Ltd., 502, édifice Grain, Saskatoon; M. W.-E. Crossley, 325, édifice Motherwell, Regina; Bureau de la Division des routes, pièce 414, édifice public, Calgary; Ingénieur-surveillant, 10225, 100e Avenue, Edmonton.
Le dépôt sera remis dès que les documents seront renvoyés en bon état, pourvu que ce soit au plus tard un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Sinon, il sera confisqué.
On ne tiendra compte que des soumissions:
a) auxquelles est annexé l'un des différents dépôts de cautionnement mentionnés aux documents de soumission;
b) qui seront présentées sur les formules imprimées fournies par le Ministère et faites en conformité des conditions qui y sont stipulées.
On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.
ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.
DPW-DEV-60-31

LE DISTRICT SCOLAIRE CONSOLIDE D'ELIE No 2383
AVIS
Le soussigné recevra des soumissions séparées et sous pli scellé, jusqu'au mardi 25 octobre 1960 à 6 h. p.m., au bureau du secrétariat dans le village d'Elie.
1—Pour la vente de deux bâtiments scolaires:
L'édifice de l'école Glengarry. Grandeur 30 x 20, avec portique 8 x 20.
L'édifice de l'école Norway. Grandeur 36 x 22.
2—Aussi à vendre, terrains de trois sites d'écoles:
Site de l'école Glengarry, S.E. de la section 36-10-4W. Environ 3 acres.
Site de l'actuelle école Norway, N.E. 15-10-3W. Environ 6.47 acres.
Site de l'ancienne école Norway, S½ N.W. 22-10-3W. Environ 3 acres.
3—A l'école Glengarry
Liste des meubles et de l'équipement à vendre:
1 fournaise à l'huile
1 système d'eau Duro à pression, avec un petit réservoir d'eau.
Et aussi un nombre de pupitres d'école usagés.
Les soumissionnaires doivent présenter une soumission individuelle séparée, pour chaque groupe d'articles, tels qu'édifices, terrains, ameublement et équipement.
On n'acceptera pas nécessairement la plus basse ni aucune soumission.
Toutes les soumissions doivent être remises au secrétaire ou mises à la poste le ou avant le jour et l'heure susmentionés.
ORIS-J. AQUIN,
secrétaire-trésorier,
Boite postale 88, Elie, Man.

ON DEMANDE FILLES OU FEMMES
Travail délicat — Meilleurs gages
Femmes inexpérimentées demandées pour apprendre le métier de
COIFFEUSES
Les offres d'emplois pour les coiffeuses graduées sont plus nombreuses que celles-ci
Jamais auparavant y a-t-il eu tant d'occasions pour les jeunes filles ambitieuses
Ecrivez pour obtenir un catalogue gratuit
MARVEL BEAUTY SCHOOL
309, rue Donald, Winnipeg, Man.
Succursales: Regina, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Toronto

A vendre
Des pommes de terres "Pontiac" de très bonne qualité et qui se conservent bien
2c la livre
LIVRAISON PROMPTE
Signalez: CASTLE 2-6137

Si vous songez à acheter une CHEVROLET, une OLDSMOBILE une CORVAIR ou une ENVOY un camion ou une automobile usagée.
N'allez pas conclure un marché avant d'avoir vu
MARCEL RAJOTTE
chez
Community Chev. Olds. Ltd.
1149, RUE MAIN, WINNIPEG 4, MAN.
Téléphones: JUstice 9-8341 (Résidence: ALpine 3-1825)

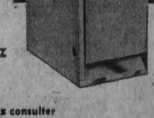
Ernst Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone WHitehall 3-5408 — Winnipeg 2

QUILLES OUVERTES MAINTENANT
Nouvelles allées Windsor angles Elizabeth et Drake Windsor Park
• Télécompteurs neufs
• Air climatisé
• Place-quilles automatiques
• Dalots cachés
• Allées disponibles l'après-midi pour dames seules ou équipes
• Ligues mixtes du soir ont encore besoin de quelques couples
• Vendredi: 7 h. à 9 h. p.m. encore disponible pour ligue de jusqu'à 50 membres
• Vendredi: 4 h. à 6 h. p.m. encore disponible pour ligue industriel, de gens à leur retraite ou d'adolescents. Tarifs spéciaux.
JEU LIBRE EN FIN DE SEMAINE
Mel Grant — Astor Johnstone
Téléphone: ALpine 6-0431

Ne soyez pas embarrassés . . . quant à la meilleure marque D'ANTIGEL
Achetez PIONEER — Le meilleur à l'essai
Pour le meilleur service en fait de grains sur le marché — Pour les produits chimiques agricoles
Pour le charbon
Il est avantageux de négocier avec la Pioneer
PIONEER GRAIN COMPANY LIMITED
80

Protégez-vous . . .
Procurez-vous un nouveau SILENCIEUX (Muffler)
Firestone
Prix d'aubaine, à partir de
$5.99 Plus Installation
LABOSSIÈRE SERVICE LTÉE
353, avenue Provencher — Tél.: CHapel 7-3970

AVIS
. . . est donné par les présentes qu'une demande sera faite au Parlement du Canada à la présente session ou à celle qui suivra immédiatement pour un projet de loi d'intérêt particulier incorporant une compagnie sous le nom d'Aurora Pipe Line Company, pour construire et faire fonctionner des pipe-lines inter-provinciaux, extra provinciaux ou internationaux pour le transport de tout gaz naturel ou artificiel et d'huile brute, ou autres liquides et gaz hydrocarboniques, ou de leurs produits au Canada, dans les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique, au Yukon et au Territoires du Nord-Ouest, et hors du Canada conformément aux dispositions du National Energy Board Act, Chapitre 46 des Statuts du Canada, 1959, et de toute autre loi générale du Parlement du Canada au sujet des pipe-lines.
Les demandeurs réclameront les autres pouvoirs et dispositions d'incorporation jugés nécessaires pour remplir les obligations de la Compagnie.
Daté à Ottawa, ce 23e jour de septembre 1960.
Herridge, Tolmie, Gray, Coyne & Blair, conseillers juridiques des demandeurs.
77, rue Metcalfe,
Ottawa, Ontario.

FOURNAISES


au gaz et à l'huile
fabriquées à Winnipeg
Installation complète
Prix à partir de
$359.00
Installation de réservoirs à eau chaude BEL-AIR — d'incinérateurs à gaz, etc.
SOYEZ MODERNES CHAUFFEZ-VOUS AU GAZ
Service rapide GARANTIE



Veuillez consulter
MODERN HEATING & APPLIANCES LTD.
M. JOSEPH ASSELIN, gérant
TELEPHONE: CHapel 7-4460
180, AVENUE PROVENCHER — ST-BONIFACE
Si vous n'achetez pas de MODERN HEATING, vous payez trop cher.
"ACHETEZ DES PRODUITS CANADIENS DONNEZ DU TRAVAIL AUX CANADIENS"

— A St-Boniface — le mercredi 26 octobre VOTEZ GUAY pour assurer la prospérité de la cité
Comité pour l'avancement des affaires municipales